Persee

Jeanne Robert
Louis Robert

Bulletin épigraphique

In: Revue des Études Grecques, tome 65, fascicule 304-305, Janvier-juin 1952. pp. 124-202.

Citer ce document / Cite this document :

Robert Jeanne, Robert Louis. Bulletin épigraphique. In: Revue des Études Grecques, tome 65, fascicule 304-305, Janvier-juin 1952. pp. 124-202.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/reg_0035-2039_1952_num_65_304_3265

BY: $ = creative commons

BULLETIN ÉPIGRAPHIQUE [1]

1. **Recueils épigraphiques, mélanges, biographies et bibliographies.** — Le Corpus des *Inscriptiones Creticae* a été pratiquement mené à son terme par la publication du tome IV, consacré à Gortyne, que nous analysons ci-après, n° 134. — Pour le volume des inscriptions chrétiennes et byzantines de Grèce, paru en 1941, voir le n° 14. — Nous parlons du récent et affligeant fascicule du *Sammelbuch griechischer Urkunden aus Aegypten*, en tête de la section consacrée à l'Égypte; on voudra bien se reporter aux observations que nous présentons n° 178.

2. V. Ehrenberg et A. H. M. Jones, *Documents illustrating the reigns of Augustus and Tiberius* (Oxford, 1949 ; 159 pp. in-8). « In this book is assembled for the first time a representative collection of contemporary documents, dating from 43 B. C. to A. D. 37 — inscriptions, coins, papyri, and a few official pieces incorporated in literary texts — many of which have hitherto been buried in periodicals not readily accessible. It includes the *Res Gestae Divi Augusti*; a synopsis of the consular *fasti* and of the calendars of the two reigns; an almost complete collection of laws, *senatusconsulta*, and imperial edicts and letters; and a wide selection of other documents to illustrate such topics as the imperial family,

(1) Pour les abréviations, se reporter aux *Bulletins* de 1938 et 1939. Dans les renvois aux Bulletins précédents, le chiffre qui suit l'abréviation *Bull.* indique la page pour les *Bulletins* antérieurs à 1938 et le numéro pour les *Bulletins* de 1938, 1939, 1940, 1941, 1942, 1943, 1944, 1946-47, 1948, 1949, 1950 et 1951. Dans le *Bulletin* 1951, une faute d'impression mérite d'être signalée : dans 77, p. 155, ligne 4, il faut écrire : « compte progressif des jours », et non pas : « compte non progressif des jours » ; cf. d'ailleurs le n. 171, auquel on avait renvoyé et qui postule ce sens dans 77. — Nous numérotons les paragraphes du *Bulletin* de façon à permettre à tous comme à nous-mêmes des renvois faciles et précis, et cette innovation a paru heureuse et a été adoptée dans le Bulletin céramographique. Le numéro suffit presque toujours; il convient d'y ajouter la page de la revue seulement lorsqu'on veut renvoyer à tel passage précis d'un paragraphe qui s'étend sur plusieurs pages. Nous constatons que, assez souvent, des savants qui citent le *Bulletin* le font de façon erronée ; au lieu de profiter de la facilité et de la précision que donne la numérotation des paragraphes, ils renvoient à la page de la Revue, et nous signalons cela, car il est arrivé déjà fréquemment que ces références soient en fait inutilisables, parce que ces savants ont cru renvoyer à la pagination de la revue, qu'ils n'avaient pas vue, et utilisent en réalité la pagination du tirage à part, — tirage à part hors commerce et pagination provisoire.

Persée creative commons BY: $ =

the imperial cult, the senatorial and equestrian orders, the army and navy, and the cities of the empire. The collection will be indispensable to all students of the early principate, and particularly useful in university and sixth-form teaching ». — On a écrit de ce livre, avec ironie peut-on penser : « Avec beaucoup de modestie [*sic*], les éditeurs ont renoncé à tout commentaire ; les textes sont donnés dans leur pureté [*sic*], sans rien qui en prépare l'interprétation » (P. Grimal, *REA* 1951, 166). On ne peut pas trouver de l'ironie dans les éloges de J. P. V. D. Balsdon, *Class. Review*, 65 (1951), 40-42 : « This admirable book reflects the highest credit both on the patient and discriminating scholarship of its authors... ». B. s'interroge sur la question de la bibliographie donnée : « The real problem, particularly in the case of important inscriptions which had occasioned much controversy, must have been whether to give any extensive bibliographical references or not. Here the authors have exercised the greatest possible restraint » (cette dernière formule est jolie). Il s'en console en considérant que les bibliographies sont vite périmées : « One sees, however, why the authors (encouraged, no doubt, by their publisher) acted as they did. Nothing « dates » like a bibliography ; nothing is so quickly old-fashioned », et il évoque « le splendide monstre » qu'est le volume II des « Athenian tribute lists » avec ses bibliographies : « The expensive up-to-date splendour of vol. II of *The Athenian Tribute Lists*, with its invaluable bibliographical references which did not appear in vol. I, makes one wonder whether this splendid monster of a volume will continue to reproduce itself every ten years or so, the offspring being in almost every respect a split image of the parent, except that its bibliography is twice as large ». B. voit dans l'absence de bibliographie l'avantage qu'on peut remettre sur le marché le volume pendant longtemps sans révision et sans souci; nous dirions alors que ce volume ne vieillit pas, car « il n'a jamais eu d'âge » : « Where, as in the case of Ehrenberg-Jones, austerity has been the rule, the book can be reprinted and reprinted in its present form until — and it will be a very long time before this happens — the number of important documents discovered later than 1949... is so large that the selection itself must be revised ». D'ailleurs, écrit B., il ne sera pas mauvais que les lecteurs fassent eux-mêmes les recherches : « But that is a nightmare which need no trouble us. And if the absence of bibliographical references means that the reader must take the initiative and do some inquiring for himself, that is no bad thing ». Tout cela est bel et bon, mais alors on peut se demander pourquoi on va déranger pour la confection de ce volume deux professeurs d'université et les arracher à leurs savants travaux, au lieu de s'adresser à un bon jeune homme dûment pourvu d'une paire de ciseaux et d'un pot de colle. — Les sophismes avancés confondent deux questions qu'il importe au plus haut point de distinguer. La première est celle-ci : convient-il de donner une bibliographie dans un volume de ce genre ? Notre opinion personnelle est que c'est tout-à-fait nécessaire. D'une part, une bonne bibliographie rendrait ce livre utile à tous, au lieu de le réserver aux débutants, aux amateurs et aux paresseux. D'autre part, le débutant a précisément besoin d'être renvoyé à des commentaires sérieux, à des discussions approfondies ; une bonne bibliographie lui donnera le moyen d'apprendre, et c'est une bonne

plaisanterie que de lui dire en somme, avec B. : Cherchez vous-même ; vous avez à votre disposition la bibliothèque de l'Université ou celle du British Museum. Soulignons bien que par « bonne bibliographie », nous n'entendons pas une bibliographie hydropique ou macrocéphale, mais une bibliographie qui donne l'important et taise le subalterne ; nous avons souvent déjà, dans ce Bulletin, dit notre avis sur les monstrueuses et absurdes bibliographies antiscientifiques, qui alignent pendant des pages, toujours sur le même plan et sans explications, des références à tous les articles où une inscription a pu être citée par hasard ; c'est à ce dernier genre de bibliographie que ressortit le volume allégué par B., *ATL*, et nous en avons signalé d'autres de même conception, qui sont, à nos yeux, des caricatures d'une bibliographie. — Mais nous admettons que l'on choisisse de donner une seule référence. Dans ce cas, cette référence doit être donnée parce qu'elle a paru préférable à toutes les autres, parce qu'elle renvoie à la plus récente édition, au meilleur commentaire, etc. (précisément, E.-J. renvoient le plus souvent à une édition de seconde main sans aucun commentaire, et où, souvent, il y a de nombreuses erreurs). — La seconde question est donc celle-ci : l'éditeur d'un tel volume peut-il se dispenser de connaître lui-même la bibliographie, pour y faire un choix? peut-il se contenter de feuilleter des éditions de seconde main et de parcourir plus ou moins hâtivement l'*Année Épigraphique*, les *IGR*, le *Dessau*, les *OGI*, pour les recopier, sans se reporter aux éditions originales parues dans les revues et dans les livres, ni aux recueils tels que les *Inscriptiones Graecae*, les *Inscriptions de Délos*, *Sardis* ? peut-il recopier, répandre et perpétuer dans un large public et pendant longtemps (cf. B. !) un texte dans l'état où il l'a trouvé dans *OGI* ou *AE*, etc., alors que, depuis lors, l'inscription a été revue, complétée, corrigée ? En d'autres termes, si les éditeurs croient devoir *faciliter la besogne de leurs lecteurs* en supprimant la bibliographie (comme nous l'avons dit, on peut discuter sur la valeur du procédé), peuvent-ils *se faciliter la besogne à eux-mêmes* en se dispensant de recourir à autre chose qu'à une édition choisie au hasard parmi les plus courantes, même si elle est dépassée, et sans aucune vérification ? Les mots « travail » et « scientifique » peuvent-ils être prononcés quand il s'agit d'une telle « méthode » ? Et cela montre combien le parti adopté par les éditeurs est dangereux pour eux-mêmes : n'ayant pas à citer la bibliographie, ils se sont abstenus de la rechercher et de la connaître. — Une dernière réflexion. Le recenseur cité, B., s'effraie peut-être un peu trop devant le rapide « vieillissement de la bibliographie » ; il y a bien des travaux essentiels qui restent toujours instructifs et très aptes à former l'étudiant, bien plus que la plus récente notule d'un auteur qui n'avait rien à dire ; — la référence unique donnée par E.-J. n'est-elle pas exposée à vieillir elle aussi ? et il arrive qu'au moment de la publication, en 1949, cette référence soit déjà « vieillie » ou morte ; — et le texte, s'il a été mal établi, ne va-t-il pas « vieillir » comme la bibliographie, et E.-J. ne nous ont-ils pas déjà gratifiés de vieilleries, alors qu'il aurait suffi d'un peu de travail, de soin et de temps, pour connaître les améliorations apportées à ces textes? — Voici, à titre d'exemples, quelques observations, tirées d'une première lecture et empruntées aux documents grecs ou des pays grecs. — N. 109, l'inscription du temple d'Auguste à Ancyre est

reproduite d'après *OGI*, 533 (1905) corrigée pour les l. 1-2 par M. Rostovtzeff, *Mélanges Boissier* (1903), 419. Or, ce texte a été revu soigneusement sur place et réédité avec de nombreuses différences par M. Schede, *Der Tempel in Ankara* (1936), p. 52 sqq. (*Bull.* 1939, 439 et 440 ; *Gladiateurs dans l'Orient grec*, 135-137, n. 86). Par exemple, E.-J. répandent encore ce texte, copié dans *OGI*, l. 19 sqq., ὁμοίως δὲ ταυρο[μα]χίαν καὶ κυνήγιον [ἔδωκε]ν δίς · ἔτ[ι] δὲ πολλ[οὺς] τόπους ἀνέ[θηκ]ε ὅπο[υ] τὸ Σεβαστεῖόν ἐστιν ; or, la pierre porte, d'après l'édition de Schede, reproduite dans *Gladiateurs* : ὁμοίως δὲ ταυρομαχίαν καὶ κυνήγιον (dépendant du ἔδωκεν précédent) · ἤλιψεν τὴν πόλιν, τόπους ἀνῆκε ὅπου etc. Le texte périmé recopié par E.-J. est-il un témoignage de leur « modestie », de leur « pureté », de leur « austérité » ou de leur « érudition patiente et judicieuse » ? — N. 46, un texte de Cyrène est copié dans *SEG*, IX, 63. E. et J. ne se sont pas reportés aux addenda, p. 120 (toute cette page d'addenda est d'ailleurs empruntée d'un bout à l'autre au *Bulletin*), où est indiquée une bibliographie dont une partie (Wilhelm, Robert) est indispensable à la constitution correcte du texte (le mot unique καιρόθι, au vers 6, disparaît ; le texte du vers 5 doit être aussi modifié), et ce n'est que l'étude de L. Robert, *Hellenica*, I, 7-17 (cf. *ibid.*, II, 142-145) qui a élucidé le sens de l'ensemble et sa valeur historique ; dans cette interprétation, le bas-relief joue un rôle important ; dans *SEG*, on le signalait par le seul mot : « anaglyphum », sans en indiquer le sujet ; E. et J. ne disent même pas qu'il y a un bas-relief. — N. 47, deux fragments de décrets copiés dans *OGI*, 767. E. et J. écrivent : « origin unknown ». Il suffisait de *lire OGI* pour voir que, si le texte est transmis dans les papiers de Fourmont « sine originis nota » (lemme), « per se certissima Cyrenaeae originis vestigia habet » (note 1 de Dittenberger) ; dans le fragment *b*, le texte donné par E. et J. est faux ; il a été rectifié dans *Rev. Phil.* 1929, 157-158 ; *Études épigraphiques et philol.*, 39, n. 2 (faciles à connaître par *SEG*, IX, 6) ; *Hellenica*, II, 144-145, où l'on trouvera, avec les nouveaux suppléments, des renvois à d'autres éditions plus récentes que *OGI* et à une étude intéressante de Domaszewski. — N. 95 : cette inscription éolienne est copiée dans *IGR*, IV, 1300, avec le lemme « between Cyme and Myrina » ; c'est une erreur, car c'est en réalité la même inscription que *IGR*, IV, 74 (*IG*, XII 2, 212), copiée par Cyriaque d'Ancône à Mytilène ; l'erreur de provenance encore répandue par *IGR* et par les récents « éditeurs » était déjà corrigée par Kaibel, *Ephem. Epigraphica*, 4 (1875), pp. 9-10 ; les formes θεοῦ νέου Γερμανικοῦ que donnent encore E. et J. sont des interpolations de Muratori pour θεῷ νέῳ Γερμανικῷ. — N. 99. Pour ces décrets de Sardes on renvoie à *IGR*, IV, 1756, au lieu de l'édition originale avec très abondants commentaires *AJA* 1914, 322-362 ou de l'édition revue, avec traduction, *Sardis*, VII 1, *Gr. Inscr.* (1932), n. 8. — N. 114, à Alabanda. Les éditeurs écrivent : ἄνδρα μεγαλόφρονα καὶ εὐσεβῆα καὶ δικαιοσύνῃ διαφέροντα. Le mot εὐσεβῆα ainsi écrit est un monstre ; il faut εὐσεβήᾳ = εὐσεβείᾳ. — N. 148. Ce texte latin est attribué à « Alabanda (Caria) » avec renvoi à *Ann. Épigr.* 1935, 47. Surpris par l'existence de ce texte à Alabanda, nous avons vérifié, et nous avons constaté cette performance des champions de l'austérité et de la « restraint » : il s'agit d'une inscription de Philippes en Macédoine. L'Année Épigraphique, *loc. cit.*, écrit, en tête du texte :

« P. Lemerle, *BCH* 1934, pp. 448-483 : Inscriptions trouvées en 1932, 1933 et 1934 sur l'emplacement de la basilique byzantine de Philippes. P. 450, et pl. VII ». E. et J. ne se sont même pas reportés au *BCH*, où l'inscription était « buried »! Ils n'ont pas lu le lemme de *AE* et ils ont confondu avec celui du n. 46, inscription grecque d'Alabanda (leur n. 114). — N. 174. C'est vraiment une sorte d'horreur pour les publications originales qui force les éditeurs à renvoyer, pour l'épitaphe du roi galate Dejotaros, non pas à *Rev. Arch.* 1935, II, 133-151, avec photos et commentaire détaillé par J. Coupry et étude de la sépulture par Remzi Oğuz Arik, mais à *Rev. Arch.* 1936, *Année Épigraphique*, n. 110, simple reproduction du texte. — N. 179 : cette inscription de Délos honorant le tétrarque Hérode est reproduite d'après *OGI*, 417; l'édition *I. Délos*, 1586, comporte des différences. — N. 300. Cf. *Hellenica*, VII, 122. — N. 307. Les senatus-consultes sur les Mytiléniens sont copiés dans *IGR*, IV, 33, sans connaître les restitutions de V. Arangio-Ruiz, *Riv. Fil.* 1942, 125-130 : *Senatusconsulta Silaniana de Mytilenensibus* (*Bull.* 1944, 143). — N. 316. Dans cette inscription de Nysa, copiée dans *Sylloge*³, 781, les lignes 15-16 sont incompréhensibles. — N. 317. Profitons de l'occasion pour signaler une correction à introduire à la fin de cette lettre d'un proconsul à Chios *Sylloge*³, 785. Au lieu de ις. εν τὴν πόλιν ἐπύθ[ετο —], J. Robert a lu sur la pierre : ιεπεν τὴν πόλιν ἐλευθ[έραν —]. Les corrections qui avaient été proposées aux lignes 8, 13, 15, 16, 19 sont confirmées par l'examen de la pierre. — N. 322. Toujours la provenance « Nazareth » pour l'inscription Froehner, *SEG*, VIII, 13. Cf. là-dessus les observations dans *Coll. Froehner*, n. 70, p. 115.

3. L. Robert a publié un nouveau volume des *Etudes d'épigraphie et d'histoire grecques* de Maurice Holleaux, tome IV, *Rome, la Macédoine et l'Orient grec, Ie partie* (Paris, Adrien-Maisonneuve, 1952; 348 pp. in-8°). On y trouve notamment les mémoires relatifs à la première guerre romaine d'Illyrie (avec le texte français original du chapitre paru dans *CAH*, VII), la réponse à Th. Walek et les articles concernant l'expédition de Philippe V en Asie Mineure. Le mémoire sur ce dernier sujet, dont trois parties avaient paru dans *REA* 1920, 1921 et 1923, était resté incomplet; la dernière partie, inédite, est publiée dans ce volume. Parmi les inscriptions signalons : les décrets de Rhodes trouvés à Iasos (*REG* 1899 et *REA* 1903, articles fondus ensemble), les inscriptions de Nisyros et de Cos relatives à « la guerre crétoise » (*REG* 1917), les décrets des villes de Crète sur l'asylie de la ville de Téos (*Klio* 1913), les décrets de Panamara datés de Philippe V ou relatifs à ce roi (*BCH* 1904).

4. Il a paru en 1951 deux demi-volumes de l'Encyclopédie de Pauly-Wissowa, *Pigranes-Plautinus* (daté de 1950) et *Plautus-Polemokrates*. Nous classons ensemble les articles de ces deux volumes dans l'analyse ci-après. — Pour la géographie, il y a une série de bons ou d'excellents articles sur la Grèce propre et les Iles par Ernst Meyer (*Pisa-Pisatis*, très détaillé; le dème attique *Plotheia* avec discussion contre Solders; *Pnyx*) et par E. Kirsten (*Plataiai*, très détaillé; *Pleuron* en Étolie, avec, pour l'archéologie, utilisation d'un manuscrit inédit de F. Noack; *Poieessa* de Kéos). Encore un article de E. Oberhummer, sur *Plotinopolis* de Thrace, dont l'insuffisance est scandaleuse; O. ne connaît sur cette ville que les textes partout cités (Ptolémée, Itinéraire, Hieroklès, listes d'évêchés et historiens

byzantins); il n'indique même pas qu'il y a un monnayage de la ville, et il n'a pas connu les inscriptions trouvées sur place, dont l'une avec le nom de la ville, ce qui permet la localisation assurée (elles sont analysées *Bull.* 1939, 204-206; cf. *Gladiateurs*, p. 93, n° 30. Nous aurons à publier une inscription des Plotinopolites que nous avons trouvée à Claros). — Pour l'Asie-Mineure, il y a encore quelques bons articles laissés par W. Ruge, notamment *Pinara* de Lycie, *Pioniai* (R. distingue deux villes homonymes, l'une en Troade, l'autre en Mysie, en s'appuyant notamment sur les actes du concile de Chalcédoine); J. Keil a traité de localités de l'Anatolie occidentale, pour la plupart très petites; nous signalerons les plus considérables : *Pitane* d'Éolide, *Pisye* de Carie (nous avons annoncé, *CRAI* 1948, 430, la découverte de nouvelles inscriptions, que nous publierons avec une inscription de même provenance au musée de Smyrne, que nous avons déjà signalée *ibid.*). W. Brandenstein, dans l'article *Pisidien* (la partie géographique n'a pas paru, à cause de la mort de W. Ruge), traite de la langue et des inscriptions épichoriques; signalons à cette occasion l'article de R. Schafer, *AJPh.* 1950, 239-270, *Pisidian*; indiquons aussi en passant que, p. 1795, on ne peut absolument pas considérer les doubles noms d'évêchés (cf. *Villes d'Asie Mineure*, 66-69; 124-126; *Etudes épigr. et philol.*, 260-264) comme des traductions et penser que Néapolis est une traduction d'Anaboura; il s'agit de deux villes différentes. — L'article *Pleistarchos 2* (H. Schaefer) utilise sur la ville de Pleistarcheia-Herakleia du Latmos l'étude de L. Robert (*Sanctuaire de Sinuri*) que l'article *Pleistarcheia* (J. Schmidt) ignore à la page précédente. — Personnages historiques. Les articles consacrés à différents *Ploutarchos* du Bas-Empire (p. 975-976) ignorent toute la documentation épigraphique (inscriptions d'Athènes, de Mégare, de Samos) et, par suite, le sophiste et les gouverneurs de ce nom (cf. *Hellenica*, IV, 56 sqq., 94 sqq., 100 sqq., 147-148). — Sur *Platon* du Bruttium à Rhodes (*Platon 6*, p. 2542), et sur l'élève de Panaitios (*ibid.*, 7), voir G. Pugliese Carratelli, *Bull.* 1950, 159. — Les articles consacrés à la religion grecque sont toujours une des parties les plus arriérées, les plus mal informées, les plus négligées du recueil. L'article *Pisidike*, *Pisidikoi*, par H. Oppermann, est encore une vieillerie empruntée au Lexikon de Roscher. — Dans l'article *Pnistia*, déesse à Mytilène, W. Göber écrit que, dans *IG*, XII 2, 93, « die Ergänzung [Καρίσ]σα Πνίστια bleibt unsicher »; ce n'est même plus « incertain »; il a été montré dans *BCH* 1935, 471 sqq., que la déesse Καρίσσα n'existait pas; G. aurait pu s'en informer en ouvrant simplement *IG*, XII *suppl.* (1939), p. 15. — Dans *Pluton*, par E. Wüst, la liste des lieux de culte, 1009 sqq., prêterait à de multiples remarques à bien des points de vue : p. 1013, Cnide est citée parmi les îles de la mer Égée; p. 1015, Kame est dans l'Éolide, suivant une vieille conjecture sans appui et périmée; p. 1016, sur les monnaies de Nysa (il faut renvoyer au recueil de K. Regling), c'est à tort que W. rattache l'ethnique au nom du dieu, Ζεὺς Νυσαέων πλουτοδότης; *ibid.*, le Σολοέων δῆμος de l'inscription de Nysa *BCH* VII 402 n'a rien à voir avec des « Bürger aus Soloi » de Cilicie; dans la confusion de ces pages, qui donnent pêle-mêle des références à des cultes très différents, W. n'a pas vu le caractère des cultes de Plouton dans l'intérieur de l'Asie Mineure (là-dessus, *Hellenica*, III, 64; VII, 56). — L'article de L. Ziehen, *Plerosia*, annonce que la publication d'une inscription inédite est à attendre de W. Peek; elle a paru dans *Ath. Mitt.* 66 (1941), 171 sqq.

(*Bull.* 1942, 47 *a*). Qu'une publication parue en 1951 en Allemagne considère comme inédite une inscription publiée dix ans auparavant en Allemagne, ce n'est point là un défaut dû aux circonstances, mais simplement un vice d'organisation et une négligence capitale de la rédaction. Comment peut-on aussi nous offrir, sans révision, des notices de prosopographie attique signées de J. Kirchner, qui est mort il y a plus de dix ans? On s'inquiète de voir tant d'articles signés de Th. Lenschau et de l'excellent F. Münzer, décédés il y a déjà assez longtemps. — Signalons l'article Πίναξ par E. Berneker, pour les πίναχες épigraphiques. — L'article *Plateia* 2 (avenue), par A. W. Van Buren est une vieillerie d'une scandaleuse indigence (cf. *Études Anatoliennes*, 532-538).

5. Nécrologie d'*Adolf Wilhelm* par G. Klaffenbach, *Gnomon* 1950, 415-418; par J. Keil, *Almanach der Oesterr. Akademie der Wissenschaften*, 101 (1951), 307-327, avec portrait. Cette dernière étude comporte, pp. 317-327, une bibliographie complète d'Adolf Wilhelm, classée par ordre chronologique et qui sera très précieuse; elle est en vente en tirage à part chez Rohrer (commissionnaire de l'Académie) à Vienne.

6. Une bibliographie de *H. Grégoire* est donnée en tête du second volume des Mélanges qui lui sont dédiés : *Annuaire Inst. Phil. Hist. Or. Bruxelles*, X 1950, Παγχαρπεία, *Mélanges Henri Grégoire*, II, pp. v-LXVII. Dressée par M. Mathieu, elle comprend d'abord une liste par ordre chronologique (pp. v-XXXVIII), aux numéros de laquelle renvoie ensuite une liste par matières; dans cette dernière partie, on trouvera commodément groupées, pp. XLI-XLIII, les études d'« épigraphie, numismatique, sigillographie ».

Voir nos 36, 72.

7. G. Klaffenbach, *Arch. Anz.* 1948-49, 253-256 : *Archäologie und Epigraphik*. Sur l'union étroite de ces deux disciplines. Kl. insiste, dans l'art archaïque, sur le rapport de l'inscription avec le monument. Il n'y a d'abord aucun souci esthétique dans la façon de placer l'inscription sur le monument; c'est une addition, placée n'importe où, pour expliquer le monument. Pour étudier les modalités du passage à un rapport harmonieux voulu et établi entre inscription et monument, il faut la collaboration de l'épigraphiste et de l'archéologue.

8. **Alphabet et écriture.** — Pour Corinthe, voir le n° 56. Pour la Syrie, voir le n° 171. — Voir aussi nos 119, 177, 182, 194, 198.

9. **Inscriptions céramiques.** — *BCH* 1950, 360-363 : anses d'amphores thasiennes trouvées à *Thasos* en 1949. — *BCH* 1951, 180-187 : description détaillée des anses d'amphores thasiennes trouvées à Thasos dans les fouilles de 1950.

10. G. Tontcheva, *Bull. Soc. Arch. Varna*, 8 (1951), 49-64 : *Les fouilles des cinq tumulus près du village de Galata*, tout près d'Odessos. Dans ces fouilles, qui ont livré notamment d'intéressants dessins sur os qui étaient appliqués sur les sarcophages en bois, on a trouvé une anse d'amphore : Δεινώπα. [Θασί]ων.

11. Plusieurs articles russes publient ou classent des anses d'amphores trouvées sur la *côte septentrionale de la Mer Noire*, essentiellement des anses avec noms d'astynomes. — R. B. Ahmerov, *Vestnik drevnej istorii* 1948, IV (26), 160-162 : [*Amphores hellénistiques de Sinope*], trouvées à *Chersonasos*, dont l'une avec le timbre Ποσειδωνίου ἀστυνόμ[ου], et un graffite. — J. Kruchkol, *Vestnik drevnej istorii* 1949, II (28), 98-100 : [*Anses d'amphores des fouilles de 1946 à Cher-*

sonasos], publie, avec photographies, 6 anses d'amphores avec inscriptions d'astynomes. — V. V. Borisova, *Vestnik drevnej istorii* 1949, III (29), 86-92, publie avec fac-similés une série de 37 [*Anses d'amphores avec noms d'astynomes de l'antique Chersonasos*]. Il en est qui portent : Ἀθαναίου εἰς ἐμπόριον. — R. B. Ahmerov, *Vestnik drevnej istorii* 1949, IV (30), 99-123 : [*Empreintes d'astynomes de Chersonases hellénistique*], avec liste de 118 astynomes. — R. B. Ahmerov, *Vestnik drevnej istorii* 1951 III (37), 77-84 : [*Timbres estampés des maîtres céramistes de Chersonasos hellénistique*], avec tableau de 92 types avec noms ou avec monogrammes. — N. V. Anfimov, *Vestnik drevnej istorii* 1951, 1 (35), 110-128 : [*Amphores à fond pointu de Sinope d'époque hellénistique dans la région du Kouban*] : abondante série d'inscriptions à astynomes, et amphores complètes.

12. H. Rolland, *Bull. Antiqu. France* 1943-44 (1948), 66-68 : anse d'amphore rhodienne trouvée dans la *Gaule* méridionale, à *Saint-Blaise* : Ἐπὶ Νικασαγόρα, Θεσμοφορίου, en légende circulaire autour de la rose.

Voir ci-après n°s 40, 41 (ostraca attiques), 199 (Sicile).

13. **Tablettes d'imprécation.** — J. M. R. Cormack, *Harvard Theol.* 1951, 25-34 : *A tabella defixionis in the Museum of the University of Reading, England*, avec planche, publie une tablette de plomb acquise à Stamboul et venant, d'après le vendeur, de Claudiopolis en Bithynie (Bolu). Aux tablettes d'imprécation provenant d'Asie Mineure que cite C. d'après Preisendanz, ajouter celle qu'a publiée F. K. Dörner et qui est analysée ou reproduite *Bull.* 1941, 11 *a*; d'après l'expression « thirteen from Caria », on croirait que cette province a été riche en trouvailles de ce genre ; il s'agit d'un même lot de 13 tablettes à Cnide. En 4 colonnes, nombreux noms et imprécations pour réduire au silence : πάντες οὗτοι ἔ[στ]ωσαν κατα[δε]δεμένοι, μὴ ἀντιλέγοντες, μ[ὴ] λαλοῦντες, μὴ ἐνβλέποντες, ἀλλὰ ἄναυδοι, κωφοὶ ἔστωσαν, μηδὲν κατ' αὐ[τοῦ] λέγοντες Καπετωλίνου, ὃν ἔτεκε Δανάη ἡ καὶ Καλή, διὰ τὴν τῶν ὀνομάτων δύναμιν; il doit s'agir essentiellement d'affaires judiciaires, comme l'indique C. Les noms des dieux (κύριοι θεοί), des dieux anges (κύριοι θεοὶ ἄγγελοι) sont ensuite évoqués, notamment : Ὑεσεμμιγάδων Ὀρθὼ Βαυβὼ νοηροδηρε σοιρε σανκανθαρα Ἐρεσχιγὰλ σανκιστη δωδεκακιστη ἀκρουροβόρε κοδηρε ιω ιω ιω αρβεθε κτλ., connus par d'autres tablettes et par les papyrus magiques. — D'après les noms, au nombre d'une quarantaine, C. soupçonne un milieu servile ; il donne, d'après Lambertz, des exemples de ces noms parmi les esclaves; mais tous sont d'une grande banalité à l'époque impériale et sont très largement attestés comme noms de citoyens; on ne peut tirer aucune conclusion de cette analyse.

Inscriptions gréco juives. — Voir ci-après n°s 200, 201 (Sicile).

14. **Inscriptions chrétiennes et byzantines.** — Nous avons pu enfin nous procurer le volume de N. A. Bees, *Corpus der griechisch-christlichen Inschriften von Hellas*, Vol. I, *Die griechisch-christlichen Inschriften des Peloponnes*, Fasc. 1 : *Isthmos-Korinthos* (XCII et 128 pp. in-4°; Athènes, 1941). Nous avions signalé jusqu'ici des comptes rendus : *Bull.* 1943, 2; 1951, 18. Nous ne pouvons que nous associer à nos prédécesseurs dans la critique pour déplorer la prolixité inouïe de ces commentaires d'une érudition banale et sans choix. Le lecteur est noyé sous le fatras des pires inutilités ; on dirait d'un feuilletonniste qui « tire à la page ». Le fascicule comprend 66 inscriptions de l'Isthme et de Corinthe; ce sont des épitaphes pour la plupart. — L. Robert explique ailleurs les n. 2 *a*, 32, 34.

Voir nos 4, 6, 67, 72, 83, 84, 86, 96, 130, 134, 145, 149, 150, 151, 153, 154, 156, 159, 160, 162, 165, 170, 173, 174, 178, 191, 192, 197, 201.

15. **Musées et collections.** — M. N. Tod, *JHS*, 71 (1951), 172-177 : *Epigraphical notes from the Ashmolean Museum*. Liste des inscriptions grecques de l'Ashmolean Museum qui ont été données à l'Université d'Oxford jusqu'en 1763, notamment par Arundel, J. Dawkins, J. Selden, Vernon, Wheler ou provenant de leurs collections. Tableau donnant les numéros de la publication du *CIG*, de celle des *Marmora Oxoniensia* de Chandler, le donateur et l'origine, et table de concordance avec les *IG*, *I. Délos* et *I. Creticae*. Notices indiquant les rééditions et les commentaires des inscriptions non reprises dans ces derniers recueils ou donnant une bibliographie postérieure à ces volumes. T. attribue *CIG*, 6841 à *Délos* : sur un trône, Ὁ ἱερεὺς Ἀρχίδαμος Φιλαινέτου Ἴσιδι, Ὀσίριδι, Ἀνούβιδι χαριστήριον. Il discute le texte de *I. Délos*, 1527 (*OGI*, 133) : l. 1, un nom plus court, [Δή]μαρχον ou [Τί]μαρχον ; l. 5 : [Λ]ύκιος. — Signalons que l'inscription *CIG*, 6843, don de Dawkins, n'est pas de provenance incertaine, comme il est dit p. 173. C'est une inscription de Cos, dont on a trouvé deux autres exemplaires et qui a été republiée, avec la provenance reconnue, dans Paton-Hicks, *I. Cos*, 97. Cos est ainsi à ajouter à la série des provenances, p. 174. — Welles, *Royal Corr.* (1934), p. 46, n'ayant pas su qui était le Wood qui a donné l'arbitrage de Lysimaque entre Samos et Priène, Tod, p. 177, n. 13, le renvoie aux quelques lignes consacrées par *The concise dictionary of national biography* à Robert Wood, auteur des ouvrages sur Palmyre et Baalbek. Mais il a paru une étude détaillée sur les voyages de Wood avec analyse de ses papiers donnés à la Society of Hell. Studies, transcription de certains passages et reproduction de quelques dessins : C. A. Hutton, *JHS* 1927, 102-128 : *The travels of « Palmyra » Wood in 1750-51*. Nous avons obtenu communication du texte même des descriptions de monuments et des copies d'inscriptions pour certains sites comme Mylasa, Keramos, et nous utilisons ce matériel dans nos volumes sur la Carie. — P. 177, note 14, dans *CIG*, 3087, T. n'admet pas la correction dubitative de Boeckh ἐν τοῖς Ἑρμαίοις [τοῖς νέ]οις (?), et il lit et restitue : [Ἡρα]κλέοις, supposant le double nom ἐν τοῖς Ἑρμαίοις | [Ἡρα]κλέοις. Mais la restitution a été déjà faite par H. Roehl, *Schedae epigraphicae* (1876), 9, acceptée par Scheffler, *De rebus Teiorum* (1882), 74. Nous la modifions, dans notre Corpus de Téos, en ἐν τοῖς Ἑρμαίοις [καὶ τοῖς Ἡρα]κλέοις. Il s'agit du culte au gymnase des deux patrons du gymnase, et il n'y a pas à rapprocher, avec T., les Hérakleia de l'inscription archaïque de Téos *Sylloge*³, 38. Ajoutons que l'attribution à Téos admise par Boeckh, Scheffler, Ruge, n'est nullement assurée et que la pierre peut parfaitement venir de Cyzique ; nous en discutons ailleurs la restitution d'ensemble, notamment celle de la ligne 4.

16. Pour l'ancienne collection de Cardin Le Bret, à *Aix en Provence*, voir no 187.

Épitaphes. — Voir notamment nos 31 et 54.

17. **Épigrammes.** — G. Pasquali, *Riv. Fil.*, 78 (1950), 351-352 : *L'epigramma fortunato e Cerelleo*, revient sur le distique étudié par M. Guarducci, *Bull* 1951, 24 : le Κερελλαῖος de l'inscription de Boubon est un Cerellius (nom latin d'origine étrusque) ; ce n'est pas le créateur de l'épigramme, au IVe-IIIe siècle a. C., mais le Boubonien qui, au IIe ou IIIe siècle p. C., a adopté ce distique connu pour le

graver sur la tombe de son fils. — P. accepte la lecture μαντιάρχης, due à G.; il ne dit pas comment il l'interprète daus le cadre de son hypothèse.

Voir nos 31, 33, 42, 43, 53, 54, 57, 66, 67, 70, 88, 89, 97, 98, 110, 134, 135, 140, 149, 150, 156, 168, 169, 172, 178, 181, 188, 189, 190, 191, 192, 193.

18. **Institutions.** — La seconde partie de l'ouvrage de M. Launey, *Recherches sur les armées hellénistiques* (1re partie, cf. *Bull.* 1950, 25) a paru en 1951 (pp. 633-1315). Les chapitres XI à XVII traitent des sujets suivants : les armées et les cités, les armées et la population, la condition sociale du soldat, les armées et le gymnase, les armées et la vie religieuse, les associations de soldats, les armées et les formes politiques. A la fin, une prosopographie (pp. 1109-1271) fournit les bases de la première partie de l'ouvrage (recrutement). On aurait pu beaucoup élaguer et supprimer bien des choses connues qui ne forment pas, peut-on penser, le vrai sujet du livre, qui l'enflent sans profit et qui noient l'essentiel, par exemple au chapitre XV sur la vie religieuse (pp. 875-1000); le chapitre XI (pp. 633-689) est surtout en redites. — Voir nos 144, 179.

19. Pour les bornes hypothécaires, dans les îles de l'Égée comme à Athènes, voir no 46.

20. A. P. Christophilopoulos, *Pragm. Acad.*, 17 (1951), 1-17; Ὁ μετ' ἀλλοδαπῆς γάμος κατὰ τὸ ἀρχαῖον ἑλληνικὸν καὶ τὸ ἑλληνιστικὸν δίκαιον, recherche dans les textes et les inscriptions la trace d'une question de droit civil et politique qui apparaît à partir du ve siècle : les restrictions apportées aux droits civils et politiques de ceux dont le père ou la mère n'appartiennent pas à la cité, et la nécessité ou d'un accord entre deux cités en ce qui concerne l'ἐπιγαμία, ou d'une faveur faite à un individu.

21. W. L. Westermann, *Journal of juristic papyrology*, 4 (1950 ; Varsovie). 49-61 : *Extinction of claims in slave sales at Delphi*, examine une clause contenue dans 390 des affranchissements de Delphes : l'accord des parents du vendeur. Il adopte les conclusions de P. Foucart, *Mémoire sur l'affranchissement* 7-9, en ce qui concerne la portée et l'intention de cette clause, mais s'en écarte sur un point : alors que P. Foucart pensait que ce n'était pas une mesure obligatoire, mais plutôt une précaution pour garantir la vente, W. estime qu'il s'agit d'une exigence légale, qu'une loi de Delphes la mentionnait pour les ventes où une réclamation aurait lieu dans l'avenir; discussion sur un passage de *SGDI*, 1704, 1804 et 1805 : la portée de κατὰ τὸν νόμον τῆς πόλεως. Commentaire sur un acte d'affranchissement de Bouthrôtos κατὰ τὸν τῶν ἀτέκνων νόμον (*Bull.* 1948, 98, p. 161, ligne 7).

22. M. N. Tod, *Epigraphica*, 12 (1950), 3-26 : *Epigraphical notes on freedmen's professions*, présente un relevé des professions des affranchis, — d'après les « catalogues de phiales » à Athènes (p. 4, il faut signaler aussi l'interprétation de W. L. Westermann et la critique qui en a été présentée *Bull.* 1946-47, 87 *a*), — les actes d'affranchissement de Delphes, — la liste des combattants pour la démocratie *IG*, II², 10 (Tod, *Greek Hist. Inscr.*, II, 100; T. signale que deux nouveaux fragments, trouvés à Égine, vont être publiés par D.Hereward, et il les utilise, ainsi que *IG*, II², 2403, qui en est aussi un fragment; les nouveaux fragments font connaître plusieurs termes nouveaux), — les épitaphes attiques.

23. F. Sokolowski, *Problème financier dans les rapports de l'état et du temple*

en Grèce, dans les *Actes du 1er Congrès de la Fédération internationale des Associations d'études classiques, 28 août-2 sept. 1950* (1951), pp. 387-392.

24. M. P. Nilsson *Cults, myths, oracles and politics in Ancient Greece* (179 pp., in-8°; Lund, 1951). Dans cette série d'essais sur les rapports entre les cultes et la politique, sur l'utilisation politique des mythes et des oracles, nous relèverons ici l'utilisation des documents épigraphiques. Pp. 30 sqq., sur le *genos* des Salaminiens; p. 36, n. 38, discussion de l'interprétation de M. Guarducci (*Bull.* 1950, 91). P. 45 sqq., sur le culte de Bendis à Athènes. P. 72 sqq., les tribus doriennes. P. 142 sqq., les tribus ioniennes. P. 150 sqq., les phratries. P. 163, n. 48, discussion sur l'épithète de Zeus Ἐλάστερος à Paros (*Bull.* 1951, 164).

25. S. Wikander, *Études sur les mystères de Mithras*, I, *Introduction* (46 pp. in-8°; Lund 1950). Vigoureuse étude critique qui sort — enfin — de la fable convenue. Sur le culte de Mithra comme sur d'autres cultes orientaux dans le monde gréco-romain, on s'en tient souvent à une vulgate qui repose beaucoup moins sur des preuves ou des indices que sur une répétition obstinée; si la critique s'y applique, elle y peut souvent rencontrer des hypothèses arbitraires que les découvertes abondantes n'ont nullement confirmées, des rapprochements de textes hétérogènes, des confusions de milieux bien distincts, des textes mal compris ou sollicités et détournés pour soutenir des thèses préconçues, des raisonnements boiteux et des cercles vicieux. L'étude de W. est très instructive. — Au point de vue des inscriptions, signalons ici ce qui concerne le culte d'Anahita en Asie Mineure (pp. 6 sqq.), les noms théophores tirés de Mithra (pp. 19 sqq.), les remarques sur l'inscription gréco-araméenne d'Ariaramneia (pp. 27-28, 40-41; cf. *Bull.* 1939, 443-444), sur le relief phrygien de Savcılar (et non Savçilar) (p. 27; cf. *Bull.* 1939, 422; A. D. Nock, *AJPh.* 1942, 350), comme sur le relief d'Isparta (cf. *CRAI* 1948, 401; Nilsson, *Griech. Religion*, II, 643, note 3). — A propos de ce dernier monument, publié à différentes reprises sous le nom de « relief de Baris » (ainsi F. Cumont, *Anat. Studies Buckler*, 70; *CRAI* 1947, 303 sqq. : *Le bas-relief mithriaque de Baris*; W. n'emploie pas cette désignation), signalons qu'à notre avis, d'après les observations faites dans notre voyage en Pisidie de 1948 (cf. *CRAI* 1948, 402), la ville de Baris n'était pas située à Isparta, mais à un site antique, appelé Farı, que nous avons découvert près du village Kılıç, à l'angle nord-est du lac de Burdur.

26. L'article de I. Lana, *Riv. Fil.* 1951, 145-160 : *I Ludi Capitolini di Domiziano*, non seulement n'apporte rien de nouveau, sauf des contresens sur les expressions παῖδες Ἀκτιακοί (p. 145), παῖδες Ὀλυμπικοί, Πυθικοί, Ἰσθμικοί (p. 152), mais ne connaît qu'une documentation très vieillie (cinquante ans d'âge ou davantage) et très incomplète. Pitié pour le papier! Imprimera-t-on bientôt dans les revues scientifiques des compositions d'élèves de lycée? Il en est qui seraient sensiblement au-dessus du niveau de cet article.

27. Th. Renoirte, *Les « Conseils Politiques » de Plutarque, Une lettre ouverte aux Grecs à l'époque de Trajan* (144 pp. in-8°, 1951; Univ. Louvain). Cet ouvrage peut apporter d'utiles précisions sur la date de ce traité et sur sa place dans l'œuvre de Plutarque. Mais on est obligé de marquer ici que l'auteur ignore pratiquement tout dans un domaine indispensable au commentaire de ce traité, à savoir la vie politique et sociale des cités grecques à l'époque romaine, sur laquelle

les inscriptions fournissent une immense documentation. Elle s'en est tenue à quelques volumes de synthèse, périmés ou exsangues ; ainsi, elle croit sur parole (p. 16) un auteur moderne déclarant tout simplement que les « officiers municipaux à cette époque étaient corrompus, incompétents ou extravagants ». Elle ignore l'ouvrage de Rostovtzeff, *Gesellschaft und Wirtschaft*; pour la prosopographie, elle ne connaît pas Groag, *Die römischen Reichsbeamten von Achaia* (1939) ; sur Cornelius Pulcher, elle retarde de 50 ans. Elle peut se plaindre que ce traité de Plutarque « reste perpétuellement en disgrâce » (p. 50), mais c'est elle qui tient « en disgrâce » et les documents épigraphiques, même publiés dans les grands recueils, et les travaux relatifs à ces documents. Un exemple des connaissances de l'auteur : (p. 69) Ménémachos de Sardes « n'est connu que par les Conseils politiques de Plutarque. On trouve des Ménémachos, stratèges à Mytilène de Lesbos, au temps de Commode et de Caracalla [renvoi à P. W.]. Mais nous ignorons leur nom de famille [*sic !*], il est hasardeux de tenter un stemma généalogique et de les supposer descendants de notre personnage ». Il n'y aurait pas lieu d'insister sur ce travail hâtif et prématuré, — l'auteur nous dit (p. 10) : « nous parcourions, voici deux ans, le gros in-folio des « Œuvres morales et meslées » de Plutarque traduites par Amyot en quête d'un sujet de dissertation, choisissant l'un traité puis l'autre, quand notre attention fut retenue par un groupe de titres... nous ignorions encore que Plutarque se fût jamais occupé de philosophie politique ou de politique tout court », — si cela ne manifestait clairement le paradoxe, en un temps d'extrême difficulté pour la publication des ouvrages scientifiques, d'une « surproduction » de très faible qualité, et la responsabilité des directeurs de travaux et de collections. Ce travail a manqué manifestement d'une direction compétente. La forme même, expression (cf. par ex. p. 12 les citations inopinées de Ch. Péguy, et pp. 112, 113, 125, 128), vocabulaire et grammaire, aurait demandé plus d'exigence. Cf. notre réflexion *Bull.* 1941, 21 *a*; 1942, 90 *a*, sur la publication de certaines dissertations.

28. Compte rendu du livre de H. G. Pflaum, *Les procurateurs équestres* (*Bull.* 1951, 37) par J. H. Oliver, *AJPh.* 1951, 316-322; S. J. De Laet, *Gnomon* 1951, 324-329. — Relevons que les plaintes sur l'absence d'un index seront sans objet, puisqu'un index commun paraîtra avec le volume annoncé sur le Corpus des cursus procuratoriens équestres, et qu'un index spécial au volume déjà paru eût fait, à grands frais, double emploi et eût compliqué les recherches.

29. Nouvel aliment à la discussion d'une question à l'ordre du jour et aux aspects variés (*Bull.* 1951, 39) dans le mémoire de V. Arangio-Ruiz, dans les *Scritti giuridici in onore di Francesco Carnelutti* (1950), IV, 53-77 : *Sul problema della doppia citadinanza nella republica e nell' impero romano* ; il y expose son avis de façon claire et réaliste, en utilisant notamment l'inscription de Rhossos pour le navarque Séleukos et l'inscription de Chios *Sylloge*^{3}, 785.

Calendrier et chronologie. — Voir n°s 48 (l'année 307-306 à Athènes), 170-172 (ères en Syrie), 177 (chronologie hellénistique à Chypre).

30. **Langue et formulaire.** — P. M. Fraser, *Eranos* 1951, 102-108 : — κύρω *and* — κυρέω, *A lexicographical note*, d'après les papyrus et les inscriptions, pour établir l'usage ptolémaïque des verbes προσκύρειν (τὰ προσκύροντα), προσ-

κυρεῖν (dans Josèphe et Diodore, mais pas dans les documents), συγκύρειν (presque toujours τὰ συγκύροντα, plus fréquent que προσκύροντα), συγκυρεῖν (n'apparaît pas dans les papyrus ptolémaïques et ne devient fréquent qu'à l'époque byzantine).

31. M. N. Tod, *ABS*, 46 (1951), 182-190 : *Laudatory epithets in Greek epitaphs*, esquisse le classement des épithètes accolées au nom du mort (ou au terme de parenté) dans les épitaphes en prose pour en tirer un tableau de l'idéal moral courant. Ce tableau (pp. 189-190) nous paraît posé en porte-à-faux, parce que la matière de la documentation est arbitrairement restreinte à cette catégorie de documents, qui est la plus pauvre en ce genre. Les épigrammes donnent une image bien plus nuancée et plus intéressante, parce que les survivants ont recours à la poésie dès qu'ils veulent dire quelque chose; elles sont souvent le commentaire indispensable pour préciser le sens de telle épithète dans la prose; souvent, telle épithète rare ou unique en prose est un emprunt au style des épigrammes où elle est courante; enfin certaines des épitaphes « avec épithètes » ont des morceaux de mètre (ainsi *IG*, VII, 3434, cité pour ποθητός, p. 189; dans le second texte allégué, *IG*, IX 2, 844, le mot est suspect d'être un nom propre; il y a d'ailleurs d'autres exemples de ποθητός). Les inscriptions honorifiques sont essentielles aussi pour dégager l'idéal grec moyen aux différentes époques, et elles forment une partie très importante de notre documentation dans les études que nous préparons sur ce sujet. On peut dire que « the « average » Greek... claims no special loyalty to city-state or sovereign lord » seulement si on laisse de côté justement les textes où ce sentiment trouve à s'exprimer. Jugerons-nous que nos contemporains sont dépourvus d'opinions et de passions politiques et sociales parce que leurs épitaphes ne donneront place qu'aux épithètes de « regretté, bon époux, etc. »? Ce qu'il y a à faire pour les épithètes dans les épitaphes en prose — en dehors de la très modeste contribution qu'elles apportent, à côté de documents bien plus riches, à la définition de l'idéal moral; à ce point de vue, il faudrait analyser à l'occasion l'ensemble des épithètes appliquées à un même défunt pour en tirer son « portrait » individuel (un bel exemple, ci-après, n° 168, à Berytus); il faudrait aussi préciser les emplois; ainsi T. cite, p. 188, « ἀγνός, ἀγνότατος (*IG*, II², 9526; XIV, 1809, 1829) »; en fait, il s'agit de ἀγνή et ἀγνοτάτη, pour des femmes seulement, et on constate dans un cas qu'il s'agit d'une jeune fille, παρθένος ἀγνή, dans un autre d'une femme mariée, γυνὴ ἀγνοτάτη καὶ φιλόστοργος; — ce qu'il y aurait à faire, pensons-nous, c'est de classer ces épithètes de façon plus précise et avec des exemples plus nombreux (certaines collections déjà publiées n'ont pas été utilisées; quelques épithètes n'ont pas été relevées), pour dégager les emplois locaux; il y a quelques indications à ce sujet dans l'étude de T., mais de façon trop peu précise et pas toujours sûre; telles épithètes ne sont pas en usage essentiellement à Rome, mais aussi en Asie Mineure; ainsi ἀγαπητός est cité d'après une épitaphe de Rome qui, en réalité, est chrétienne et donc exclue en principe, mais le mot est fréquent en Asie Mineure; pour καταθύμιος, T. dit qu'il ne l'a pas « rencontré ailleurs que dans deux épitaphes de S. Paolo sur le Tibre »; mais, sans faire aucune recherche, nous avons sous la main un texte de la Mysie hellespontique (*JHS* 1897, 277, 28 : Ἀλεξάνδρῳ τέκνῳ

καταθυμίῳ) et un de la région du Haut Caïque (*BCH* 1887, 176 : Τυχικῷ τῷ καταθυμίῳ τέκνῳ ἕνι καὶ μούνῳ); — pour fixer la chronologie, entièrement négligée, — et en distinguant les milieux : ainsi un milieu aussi particulier que le milieu juif ; le seul exemple de θεοσεβής (Paton-Hicks, *I. Cos*, 278) doit être l'épitaphe d'une prosélyte et, pour θεοσεβής, il s'agit bien moins d'une épithète qualificative que de l'indication d'une catégorie (cf. *Études Anatoliennes*, 411) ; les épitaphes de la colonie juive de Leontopolis en Égypte sont prolixes en épithètes peu répandues ailleurs ; ainsi le seul exemple cité de φιλογείτων (p. 189 : *SEG*, I, 574) est tiré d'une inscription de cette colonie juive. Les seuls exemples de φιλόθεος et φιλοχήρα sont empruntés à la même inscription de Rome, *SEG*, II, 521, qui est chrétienne (un poisson et une ancre) ; or T. a justement déclaré (p. 183) qu'il exclurait les inscriptions chrétiennes qui conduisent dans un milieu moral tout différent. Sans entrer dans le détail, signalons encore que ἄμωμος, cité p. 188 d'après Dimitsas, *Makedonia*, 463, avait disparu ; on a le nom de femme Μωμώ, propre à la Macédoine (cf. *Rev. Phil.* 1939, 150, n. 4) ; le seul exemple de ἀνδρικός (p. 188 : *IG*, VII, 2345) est très suspect, et il s'agit bien plutôt d'un nom de personne, bien attesté et en Béotie même.

32. Sur les ethniques de villes de Troade et d'Éolide, Αἰολεὺς ἀπὸ Ἀλεξανδρείας, ἀπὸ Κύμης, etc., L. Robert, *Études de numismatique grecque* (1951), 96-97.

33. A. D. Nock, *Harvard Stud.*, 60 (1951), 201-204 : *Mysterion*. Sur un sens du mot (secret, révélation, et non initiation), notamment dans l'épigramme d'Éleusis *IG*, II², 3661. — Note 2, considérations sur la « puzzling inscription » de Sparte *IG*, V 1, 361. Le second vers τοῦτο δεῖ τὸν ζῶντα ποιεῖν, τέλος ὁρῶντα τοῦ βίου (sur le thème, cf. *Études Anatoliennes*, 370 ; *Rev. Phil.* 1943, 182-183 ; 1944, 55-56 ; *Hellenica*, I, 104, n. 1, où l'inscription de Sparte est citée) nous ferait penser qu'il y avait, au-dessus de l'inscription, un relief, plus ou moins détaillé, du genre de celui qu'a fait connaître F. Cumont, *Antiq. Class.* 9 (1940), 1-7 (cf. *Bull.* 1940, 212), avec notamment l'inscription τοῦτο μόνον ζῶν ἐχέδησα.

Sur des noms de monnaies, voir n°s 49, 61, 120, 129, 142, 148.

34. **Onomastique.** — J. Sundwall, *Kleinasiatische Nachträge* (*Studia Orientalia, edidit Societas Orientalis Fennica* ; 50 pp. in-8°, Helsinki 1950). S. donne des addenda à son volume paru en 1913, *Die einheimischen Namen der Lykier nebst einem Verzeichnisse kleinasiatischer Namensstämme*, travail sans soin qui est devenu une ruine. Dans le nouveau mémoire, il y a encore quelques noms grecs métamorphosés en noms lydiens et cariens, des noms emprnntés à de mauvaises éditions rectifiées de façon certaine sans que S. le sache, des jongleries géographiques. Surtout, S. s'acharne à ne pas jeter par-dessus bord ses bévues antérieures et il maintient, par des affirmations aveugles, le caractère indigène de noms clairement grecs ou latins, ou de noms mal lus ou mal coupés, sans tenir compte de l'origine des documents ni du milieu dont ils émanent. On reste surpris devant cette obstination stérile, ces raisonnements étonnants ou amusants, cette absence d'esprit critique, ces rapprochements avec des formes très éloignées, alors qu'on écarte ce qui est sous la main et rigoureusement semblable, le caractère livresque de la recherche qui utilise des fiches à contresens sans jamais avoir la moindre connaissance du milieu géographique, historique et philologique, cette méconnaissance du passé indigène

et de l'histoire, passé et histoire qui n'apparaissent que sous forme de fiches de noms en mitannien ou en louvite. Il y a du travail à faire sur les noms indigènes de l'Anatolie connus par les inscriptions grecques; il y faut de la conscience et le goût de constituer des séries en rapprochant ce qui est semblable, et il faut naturellement de l'esprit critique. On ne peut ici que mettre en garde l'usager devant cette caricature du travail scientifique et, puisqu'il le faut encore, on critiquera ailleurs en détail la façon de travailler où s'est enlisé S., sa fantaisie et sa négligence, ses quiproquos géographiques, historiques et philologiques. Ce tas de fiches mal faites a l'intérêt de montrer ce qu'il ne faut pas faire.

Voir nos 25 (noms formés sur celui de Mithra), 50, 54 (Athènes), 74 (Macédoine), 75 (Épire), 78, 81, 88, 89, 92, 93, 101, 102 (Thrace et Mésie), 110, 116 (Bosphore Cimmérien), 135 (Itanos), 159, 161, 166, 167 (Syrie), 180 (Égypte), 197 (Sicile).

35. **Prosopographie.** — W. Peremans et E. Van't Dack, *Prosopographia Ptolemaica*, I, *L'administration civile et financière, n. 1 à 1824* (Univ. Louvain, *Studia Hellenistica*, 6; XXVI et 164 pp. in-8°, 1950). Les recueils prosopographiques sont un des instruments de travail les plus utiles (cf. Ad. Wilhelm, *Wiener Studien*, 34 (1912), 414-416; L. Robert, *BCH* 1935, 422, n. 6; *Hellenica*, II, 32-33), et celui-ci mettra à la disposition des savants un matériel extrêmement dispersé. Dans l'introduction, les auteurs justifient leur plan, à la fois logique et alphabétique ; ils exposent l'économie de leur ouvrage et les difficultés du classement (homonymes, pluralité des noms, caractère vague du titre ou de la fonction, localisation, chronologie). Les volumes suivants seront consacrés : II à l'armée, III au clergé, IV notamment au notariat, aux métiers, aux possessions extérieures ; le volume V donnera, dans l'ordre alphabétique, d'une part les personnages dont on ne sait la fonction ou le métier, d'autre part tous les noms cités, avec un classement logique, dans les volumes précédents, en sorte qu'il « fera office de registre alphabétique de noms pour toute la prosopographie » ; cela est indispensable. Pour prendre un exemple, dans l'index de la *Sylloge*[3], les noms, au lieu d'être classés tous par ordre alphabétique, l'ont été par villes ; aussi, lorsqu'on voudrait chercher, ce qui est le cas le plus ordinaire pour les lecteurs d'une *Sylloge*, non point si tel citoyen de telle ville est connu, mais si tel nom est connu en grec, où que ce soit, on ne peut, puisqu'il faudrait chercher à la suite dans la série de toutes les villes grecques. Le second index, registre sommaire de la *Pros. Ptolemaica*, remédiera donc à l'inconvénient et permettra aussi des recherches onomastiques, ce que doit faciliter toute prosopographie. Le premier volume groupe les notices prosopographiques : de l'administration centrale à Alexandrie, l'administration des villes ou des politeumata de l'Égypte, l'administration civile de la chôra, l'administration financière de la chôra. Pour montrer le plan dans le détail, citons les premières subdivisions de cette dernière partie : les hypodioecètes, leurs subordonnés, les eclogistes du nome, leurs subordonnés, les épimélètes, leurs subordonnés, οἱ ἐπὶ τῶν προσόδων, les économes, leurs subordonnés, les trapézites, leurs subordonnés, les dokimastai, les sitologues, etc. A l'intérieur de chaque subdivision, naturellement l'ordre alphabétique. Numérotation continue dans tout le volume et dans les suivants. — N. 155, sur l'ethnique et la provenance de ce Théon, aucune des éditions citées (et il faudrait ajouter *IG*, XI 4, 1042) ne donne de précision ; la question est résolue dans *Études Anatoliennes*, 74, n. 6.

36. Is. Lévy (n° 6), *Notes d'histoire hellénistique sur le second livre des Maccabées*, pp. 688-699 : II, *Ptolémée, fils de Makrôn*, en donnant une monographie du « Ptolémée dit Makrôn » de II Macc. 8, 11-13, et en définissant sa politique, le reconnaît dans le Πτολεμαῖος Μάκρωνος Ἀλεξανδρεύς proxène de Delphes en 188-187, *Sylloge*³, 585, l. 138 (identification déjà proposée par R. von Scala, *Die Studien des Polybios* (1890), 59, n. 2 : « der wohl der Πτολεμαῖος Μάκρωνος ist... »; dans *Sylloge*³, note 54, d'après Preuner, Hiller suggérait d'identifier le proxène de Delphes au fils du Ptolémée de II Macc.).

37. T. Robert S. Broughton, *The magistrates of the Roman Republic, with the collaboration of Marcia L. Patterson* (pour les années 218-201), *volume I, 509 B. C. — 100 B. C.* (*Philological Monographs published by the American Philol. Association*, XV 1), 578 pp. in-8°, New-York 1951. Très utile prosopographie des magistrats romains (y compris les prêtres et les vestales), classés année par année, avec renvois aux textes anciens, bibliographie et notes. Le tome II comprendra avec la suite de ces listes, de 100 à 31 a. C., les magistrats dont la date est incertaine, les monétaires et, ce qui sera très important, l'index alphabétique des noms et la carrière de chacun des magistrats.

38. Un volume posthume d'Arthur Stein nous donne le dernier fruit de son érudition étendue et de sa critique judicieuse : *Die Präfekten von Aegypten in der römischen Kaiserzeit* (*Dissertationes Bernenses*, I, 1 ; publiées par A. Alföldi ; 248 pp. in-8°, Berne, Francke, 1950). Cf. H. G. Pflaum, *Latomus*, 10 (1951), 471-477 : *A propos des préfets d'Égypte d'Arthur Stein* ; — E. Birley, *Gnomon* 1951, 440-443.

38 *a*. La *Prosopographia Imperii Romani* a été continuée par un nouveau fascicule, IV 1 (43 pp. in-8) paru au début de 1952. Il contient les noms commençant par G. Il a été encore rédigé par A. Stein, qui avait utilisé à l'occasion des notes de E. Groag.

Voir n°s 52, 53 (Athènes) ; 60 (Sparte) ; 156, 163 (gouverneurs romains).

ATTIQUE

Athènes et l'Attique. — Voir n°s 22 (professions des affranchis), 24 (Salaminiens, Bendis).

39. H. A. Thompson, *Hesperia* 1950, 318 : à l'Agora, en 1949, base de statue de Κοίντον Λυτάτιον Κοιντ (*vacat*) ; peut-être Quintus Lutatius Catulus, fils de Quintus, partisan de Sylla. — *Ibid.*, 336 : nouveaux fragments de *IG*, II², 3171 ; la statue, élevée par Attale II, était celle d'un Θεόφιλος, σύντροφος du roi, sans doute celui qui a été honoré par le décret *IG*, II², 947. — H. A. Thompson, *Hesperia* 1951, 53 : borne du ve siècle : [Δ]ήμητρο[ς] *hόρος*.

40. A. E. Raubitschek *AJA*, 55 (1951), 221-229 : *The origin of ostracism*. Cf. C. A. Robinson Jr., *AJA* 1952, 23-26 : *Cleisthenes and ostracism*. — P. 228, n. 28, R. suggère une nouvelle interprétation de l'ostracon *Bull.* 1949, 37 ; 1950, 65 : « le prytanée... peut avoir été le tribunal qui avait l'habitude de traiter des affaires de tyrannie ».

41. G. A. Stamires et E. Vanderpool, *Hesperia*, 19 (1950), 376-390 : *Kallixenos the Alkmeonid*, publient de nouveaux ostraca.

42. Sur l'épigramme du stratège Kallimachos et de la bataille de Marathon *IG*, I², 609 (Tod, *Gr. Hist. Inscr.*, 13; Raubitschek, *Dedications Acropolis*, 13), nouvelles études de B. B. Shefton, *ABS*, 45 (1950), 140-164 et Pl. 10-11 : *The dedication of Callimachus* (*IG*, I², 609); E. Fraenkel, *Eranos*, 49 (1951), 63-64 : *A Marathon epigramm.*

43. J. Pouilloux, *BCH* 1951, *Trois notes thasiennes*, pp. 96-99 : II, *Hasard ou rencontre prosopographique* ? L'Ekphantos mentionné dans l'épigramme *IG*, I², 530 (Raubitschek, *Dedications Acropolis*, 121), comme un étranger fixé à Athènes, sans doute vers 475, serait-il un Thasien et le grand-père de l'Ekphantos connu par *IG*, II², 33, l. 9 (Ad. Wilhelm, *Attische Urkunden*, V, 4-11) comme un Thasien exilé à Athènes à la fin du ve siècle ou au début du IVe ? — Les « difficultés d'interprétation » du début de *IG*, I², 530, marquées par P. à la suite de Raubitschek, nous paraissent illusoires. Il n'est pas question de deux dédicants, le père et le fils d'Ekphantos, ce dernier étant, dit-on, mort sans doute à la guerre où il aurait combattu avec les Athéniens. Le texte porte (nous ne gardons pas l'orthographe attique) : Παρθένωι Ἐκφάντου (il n'y a naturellement aucune raison de songer à corriger Ἐκφάντο en Ἔκφαντο(ς) et, dans ce cas, il semble qu'on ne puisse plus construire la suite de la phrase) με πατὴρ ἀνέθηκε καὶ υἱὸς | ἐνθάδ' Ἀθηναίηι μνῆμα πόνων Ἄρεως | Ἡγέλοχος... Il nous paraît clair que le dédicant — le seul — est un Hégélochos, qui déclare être le fils d'un Ekphantos et en même temps le père d'un Ekphantos (auquel il a donné le nom du grand-père). C'est une des trois hypothèses qu'avançait R., sans la retenir semble-t-il, et P. ne l'envisage pas. C'est pourtant ce qu'avait établi Carl Keil, *Philologus, Suppl.* II (1863), 551-564, et qui a été rappelé, et cela seulement, dans toutes les principales éditions : *IG*, Kaibel, Geffcken. Le commentaire de R. a fait reculer la question depuis longtemps bien réglée, et les hypothèses qu'il a construites sur « les dédicants et Ekphantos », sur le défunt Ekphantos, sont chimériques. Il est dommage qu'elles puissent servir actuellement de base. C'est Hégélochos qui a assumé les πόνοι Ἄρεως, et « l'Ekphantos combattant des guerres médiques », « célébré à Athènes au temps des guerres médiques », et qui « avait donné sa vie » pour la cause athéno-thasienne, comme le représente P., n'existe pas. Si la famille connue par *IG*, I², 530, était vraiment thasienne et si l'Ekphantos de II², 33, en était un descendant, il faudrait en tout cas modifier l'hypothèse sur l'identité et la date du grand-père de l'Ekphantos de la fin du ve siècle.

44. M. Ostwald, *AJPh.* 1951, 24-46 : *The prytaneion decree re-examined*, *IG*, I², 77 (cf. *Bull.* 1951, 62). « The changes and restorations proposed in this paper concern form rather than content. Only in the case of the exegetai have we ventured to introduce a radical change. Whether we were right in substituting the μάντεις for the exegetai or not, we hope to have demonstrated that the Prytaneion decree cannot be used to prove the existence of ἐξηγηταὶ πυθόχρηστοι in the fifth century ».

44 *a*. B. D Meritt et A. Andrews, *ABS*, 46 (1951), 200-209 et Pl. 23 : *Athens and Neapolis*. Réédition des décrets *IG*, I², 108 (Tod, *Gr. Hist. Inscr.*, I, 84). Notamment, aux lignes 8-9 les éditeurs restituent : οὐκ ἠθ[έλησαν ἀπο]στῆνα[ι ἀπ' Ἀθηνα[ίων, ἄνδ[ρες δ' ἀ]γαθοὶ κτλ. ; — restitution complète des lignes 26-33 ; — aux lignes 48-63, restitution plus courte de 6 lettres à chaque ligne que les restitutions précédentes.

45. M. Crosby, *Hesperia* 1950, 189-312 : *The leases of the Laureion mines.* Publication des fragments des actes des polètes relatifs aux mines du Laurion (IVe siècle) trouvés à l'Agora. — *Ibid.*, 336, on annonce la trouvaille de deux nouveaux morceaux.

46. J. V. A. Fine, *Horoi, Studies in mortgage, real security and land tenure in ancient Athens* (*Hesperia, Suppl.* IX, 1951), 216 pp. in-4° et 7 pl. F. publie, avec photographies, les bornes hypothécaires inédites trouvées à l'Agora (33 bornes) ainsi qu'une borne inédite du Musée épigraphique et une de la région du Céramique ; il en réédite deux de l'Agora qui avaient été publiées sans photographies, et il y ajoute soit l'indication des bornes hypothécaires déjà connues, lorsqu'elles sont dans *IG*, II² ou *IG*, XII, soit leur texte lorsqu'elles se trouvent dans d'autres publications (par exemple, n. 9 une d'Anavysos, n. 16 du Sounion, n. 17 de Vari, cf. *Bull.* 1948, 60 ; n. 25 à Marathon, cf. *Bull.* 1950, 103) : *Hesperia, AJPh., Annuario, Ath. Mitt., Kerameikos*, ou des revues grecques. A cette publication de documents il ajoute une longue étude sur le caractère de ces bornes et sur la nature du contrat dont elles sont le témoignage. Comme on l'avait constaté, elles vont du IVe siècle au milieu du IIe siècle (F. a raison de repousser l'hypothèse qu'il y aurait eu auparavant des *horoi* en bois, et surtout des σανίδες ou σανίδια, planchettes en bois, au sujet desquelles il faut renvoyer à l'étude d'Ad. Wilhelm, *Beiträge*, 239 sqq., qui a examiné l'abondante documentation épigraphique où elles apparaissent, documentation plus précieuse que les passages des lexicographes, et l'usage auquel elles étaient destinées). L'examen que fait F., dans les chapitres suivants, pour déterminer la nature de l'hypothèque (ch. IV ; critique des théories de U. E. Paoli sur le droit attique — ouvrages cités, p. VII —), de l'ἀποτίμημα lorsqu'il s'agit des mineurs (ch. V, μίσθωσις οἴκου) et des dots (ch. VI, ἀποτίμημα προικός), de la πρᾶσις ἐπὶ λύσει (ch. VII) est destiné à établir pourquoi on ne trouve pas ces documents avant le IVe siècle. Il donne son explication, qu'il reconnaît « unorthodox », au chap. VIII : *Mortgage and land tenure* : il ne peut y avoir d'hypothèque que si la propriété est aliénable ; elle ne l'était pas en Attique avant la fin du Ve siècle ; ce ne sont pas les réformes de Solon qui ont modifié la situation, mais la propriété n'est devenue aliénable qu'à partir de la guerre du Péloponèse. — Nous n'acceptons pas un certain nombre des raisonnements et des conclusions de l'auteur. Nous ne citerons qu'un point : l'interprétation qu'il donne de l'ἔγκτησις γῆς ou οἰκίας accordée à des étrangers à la fin du Ve siècle ; pour F., ce n'est pas le droit d'acquérir des biens immobiliers, mais le don de terre ou de maisons sur les biens confisqués aux oligarques (sur les dons de terre aux personnages honorés, cf. Ad. Wilhelm, *Neue Beiträge*, III, 4 sqq), et par cette interprétation inadmissible il sauvegarde son principe que les biens immobiliers étaient inaliénables avant le IVe siècle.

47. J. Marcadé, *BCH* 1951, 55-89 : *Les sculptures décoratives du Monument des Taureaux à Délos.* Pp. 88-89, M. rappelle, sans l'écarter, l'hypothèse de Lattermann mettant le devis de travaux *IG*, II² 1678 en relation avec le Monument des Taureaux. Il discute les restitutions des lignes 4 et 58.

48. K. Maltezos, *Praktika Akad. Athènes*, 21 (1946 ; paru en 1950), 79-94 : Τὸ ἔτος τοῦ ἐν Ἀθήναις ἄρχοντος Ἀναξικράτους (*307-306* π. X.), l'année où furent éta-

blies les tribus Antigonide et Démétrias. Historique des opinions sur la question. Conclusion : l'année était en principe ordinaire et a commencé ainsi ; elle est devenue intercalaire, par un second Gamélion (non Poseideôn) de 29 jours, aux dépens de l'année suivante. Calcul du nombre de jours de chacune des prytanies de cette année. Restitutions des intitulés mutilés des décrets.

49. L. Robert, *Études de numismatique grecque* (1951), 105-135 : *Les drachmes du Stéphanéphore à Athènes*, montre que cette monnaie ne doit son existence chez les auteurs modernes qu'à un contresens sur des inscriptions d'Athènes et de Délos, et qu'il s'agit dans tous ces cas des « drachmes d'argent stéphanéphore », c'est-à-dire du monnayage athénien du Nouveau Style. Notamment, rectifications sur des clauses de la loi sur les poids et mesures *IG*, II², 1013. — P. 126, corriger naturellement « flanc » en « flan ».

50. M. Th. Mitsos, *BCH* 1950, 218-223 : *Inscriptions d'Athènes*, V. Après révision des pierres, correction de noms de personnes dans les inscriptions d'Athènes, surtout dans les textes éphébiques de l'époque impériale. Rapprochement des fragments 2160, 2159 et 2136. M. prévient : « Je rappelle qu'au terme de mes recherches de détail, je ferai valoir dans un mémoire systématique l'importance et la portée des résultats ainsi obtenus ». On attendra avec impatience de voir la portée de ce qui est relatif à *IG*, II², 2045 et qui occupe la moitié de la page 219.

51. M. Th. Mitsos, *Arch. Ephem. 1950-1951* (1951), 17-51 : Ἐπιγραφαὶ ἐξ Ἀθηνῶν, VI, publie une nouvelle série de rapprochements de fragments de catalogues éphébiques de l'époque impériale et des révisions de lectures. Nous enregistrons ici tous les raccords. — N. 1 : (*IG*, II²) 2005 est complété par un fragment nouveau. — N. 2 : 2019, 2072 et 2252. — N. 3 : 2039 et 2076. — N. 4 : 2081 *b* et 2254. — N. 6 : 2149, 2145, 3568 et un fragment nouveau. — N. 7 : 2151, 2141, 2140 et 2139. — N. 11 : 2228, 2249, 2210, 4187 et deux fragments nouveaux. — N. 12 : 2226 *f*, 2142 et un fragment nouveau. — N. 13 : 2248, 2001 et 2046. — N. 14 : 2 251 et 2487. — N. 16 : 2239 et 1999. — N. 17 : 2061, 2288, 2093 *b*, 2165 et 2173. — N. 18 : 2069, 2138, 2162, 2166, 2045 et 2093 *a*. — N. 19 : 2456 et 2457 sont des morceaux de 1009, n° sous lequel ils avaient déjà été édités. — N. 22 : 2260 et un fragment nouveau. — N. 24 : corrections légères à 2453. M. n'a pas su que le fragment avait été reconnu et republié comme un morceau de l'inscription S. Dow, *Hesperia* 1935, p. 71 sqq., n. 37, fragment L, et que ces lectures avaient déjà été faites par S. Dow (p. 76); l'ensemble a encore été republié, avec de nouveaux fragments, par Meritt, *Hesperia* 1946, 201 sqq., n. 41 (ce morceau, p. 210). — N. 25 : 2485 complète 1006, lignes 106-112, IV. — N. 26 : au dos de 2455, fragment d'un décret de *Karthaia* donnant le droit de cité; l'inscription est une pierre errante. — N. 30 : 2247, 2250 et 2484. — N. 39 : publie une épitaphe apportée de Nea Makri.

52. J. A. Notopoulos, *Hesperia* 1951, 64-66 : *Epigraphical notes*. — I. Sur *IG* II², 1804, début de l'intitulé d'une liste de prytanes. — II. *The* Αὐρήλιοι *in IG, II², 1824*. N. rejette l'opinion de J. H. Oliver sur l'identification de ces empereurs et maintient la sienne (cf. *Bull.* 1950, 79, *in fine*). Remarques prosopographiques.

53. R. Flacelière, *REG* 1951, 325-327 : *Le poète stoïcien Sarapion d'Athènes*,

ami de Plutarque, complète l'étude de J. H. Oliver (*Bull.* 1950, 82) ; les idées et le style du poème moral de Sarapion sur les devoirs du médecin correspondent bien à ce que l'on sait du personnage par Plutarque dans le traité « Sur les oracles de la Pythie ».

54. W. Peek, *Ath. Mitt.*, 67, pp. 1-217 (et 23 planches) : *Attische Inschriften, Nachträge und Verbesserungen zu IG, I², II²*. L'article a été composé en 1944, détruit en 1945 avant sa publication et réimprimé en 1951. Il réunit des inscriptions d'Athènes même et de divers dèmes de l'Attique ; nous les analysons ici dans l'ordre où les a présentées P., et nous marquons en italiques les provenances des dèmes attiques. — P. a visité soigneusement la plaine d'Athènes en 1942, avec W. Wrede, et il y a trouvé et retrouvé des inscriptions. Il donne ici un long supplément à *IG*, II², avant tout au fascicule consacré aux épitaphes. Il apporte des inscriptions inédites, recueillies sur place dans la campagne, dans les musées, dans des collections particulières et dans le commerce, — des inscriptions oubliées par J. Kirchner et qui avaient été publiées par Milchhöfer dans son *Antikenberichte aus Attika* (cf. *Bull.* 1941, 2), par Svoronos dans le catalogue des sculptures du musée d'Athènes, ou dans les anciennes éditions du *CIA*, — des révisions sur les pierres ou sur estampages, des corrections et des suppléments par conjecture, et des additions aux lemmes (description de la pierre, de l'écriture, lieu actuel de conservation). P. a relevé de très nombreux exemples de doublets dans la publication de Kirchner ; la même inscription est publiée sous deux numéros différents d'après des publications ou des copies différentes, souvent avec quelque variante dans la copie, parfois sans différence. Nous enregistrons soigneusement ci-après ces cas. — L'importance, l'intérêt et la sûreté des résultats présentés sont loin de correspondre à l'étendue de ce très gros mémoire. Quelques réflexions au début semblent conditionnées par le moment où elles ont été écrites et destinées à la consommation locale. Des critiques ou des vœux nous semblent très contestables et peu mûris ; ainsi l'idée, exprimée en 1943-44, qu'il faudrait faire aussitôt une nouvelle Prosopographie Attique, sans attendre la fin des fouilles de l'Agora. — Une grande partie de l'intérêt pourrait résider dans le matériel onomastique. Celui-ci est traité avec facilité, avec une assurance trompeuse et sans recherches approfondies. Le répertoire de Bechtel sert d'arsenal à peu près unique, en dehors des *IG*, I et II, et P. l'utilise sans critique et sans en avoir bien compris l'économie. P. ne semble pas se rendre compte de l'incertitude de beaucoup de ses restitutions onomastiques ; il déclare très souvent qu'elles sont « ohne Frage », « die einzige mögliche Ergänzung », « passt nur », « in Betracht kommt nur », « es sollte klar sein », « gewinnt man leicht », « ich kann nur glauben... », alors qu'il y a bien des possibilités et que, d'ailleurs, une restitution n'apporte rien d'utile. Les addenda eux-mêmes introduisent déjà des réfutations ; ce qui était « ohne Frage » doit être abandonné pour un autre supplément assaisonné d'un « wohl » (ainsi dans le n. 177) ou, au contraire, présenté à son tour de façon péremptoire. Ce n'est pas ainsi que peut avancer l'étude de l'onomastique grecque, et elle a à poursuivre et à présenter, avec une autre méthode, des résultats de moins faible intérêt. — Il est curieux de dire, pp. 101-102, n. 182, sur un point délicat et où il n'apporte pas de solution

absolument convaincante, la polémique de P., dont les travaux ont été si souvent corrigés de façon décisive et exemplaire par Ad. Wilhelm, précisément contre Ad. Wilhelm : « Das Urteil [le fait d'insérer le nom Παναῖος dans son *HP*] des gerade in Namensfragen kompetenten Sprachforschers [Bechtel] reicht völlig aus, das Verdikt des Epigraphikers [Ad. Wilhelm] auszulöschen ». Comme si Wilhelm avait été un « épigraphiste » peu « compétent » en matière d'onomastique, auquel auraient manqué les principes du « Sprachforscher », et comme si son œuvre n'avait pas été spécialement riche en résultats en ce domaine et, peut-on dire, incomparable ! Il se peut bien que, dans ce cas, la correction ne soit pas justifiée, mais de quelle incompréhension ou de quelle négligence témoigne le ton de P. ! — Nous signalons ci-après ce qui est le plus important dans le mémoire de P. Plusieurs inscriptions ou observations ont été publiées par d'autres au temps même où P. rédigeait son article ou depuis lors ; nous les signalons ici par des renvois au Bulletin, sans avoir eu la préoccupation de les rechercher toutes ; tels quels, ces renvois peuvent être utiles au lecteur. — N. 3 = *Hesperia* 1947, 264, n. 16. — N. 5, *Gargettos* = *Bull.* 1950, 102. — N. 6-8 observations sur les décrets du dème d'*Halai Deltion*, 11 (1927-28), 40 sqq. — Cf. Ad. Wilhelm, *Attische Urkunden*, V, 135 sq. (*Bull.* 1942, 32). — P. s'étonne, p. 11 : « Nun ist Αἰσχέας überhaupt keine glaubliche Bildung, und die Konjektur Αἰσχέας liegt so nahe, dass man sich nur wundern kann, warum von einem so erfahrenen Epigraphiker wie K. Kuruniotis nicht sofort gefunden wurde » ; il n'a pas su que la correction Αἰσχέας avait été faite dès 1934 par Ad. Wilhelm, *Annuaire Inst. Or. Bruxelles*, II (*Mélanges Bidez*), 1018. — N. 9, *Rhamnonte* = *Bull.* 1944, 96. — N. 14-23 : sur les documents relatifs aux mines. Cf. ci-dessus, n° 45. — N. 24, de *Rhamnonte* ou de *Sounion* : lochages honorés par le conseil et le peuple, par les Ῥαμνούσιοι, les Ἐλευσίνιοι, les Φυλάσιοι. — N. 25 : liste de fonctionnaires, surtout militaires. — N. 26, *Paiania* ; longue liste, nommant 4 [ἄρχοντ]ες (l. 3), ἄρχοντας [Πα]λληνίδι (l. 38) et des πα[ράσιτ]οι (l. 8), παρ[α]σίτους (l. 41) ; P. y reconnaît un κοινόν connu par Athénée. Cf. R. Schlaifer, *Bull.* 1949, 59. — N. 29, à *Athmonon* = *Bull.* 1946-47, 105. — N. 30, vers *Markopoulo* ou *Keratea* : Τοῦ ἐράνου κτίστην ἐπόησα[ν] ἐνόντες ἅπαντες | Χρύσιππον πατέρα ἐν τελέαις θυσίαις. Puis le début d'une liste avec le κτίστης Χρύσιππος. — N. 38-43 : bornes hypothécaires (cf. n° 46). — N. 46, à *Éleusis* : [Ν]αῦτα[ι] Ρο... Μῦ[ς] τὸν βομὸν *h*[ι]ερ[ὸν ἀνέ]θεν τῶι Ποσειδῶνι τῶν Θραικῶν *h*ελόντε. Archaïsante. — N. 49. Dans *IG*, II², 2796, après ὁ δῆμος ὁ Τροζηνίων, P. lit : Ἀγν[ω]νίδης Νικοξέ[νου]. Il s'agit du personnage compromis dans l'affaire d'Harpale et qui s'exila dans le Péloponèse. — N. 52, à *Rhamnonte*, inscription honorifique avec 7 couronnes ; « stark verscheuerte... Schrift ». — N. 57. Dans la dédicace des éranistes au *Laurion*, II², 2940, P. veut restituer l. 1 : [Ἡ]ρακ[λεῖ θεῶι ou Τυρίωι]. — N. 66, II², 3846 = 4904. — N. 70 : l'interprétation donnée par P. des quelques mots subsistant de l'épigramme du Bas-Empire, II², 4227, ne nous paraît pas acceptable. — N. 75 : 4559 = 4858. — N. 79, dédicace métrique d'une femme à Héra : Ἀρχεστράτη Εὐριπίδο θυγάτηρ Παλληνέως ἀ[νέ]θηκε Ἥρηι γη[θ]ομένη. — N. 84-90 : sur des reliefs des nymphes. Pour le n° 88 (II², 4371), cf. *Hesperia* 1947, 69. — N. 92 : la dédicace à Déméter Karpophoros provient de Macédoine (Svoronos). — N. 98 : 4812 = 4739. — N. 94 : dédicace aux Ilythies. — Ἀρδυανός n'est pas

un ethnique, et il n'y a pas à songer à corriger en Σαρδιανός. Après le nom Τιβέριος Ἀγρίππας, c'est un cognomen ; il est normalement formé sur le nom Ἄρδυς. — N. 99-116, P. donne les résultats d'une révision très utile faite à la grotte de Pan près de Phylè, *IG*, II², 4828-4840, 4646, 13236, etc. N. 99 : dans 4828, Skias avait oublié la partie gauche; en réalité l'inscription est complète : Πᾶσι (les Pans) φίλοις (cf. 4831) ἀνέθηκε φέρων τόδε καλὸν ἄγαλμα Ἡμάθιος γενέτην, Διοσκορίδης ὄνομα. N. 102. Sous 4830, une imploration : Σώζεται, θεοί, Εὔδουλο[ν] μετὰ τῶν ἀδελφῶν κτλ. N° 103 : 4832, l. 15 et 16 : Σίντωρ, Δημόπυθος. — N. 108 : P. a lu l'ensemble, au lieu de quelques lettres éparses : Εὔπορος Ἀλεξάνδρου Ἀχαρνεύς λιθοξόος εὐχαριστῶ. Ce commentaire n'a pas de sens : « zu erwarten wäre (εὐ)χαριστήριον oder allenfalls εὐχαριστῶν bzw. εὐχαριστήσας (so *IG*, II², 4765) ». — N. 110 : après Εἰς ἱερὴν σπήλυνγα θεουδέα, P. a lu la fin du texte : Πανὸς ἵκοντο κλεινὸς Θεσσαλικὸς καὶ Εὐσόφις ἠδ' Α —. — N. 112 : 13236 se compose de deux inscriptions : [Ἀ]λεξάνδρα [καὶ] Εὐσόφις, puis : [Εὐ]σόφις ἐμν[ή]σθη ἦκων τὸ ἕκτον [νῦ?]ν Σκυλακίου κτλ. — N. 113 : au-dessus du dernier texte, Skias n'avait pas vu cette autre inscription : Πολλοῖς ἔτεσιν Νίκων, Ἰσαῖ[ος], Κηφ[ισοφῶν], Φι[λ]όν[εως?]. — N. 128 : sur l'oracle d'Asklépios et d'Hygie 4997. P. n'a pas connu Ad. Wilhelm, *Wiener Studien*, 56 (1939), 67-69 (*Bull.* 1939, 99). — N. 132. P. complète sa première lecture de 5172 et lit l. 2 : Ἥρας Ὁρίας, à rapprocher de l'Ἀθηνᾶ Ὁρία d'Éleusis. — N. 133-143 : sur des fragments d'épitaphes métriques du VIe et du Ve siècle. N. 140, P. réédite l'inscription de Phaidimos à *Prospalta Bull.* 1946-47, 103. — N. 145 : 5359 = 5347. De même dans *Hesperia* 1950, 30. — N. 154 : restituant [Λευ]καῖος dans 5776, P. ajoute : « In Betracht käme sonst noch Βαρκαῖος (Bechtel, 537) ». Mais il ne suffit pas de trouver un nom attesté dans Bechtel pour pouvoir le restituer n'importe où. Le Βαρκαῖος cité dans Bechtel est un Cyrénéen et, semble-t-il, tous ceux qu'on connaît par ailleurs sont aussi des gens de la Cyrénaïque, et on n'en connaît pas en Attique. — N. 155 : 5786 = un morceau de 2962 *c*. — N. 161 : 5940 = 7843. — N. 164 *a* : l'inscription 4979 est l'épitaphe d'un Ποίμων Δικαίο Θ[ριά]σιος. — N. 174 : 6758 *a* = 6773 ; de même *Bull.* 1946-47, 103. — N. 200 : 8445 = 8446. — N. 201 : dans l'épitaphe 8548 *a* de Ἀβρυλλὶς Παρ..ου, P. déclare fermement que « in Z. 2 ist ohne Frage Παρ[άλ]ου herzustellen ». Mais, dans un addendum, p. 209, ayant vu un estampage, il écrit : « Παρ[άλ]ου wird durch den Abklatsch als unmöglich erwiesen » ; mais il n'est pas moins catégorique pour insérer un nouveau supplément : « es ist Παρθ[ι]χοῦ einzusetzen. Παρθικός scheint als Personenname noch nicht bezeugt ». Ajoutons que ce nom, pour la composition comme pour le sens, nous paraît impossible pour l'Héraklléote dont il s'agit. Ajoutons aussi que W. K. Pritchett, *AJPh.* 1943, 339, a lu sur la pierre : Πυρρίου. Signalons les Πυρρίας d'Héraclée connus par 8771-8772, et aussi l'étude d'Ad. Wilhelm, *Anz. Wien* 1942, 71-72, sur cette famille. — N. 203 : 8721 = 8821. — N° 210 : dans 9152, il n'y a pas γυνὴ ποθεινή (cf. ci-dessus, n° 31), mais Ποθείνη est un nom de femme. — N. 212 : épigramme de l'époque impériale, d'un Antoninus : ψυχὴ δ' εἰς ἀγαθῶν εἴκεθ' ὁμηγύρ[ιας] (*sic*) | Μαγνήτων ἀγλάϊσμα · σὺ γὰρ νόῳ, Ἀντων[εῖνε], | καὶ σοφίην ἀγανῶι καὶ γραφικὴν (la peinture) ἐφ[ίλεις]. — N. 215 : sur 9318; cf. Ad. Wilhelm, *Attische Urkunden*, V, 95. — N. 225 : 9883 = 9880 *a*, où P. lui-même avait copié Μαρκελὰς au lieu de Μαρκέλλο[υ]. — N. 227

et 229 : 10149 = 10169, où P. lit Μακαρία. — N. 242, sur 10612 = *Polemon* 4 (1949), 31, n. 20. — N. 245 : P. a mis en doute la provenance attique de 10683 et a appris de Mitsos que le catalogue donnait la provenance « Thessalie ». Il s'agit en fait d'une épitaphe de Thessalonique, déjà publiée en 1878, comme l'a montré L. Robert, *Rev. Phil.* 1944,44 (*Bull.* 1943, 18; 1951, 11). — N. 246 : P. met en doute la provenance attique de 10699 (*Coll. Froehner,* n. 6) et, d'après la forme, l'attribuerait à Mégare. — N. 254 : dans 10904, P. reconnaît un hexamètre et restitue à la fin [ἐξεγ]εν[ήθη], au lieu de [ἐξεγ]έν[ετο]. Tod (n° 31), 188 n. 25, suggère χρηστῶ[ς ἔζησ]εν ou [ἐβίωσ]εν. — N. 255 : 10922 = 10920. — N. 258 : 11125 = 4859, dédicace à Artémis. — N. 262 : 11385 *a* = 11374; cf. *Bull.* 1946-47, 103. — N. 264 : 11429 *a* est une épigramme gravée stoichedon, sans doute vers 400 ; il s'agirait d'un médecin. — N. 269 : 11687 et 11940, d'Oropos = *IG,* VII, 473, 475. — N. 278 : sur 11969; cf. Pritchett, *AJPh.* 1943, 338. — N. 289 : 12405 *a* = 10679. — N. 290 : au lieu de Πολυστράτη · Παρωνύμιον · Δεναννίς, 12426 doit se couper : Πολυστράτη, παρωνύμιον δὲ Ναννίς. — N. 292 : 12523 est un monument honorifique. Déjà O. Walter, *AM,* 66 (1941), 152, n. 1. — N. 295 : 12693 = 12694. — N. 297 : 12762 = 12763 ? — N. 301 : 11033 = 11014. — N. 302 et p. 210 : P. veut faire disparaître le nom Χαριτιανή, en le considérant comme une faute pour Χαρίτιον Τιανή. — N. 304 : sur le fragment *Hesperia* 1934, 113, n. 179. — N. 306, à *Kephisia,* épigramme inédite avec détails sur le deuil et l'offrande de chevelure : Ἡρώδης οἵ τήνδε κόμην οὐ πάντα ἑνιαυτὸν | οὔτε κόμην θρέψας οὔτε σε παῖδα φίλον | μηνὶ τρίτῳ κείρας ὑπὸ κεύθεσι θήκατο γαίης, | Ἡρώδης δεύσας ἄκρα κόμης δάκρυσι · | σῆμ' ἔτυμον παίδων ψυχαῖς τρισίν, ὥς ποτε σῶμα | δέξεσθ' ἐν θήκαις ὑμετέροιο πατρός. Il s'agit d'Hérode Atticus. — N. 310 : P. publie un neuvième exemplaire, à *Kephisia,* des imprécations funéraires d'Hérode Atticus et présente des observations sur les inscriptions de cette série : 13191 = 13193 (n. 312), lectures et restitutions plus complètes de 13193 (n. 313) et de 13199 (n. 316). — N. 322 : dans I², 923 (cf. Ad. Wilhelm, *Hermes* 1943, 204-208; *Bull.* 1944, 32), P. lit et restitue le nom Ἀντίνοος. — N. 327 : au dos du catalogue 2478, inscription archaïsante qui doit être du temps d'Hadrien. — N. 330, à *Éleusis* : fragment d'épigramme relatif à Hérode Atticus et à Lucius Verus. — N. 332-334 : fragments d'épigrammes. — N. 335-342 *a* : restitutions de noms de personnes, pour la plupart insuffisamment fondées, surtout pour les inscriptions parues dans *Hesperia.* — N. 342 *b* : P. revient sur l'inscription d'une association *Bull.* 1948, 64; il a lu, au début de la ligne 2, Κολαινιασταί. — N. 343-345 : improvisations, pour la plupart arbitraires ou violentes, présentées comme des « sichere oder doch wahrscheinliche Ergänzungen » sur des noms de personnes dans : 5 tablettes d'héliastes ou analogues de la collection Froehner (n. 343), une tablette d'imprécation (n. 344) connue seulement par une copie de Froehner (*Coll. Froehner,* 11), des tablettes d'imprécation publiées par Wünsch et Ziebarth (n. 345). Ces conjectures onomastiques sont d'une rapidité et d'un manque de scrupules surprenants. Un exemple de rapidité : la copie de Fr. donne, l. 22, Ὀλυνπιόδωρος, l. 23, Ὀλύνπιος Κρο, et, à droite de ces deux lignes, ιοπωλής. P. écrit : « Ὀλύνπιος Κρωπίδης. Robert *wollte* [nous soulignons] ΚΡΟ mit ΙΟΠΩΛΗΣ zu χροκοπώλης verbinden, mir ist ein [μυ]ροπώλης wahrscheinlicher (pourquoi?) als ein Safranhändler ».

Or L. R. avait écrit simplement : « *Si* les lettres τοπωλης se rattachent à Ὀλύν-πιος Κρο-, *je songerais à* Ὀλύνπιος κροκοπώλης ». Aussitôt après, P. fait connaître sa lecture du bronze « d'Épidaure », n. 34, Φάνα[κτι] ; mais il n'a pas su qu'elle avait déjà été faite par B. D. Meritt, *AJPh.* 1938, 500, qui suggérait l'attribution à Némée, et qu'elle se trouvait enregistrée dans *Bull.* 1939, 106. — N. 346 sq., P. ajoute de nouvelles remarques qu'il a faites sur *IG*, II² pendant l'impression de son article. Il prévient (p. 167) que, bien qu'il ait pu utiliser les estampages « nicht ganz ausreichende » de J. Kirchner, « die folgenden Verbesserungen und Vermutungen können daher nicht den Grad von Sicherheit oder Wahrscheinlichkeit beanspruchen, den ich für die meisten der im Hauptteil behandelten Inschriften erreicht zu haben glaube » (*sic*). — N. 351 : 8578 = 8579. — N. 357 : 11487 est de Karystos, *BCH* 1930, 453. — N. 358 : 12421 = 12422. — N. 361 sqq., observations sur des estampages envoyés par Mitsos pendant la correction des épreuves. N. 361 : la dédicace à Amphiaraos 4394 vient d'Oropos et doit être exclue du Corpus attique. — N. 363 : 5526 = 5465. — N. 364 : sur 5736 = 7038, cf. Mitsos, *Polemon*, 4 (1949), 27, n. 8. — N. 369 : 6324 = 6319 *a*, où on lit Φίλυλλα. — N. 374 : 7630 = 4055 *a* parmi les dédicaces. — N. 375 : 7636 = 7640. — N. 378 : 8991 = 8971. — N. 381 et 382 : 10509 est d'Oropos, de même que 10514. — N. 387 : 11207 = 7395 (7935 par erreur dans P.). — N. 390 : sans doute 12359 = 12360. — N. 392 : dans 12560, « einen Frauenname Πυραμίς kann ich weder griechisch noch römisch nachweisen. Ich möchte vermuten, dass statt Πύραμις vielmehr Πυραλλίς auf dem Stein steht ». P. 211, dans les addenda, P. doit retirer sa correction après avoir vu l'estampage (dans d'autres cas, il persistera à corriger ce que donne la pierre) : « Πυραμίς steht so da und ist zu Unrecht von mir angezweifelt worden, vgl. Bechtel, *Attische Frauennamen* [ne fallait-il pas consulter plus tôt ce volume ?], 46, 4, der den Namen mit ungriechischem Πύραμος zusammenstellt ». A notre avis, il n'y a pas à rapprocher ici le nom du fleuve de Cilicie. Πυραμίς est un appellatif bien répandu en grec, qu'il s'agisse des pyramides d'Égypte, des monuments construits à leur image ou des gâteaux de sacrifice (cf. notamment H. Diels, *Kuhn's Zeitschrift*, 47 (1916), 193-199 ; G. R. Davidson et D. B. Thompson, *Small objects from the Pnyx*, I, pp. 109-111) et les mots de cette famille sont bien connus. Le passage du mot dans la série des noms propres n'est-il pas tout naturel ? — N. 393-415, P. reproduit des épitaphes connues par Koumanoudis et qui n'ont pas été republiées par Kirchner, « fast ausschliesslich an sich unbedeutende Fragmente, denen auch Koehler und Dittenberger zumeist keine Beachtung geschenkt hatten ». P. 188, note 1 : 11272 = 12396. — Une nouvelle série d'addenda aux pages 211-217, numérotés de 1 à 25. — N. 8-11 : les n. 10763 *a*, 10842, 10884, 11039, 11627, ont été à Égine et se trouvent dans *IG*, IV, 161, 86, 87, 98, 52. — N. 15 : l'épitaphe 12389 avec πάιλλος doit venir de Béotie. — N. 23 : 11976 = 12172, Μόρφιον.

54 *a*. G. A. Stamiris, *ibid.*, 218-229 : *Attische Grabinschriften*, publie 31 χιονίσκοι inédits et apporte des compléments à 33 épitaphes publiées dans *IG*, II², surtout des indications sur l'emplacement actuel.

55. *Acharnai*. — W. H. Parke, *Hermathena*. 72 (1948), 82-114 : *Consecration to Apollo*, δεκατεύειν τῷ ἐν Δελφοῖς θεῷ, dans une étude un peu prolixe sur la δεκά-

τευσις, utilise le « serment de Platées » conservé notamment par la stèle *Études épigr. et philol.*, 307-316 (*Bull.* 1940, 51; 1941, 52 *a*; 1946-47, 107; 1949, 62; 1950, 97). A ce propos, signalons, bien qu'il ne touche pas aux inscriptions, l'article de H. Bengtson, *Eranos* 1951, 85-92 : *Themistokles und die delphische Amphiktyonie*, sur les raisons pour lesquelles ne fut pas appliquée après la guerre médique la décision de δεκατεύειν les cités qui s'étaient jointes aux Perses et sur la politique de Thémistocle en cette affaire (cf. p. 97 dans Parke).

PÉLOPONÈSE

56. **Corinthe.** — L. H. Jeffery, *ABS*, 43 (1948), 201-208 : *The use of the straight iota in Corinthian epichoric inscriptions.*

57. S. Dow, *Harvard Studies*, 60 (1951), 81-100 : *Corinthiaca*. Après avoir étudié longuement les restitutions et les dimensions des lacunes de l'épigramme latine *Corinth*, VIII 2, 1 (pp. 81-96), D. revient, pp. 96-97, en publiant la photographie d'un estampage des trois dernières lignes, sur l'épigramme grecque de basse époque *Corinth*, VIII 1, 88. Au vers 3, il préfère ἀγχ[όθι πηγῆς] (Peek et Kent) à ἀγχ[οῦ]. A la fin du vers 4, au lieu de εἰκόνι λαϊ[νέῃ], il lit et il restitue : λαμπομέ-ν[ῃ] (il ne faudrait pas ajouter entre crochets l'*iota* après l'*ėta*, ici et ailleurs dans l'épigramme, comme si l'absence en était due à une erreur du graveur). — Ce que dit D. sur la restitution des épigrammes et ses limites, pp. 81-82 et 97, n. 1, a été déjà souvent exprimé en plus grand détail dans les *Bulletins* des dix dernières années, avec preuves et exemples à l'appui.

Voir n° 14 pour les inscriptions chrétiennes et byzantines.

58. **Argos.** — W. Vollgraff, *Studia archaeologica Gerardo Van Hoorn oblata* (Leyde, 1951), 1-11 = *Mnemosyne* 1951, 193-203 : *Le théâtre d'Argos*. V. rappelle diverses précisions sur le théâtre dégagé par les fouilles, contre des affirmations mal informées de R. Paribeni (avec discussion sur l'inscription d'Hadrien, *Bull.* 1948, 66 *a*) et de W. Dilke (cf. *Bull.* 1950, 43).

59. **Laconie et Messénie.** — U. Kahrstedt, *Rheinisches Museum*, 93 (1950), *Zwei Geographica im Peloponnes*, pp. 232-242 : II, *Die Westgrenze Spartas in der Kaiserzeit* : sur la Dentheleatis, Thouria, Kalamai, Pherai, Abia, Kardamyle, Thalamai, Koronè. — A utiliser avec précaution; multiples erreurs.

60 *Sparte*. — A. M. Woodward, *ABS*, 46 (1951], 191-199 : *Some notes on the Spartan* Σφαιρεῖς, publie un fragment d'intitulé d'une liste de σφαιρεῖς vainqueurs, y ajoute des observations sur la date de certaines des listes semblables en utilisant les précisions que fournit la prosopographie (pour *IG*, V 1, 674-688). Il critique ensuite une hypothèse de K. Chrimes, *Ancient Sparta* (*Bull.* 1951, 102; cf. F. W. Walbank, *Cl. Rev.* 1951, 98-100; A. Aymard, *REG* 1951, 342-346; E. Meyer, *Museum Helveticum*, 8 (1951), 335), 131-134), selon laquelle les σφαιρεῖς seraient des vainqueurs à la boxe, et montre qu'il n'y a pas lieu de changer l'ancienne interprétation : il s'agit d'un jeu de ballon; c'est bien un ballon qui est représenté dans le fronton sur quatre de ces stèles.

60 *a*. J. M. Cook, *ABS*, 45 (1950), 260 sqq., publie les trouvailles faites aux environs de Sparte, à l'*Éleusinion* de Kalyvia Sokhas, lors des sondages en 1949, à la suite des découvertes dues, en 1947, à la violence des eaux (cf. *Bull.* 1950,

111, d'après *JHS* 1947). — P. 263, liste des inscriptions dans *IG*, V 1, provenant de l'Eleusinion, identifié par H. von Prott. — P. 265, dédicaces que C. date du milieu du IIIe siècle a. C. : Κυμβαδεία τᾶι Δάματρι et Κυμβαδεία τᾶι Κόραι. — P. 266, sur une marche de base ou de seuil (hellénistique) : Ἐτυμοκ(λ)ηΐδεια Κόραι [κ]αὶ Δάματρι ἀνέσηκε Ἀνδροτελίας συγάτηρ τετάρτα ἀπισαλιτευκυῖα. — Pp. 276-277 : inscriptions avec dédicaces à Déméter et à Korè consacrant deux femmes ἀμπ[ισαλιτεύ]άάν ἔτη δέκα et ἀνφιθαλειτεύσαάν ἔτη ὀκτώ (déjà *Bull.* 1950, 111). P. 278, fragment d'inscription honorifique semblable à *IG*, 584 pour les lignes 1-9, et à 604 pour les lignes 11-16. L. 10-11, C. restitue [ἀμφιθα]λειτεύσασαν. Cf. *Bull.* 1944, 26; 1951, 153. Le verbe ἀμφιθαλειτεύειν pourrait désigner une fonction de direction des ἀμφιθαλεῖς, selon C. — P. 269, fragment de sommet de table avec dédicace à Déméter. — P. 271, noms sur fragments de bronze. — P. 275, fragment de dédicace faite par une femme Ἐλευθυν[αι ou αις]. Sans doute la même forme à restituer dans *IG*, 364. — P. 277, stèle avec fragment de règlement religieux en deux colonnes. Dates (14, 19, 20, 25; des jours du mois) et fournitures, notamment [κο]τύλας ἀλεύρ[ου]β' (l. 7 A), σφακτοὺς κ', σφακτὰς δ' (l. 12), λίϐανον, σγοῖνον (l. 13). L. 9 B, plutôt que οἶν(ον?) κορυφ(αῖα) ἄρτον (?), n'aurait-on pas οἶν, κορυφάρτον? — P. 281, à *Amyklai*, base de statue d'un hiéronique et agoranome. — P. 296-297, R. V. Nicholls publie deux petits fragments de listes, à *Sparte* même,

Voir le n° 33.

61. *Messénie?* — L. Robert, *Études de numismatique grecque* (1951), 138, rappelle que l'inscription *IG*, V 1, 1498, ne fait pas mention de « drachmes sacrées de Déméter ».

GRÈCE CENTRALE ET SEPTENTRIONALE

62. **Delphes.** — M. Guarducci, *Riv. Fil.* 1951, 258-265 : *L'iscrizione arcaica della fratria delfica dei Labiadi*, donne son interprétation de Schwyzer, *Dial. graec.*, 320 (Bourguet, *BCH* 1925, 25 sqq,, pl. V) : [τ]οὶ πεντεκαίδεκα τῶν Λαϐυαδᾶν τῶν [πὲρ] (= περὶ, qui aurait disparu à la fin de la ligne 2 et que G. rétablit pour qu'il soit suivi des noms de deux éponymes) Θ[ρ]ασύμαχον καὶ Καμι[ρ]έα ἐπίτριχα (adverbe : à trois reprises) ἄρχοντο (qui serait un imparfait de ἄρχεσθαι et indiquerait un prélèvement fait sur la caisse commune) κἀπέδειξαν κτλ. (et ils ont rendu compte...).

63. E. J. Raven, *Numismatic Chronicle* 1950, 1-22 : *The Amphictionic coinage of Delphi, 336-334 B. C.*. Les comptes à ἀπουσίαι (*F. Delphes*, n. 49, 67, 68; cf. *Bull.* 1948, 124) sont le point de départ d'une étude numismatique sur les émissions d'argent amphictionique de 336-334. R. explique le sens du mot ἀπουσία : c'est le déficit qui résulte de la refonte des anciennes monnaies. Ce déficit provient non seulement de la perte de matière qu'entraîne l'opération, mais probablement d'autres causes : les vieilles monnaies avaient été enregistrées d'après leur nombre et non d'après leur poids; certaines étaient très usées, d'autres en argent de titre inférieur, d'autres encore peut-être fourrées. Chaque groupe de monnaies a été traité à part, et ceci dut permettre de contrôler la valeur réelle des différentes monnaies grecques. Les motifs de l'opération étaient pratiques et finan-

ciers; les vieilles monnaies n'auraient pas permis de faire face aux dépenses pour la reconstruction du temple. R. calcule ensuite le montant probable de l'argent frappé; il établit un catalogue des monnaies conservées jusqu'à nous, et calcule la proportion de l'argent conservé à celui qui a été frappé. — Pour l'emploi de ἀπουσία, aux textes littéraires (Aristote, Agartharchide) et papyrologiques cités pp. 6-7, il faut ajouter un beau témoignage épigraphique qui pouvait donner l'explication de ἀπουσία dans les textes delphiques, et qui est malheureusement toujours négligé : dans le décret d'Athènes *IG*, II², 839 sur la refonte des offrandes du Héros Médecin, on lit dans les comptes qui terminent ce document : καὶ συγχωνευθέντων τῶν τυπίων καὶ τῆς φιάλης ἀπουσία *12 drachmes* (l. 82-84).

64. L. Robert, *Études de numismatique grecque* (1951), 14-15, revient sur les inscriptions relatives à Skepsis *F. Delphes*, III 1, 273 et 288, et donne une photographie (Pl. II, 2-3) de la première.

65. *Ibid.*, 33-36, traite des villes de Troade nommées dans la liste des théorodoques et retrouve dans cette inscription la mention de la ville de Kébren.

66. W. Peek, *Ath. Mitt.* 67 (volume composé en 1944, détruit en 1945 avant sa publication et réimprimé en 1951), 232-270 : *Delphische Gedichte*. I, pp. 232-239 : *Agamemnon und Telephos*. Réimprime, pour les mieux faire connaître en Allemagne, les inscriptions de l'oracle à Agamemnon et de Dionysos Sphaleôtas publiées par G. Daux et J. Bousquet, *Bull.* 1943, 30, et il y ajoute quelques interprétations. Dans une des dédicaces, il conjecture : τὰν θεάρτ[ισι]ν ἅπασαν, ce qui signifierait : « die ganze Herrichtung für den Gott ». Dans l'oracle, au vers 3, P. avance : [ἀ]λέειν, en justifiant la forme active d'après Hesychius et une inscription chypriote. Au vers 4, P. se demande s'il n'y aurait pas plutôt [ῥ]υσιδίω. (Dionysos) que [Μ]υσιδίωι. Discussion sur la valeur de πρῶτον au vers 5 et sur les conclusions topographiques à en tirer pour la disposition de l'oracle. — Notons, p. 238, que l'inscription Kaibel, 1035, n'est pas un « pergamenischer Hymnus », comme dit P., mais un oracle de Claros (il est bien classé parmi les oracles dans Kaibel; la provenance clarienne a été déterminée par Ch. Picard, *BCH* 1922, 190-197). — P. 239, conjectures sur les deux fragments métriques publiés ou repris par Bousquet, p. 29 sqq. ; P. reconnaît avec décision des restes d'un oracle, et cette interprétation nous paraît assurée. — II, pp. 240-243 : *Theugenes von Thasos*. P. a revu sur la pierre l'épigramme *Sylloge*³, 36, note (Hiller von Gaertringen, *Hist. Gr. Epigr.*, 36). Corrigeant les lectures de Pomtow, il lit et il coupe, vers 5-6 : σοὶ δὲ (et non : οὐδὲ) καὶ ἐμ Πυθῶνι τριῶν στεφάνων ἀκονιτί | ἓς (= εἷς) (τόδε θνητὸς ἀνὴρ οὔτις ἔρεξε ἕτερος)· | ἐννέα δὲ κτλ. ; au vers 8, ἐγ κύκλωι (et non : ἐγ γυάλωι). Après nouvelle lecture, série de quatre restitutions différentes proposées pour les vers 1-2 : « ich verhelle mir nicht, dass die vorgeschlagene Ergänzung nur eine Möglichkeit neben manchen anderen andeuten kann, ich beanspruche nicht einmal, den Gedanken getroffen zu haben »; on peut alors demander : *cui bono* ? — Sur Theogenes de Thasos, on a maintenant beaucoup appris — au-delà de Lamer et de Knab — par les documents thasiens et les études de R. Martin, P. Roussel, M. Launey (cf. *Bull.* 1941, 112; 1942, 136), et les travaux en cours de J. Pouilloux vont montrer un aspect très nouveau de la question. — III, pp. 243-245, *Kalliades*, critique les quatre versions de l'inscription sur les victoires hippiques d'un Kalliades données par Pomtow, *PW*,

Suppl. IV, 218, n. 8, et en détaille les impossibilités matérielles (nombre des lettres stoichedon), métriques, logiques. Ces versions ont été d'ailleurs annihilées par la publication *F. Delphes*, III 1,510, avec dessin des pierres, ce qui donne une lacune de 3 lettres là où Pomtow en restituait 10. P. critique aussi la restitution de Bourguet (« die Herausgeber »), en en signalant les incertitudes, et apporte son choix de restitutions variées. — IV, pp. 246-249 : « *Die « oberen » Liparaier* ». Sur l'épigramme *F. Delphes*, *Terrasse* (Courby), pp. 148 sqq. ; P. propose une restitution tenue pour vraisemblable, où [δου]λοσύνας est, en définitive, préféré à [ἀκερ]δοσύνας et à [μη]δοσύνας. — V, pp. 249-252 : *Xenon und Diokles von Opus*. P. a revu l'épigramme *Klio*, XV, 66; XVII, 201, et, d'après sa copie, il met péniblement sur pied « une tentative de restitution qui peut montrer la construction de l'épigramme ». En addendum, p. 269, P. ayant retrouvé ses estampages qu'il avait cru perdus, les deux premiers vers subissent une transformation. Au lieu de la première restitution :

Οὗτοι σεμνὸν [ἄγ]αλ[μ]α [ποτ' ἔστησαν τελέσαντες]
[ἄ]ξια [σφῶν] προγόνων, <τε> ἄξι' Ὀ[ποῦντος ἅμα],

on est invité à lire :

Οὗτοι Ἀπόλλ[ω]ν[ος ναῶι] ποτε νεῖμ[αν ἀπαρχάς],
ἐσθλοτάτωμ προγόνων τε ἄξιοι [ἠδὲ πάτρας].

On est alors passablement édifié sur plusieurs points. — VI, pp. 252-258 : *Xanthippos von Elateia* (sur les épigrammes Hiller, *loc. cit.*, n. 86 et 89), avec les corrections de l'addendum, fournies par G. Klaffenbach, pp. 269-270, où P. retire la conclusion qu'il avait affirmée avec vigueur p. 258 : « eins scheint mir nach dem Befund unbestreitbar : in Delphi standen drei Anatheme für Xanthippos », et nous ne pouvons savoir quel était son troisième exploit ; P. revient dans l'addendum à l'idée qu'il y avait deux statues seulement, comme on l'avait toujours pensé. Au vers 3 de la première épigramme, P. a lu κείναν au lieu de ξείναν, et au vers 5 ὅσσα δὲ au lieu de [ὡ]ς τάδε. — VII, pp. 258-260 : *Peisis von Thespiai*. — VIII, pp. 261-262 : *.....es von Theben* (*Larissa* ?). Révision sur la pierre de l'épigramme *B. Ph. Woch.* 1909, 285 et 765. — IX, pp. 262-266 : *Patron von Lilaia*. P. discute à nouveau l'épigramme *F. Delphes*, III 1, 523; cf. *Bull.* 1932, 218. — X, p. 266-268 : *Delphische Neubürger* : sur *F. Delphes*, III 1, 202 et 206. — Pp. 268-269. Au début d'une dédicace archaïque sur bronze, *BCH* 1909, 441, P. lit l'ethnique Αἰγ[α]ιεύς, et non Αἰνιεύς. — Lecture au vers 1 de *F. Delphes*, III 1 (et non pas 6), 3. — Sur l'épigramme pour l'astronome Kallippos de Cyzique (Pomtow, *Delphica*, II, 44).

Voir nos 21 (affranchissements), 22 (professions des affranchis), 36 (prosopographie dans la liste des proxènes).

67. **Corcyre.** — J. K. Papadimitriou, *Arch. Ephem.* 1942-44 (1948), *Arch. Chronika*, 39-48 : Ὁ Ἰοβιανὸς τῆς βασιλικῆς τῆς Παλαιοπόλεως Κερκύρας. Nous n'avons pas vu cet article et ne le connaissons que par l'analyse de H. Grégoire, *Byzantion*, 21 (1951), 261-263. P. a trouvé dans ses fouilles à la basilique de Palaiopolis une mosaïque avec l'inscription : Εὐχαῖς ἁγίων ἐπὶ τοῦ ἐπισκόπου Ἰοβιανοῦ ἐποίησεν Ἐλπίδιος τὸ ἔργον τοῦτο ὑπ[ὲρ ψυ]χ[ῆς αὐ]το[ῦ]. Il a dès lors évidemment reconnu cet évêque Jovien dans le Ἰοβιανός (sans titre) qui, d'après l'épigramme gravée

sur le linteau de la basilique (*IG*, IX 1, 721), « a fondé ce temple saint, après avoir détruit les temples et les autels des Hellènes » : Πίστιν ἔχων βασίλιαν ἐμῶν μενέων συνέριθον | σοί, μάκαρ ὑψιμέδον, τόνδ' ἱερὸν ἔκτισα νηόν, | Ἑλλήνων τεμένη καὶ βωμοὺς ἐξαλαπάξας, | χειρὸς ἀπ' οὐτιδανῆς Ἰοβιανὸς ἕδνον ἄνακτι. On y avait toujours reconnu jusqu'ici l'empereur Jovien; mais cet empereur « n'a jamais ordonné ni même permis de détruire des temples ». — Peut-on dire, avec G., qu' « il faut louer M. Jean K. Papadimitriou... d'avoir eu le courage de s'inscrire en faux contre des autorités comme Dittenberger, Seeck et Geffcken » ? Il nous semble qu'il n'y a là que littérature et qu'en cette affaire point n'est besoin de courage contre ces illustres défunts; ayant en mains le document nouveau, Dittenberger, Seeck et Geffcken (et Hiller von Gaertringen, *Hist. Gr. Epigr.*, 129) auraient évidemment soutenu la même interprétation que P. et G. et auraient eu le « courage » d'abandonner leur première interprétation. — Pour le quatrième hexamètre : « Il est plus délicat de décider si ἄνακτι du quatrième hexamètre désigne le Dieu des chrétiens, comme l'invocation μάκαρ ὑψιμέδον (v. 2), ou si le temple dédié à la Divinité suprême était comme d'autres basiliques du ve siècle placé sous le « vocable » de l'empereur (cf. les Ἀρκαδιαναί, Εὐδοκιαναί, etc.) de sorte que le présent (ἕδνον) de l'évêque serait fait au prince dont la foi fut sa collaboratrice et son alliée (συνέριθος). Le mot ἕδνον suggère le mariage impérial de 421 (Théodose II et la convertie Athénaïs-Eudocie) dont la consécration de la basilique de Corcyre serait contemporaine ». Si ingénieuse et intéressante que soit l'interprétation de G., la syntaxe ne permet pas un instant de l'accepter; car il paraît clair à la lecture de cette épigramme, composée d'une seule phrase, que le datif ἄνακτι se rattache directement à σοί (v. 2); il s'agit donc de Dieu, μάκαρ ὑψιμέδων. La traduction donnée par G., p. 262, avait introduit à tort un relatif, « qui », lequel n'existe pas dans le texte grec, non plus que le verbe qui le suit avec son complément *le* : « Ayant pour alliée de mes desseins la Foi impériale, c'est à toi, Maître divin du ciel, que j'élève ce sanctuaire, après avoir renversé de fond en comble les temples et les autels des Hellènes, moi Jovien, *qui*, d'une main indigne, *l'offre* en présent au Prince ». Il n'y a qu'un verbe : σοί... ἔκτισα... ἄνακτι. G. introduit ainsi sa traduction : « Traduisons, puisqu'aussi bien les meilleurs épigraphistes et historiens se sont ici mépris ». Ils s'étaient mépris sur la qualité de Jovien, que l'inscription nouvelle a permis de reconnaître, mais, pour la traduction, c'est G. qui se méprend.

68. **Thessalie.** *Larisa.* — J. Pouilloux nous a envoyé copie du texte d'une inscription parue dans une publication que nous n'avons pu voir : Th. D. Axenidis, Ἡ Πελασγὶς Λάρισα, II, p. 48 sqq. (cf. *Bull.* 1951, 125, p. 168). C'est l'intitulé d'un décret de la ville, que A. date du début du IIe siècle a. C. : Ταγευόντων Κλευμαχίδα | Ἀρναιείοι, Δαμασίπποι Ἀντιγενεί|οι, Ἀθαναγόρα Σταχυείοι, Ἀρμο|δίοι Κλεουνείοι, Πολυαινε[ίδ]α | Μενανδρείοι· ταμιευόντ[ουν] | Δαμέα Νικορραίοι καὶ Καλ[λία] Α[ε]|ντείοι· γυμνασιαρχέντο[ς Θρά]|σουνος Θρασιππείοι· Ὁμ[ολουῖοι] | ἔ[κ]τᾳ ἀγορᾶς ἐόνσας· ἀ[γ]ορα[νομέντος] Δαμα|σίπποι Ἀντιγενείοι· Δα[μασίπποι Ἀντιγενείοι] | λέξαντος· ἔδοξε τοῦ δ[άμου τοῦ Λαρισαίουν· το|ῖς ὑπο]γεγραμμένο[ις — — | δε]δόσθειν π[ολιτείαν —].

69. *BCH* 1951, 116 : sur un petit autel, le nom Φίλιννα Αὐτονεία.

70. *Pharsale.* — N. Verdelis, *Arch. Eph.* 1950-1951, 80-105 : Χαλκῆ τεφροδόχος

κάλπις ἐκ Φαρσάλων, publie une très intéressante découverte. Dans un vase de bronze (avec relief représentant l'enlèvement d'Oreithyie par Borée), que V. date du milieu du IVe siècle, se trouvait, avec la cendre et des débris d'ossements, une petite lamelle d'or (longue de 49 millimètres, large de 16) portant un texte « orphico-pythagoricien » du même modèle que celui de la lamelle de Petelia (très courts extraits et adaptations dans les lamelles d'Eleutherna). Nous reproduisons le texte, en signalant, avec V., les différences avec la lamelle de Petelia : Εὑρήσεις Ἀίδαο δόμοις ἐνδέξια (P. : δόμων ἐπ' ἀριστερά) κρήνην, | (nous coupons d'après les vers, et non d'après les lignes, qui sont au nombre de 9) πὰρ δ' αὐτῇι λευκὴν ἑστηκυῖαν κυπάρισσον· ταύτης τῆς κρήνης μηδὲ σχεδόθεν πελάσηισθα (P. : σχεδὸν ἐμπελάσειας)· | πρόσσω δ' εὑρήσεις τὸ (P. : εὑρήσεις δ' ἑτέραν τῆς) Μνημοσύνης ἀπὸ λίμνης | ψυχρὸν ὕδωρ προ(ρρέον)· φύλακες δ' ἐπύπερθεν (P. : ἐπίπροσθεν) ἔασιν | οἵδε σ' εἰρήσονται ὅ τι χρέος εἰσαφικάνεις, | τοῖσδε σὺ εὖ μάλα πᾶσαν ἀληθείην καταλέξαι (ces deux vers ne se trouvent pas dans P.; cette lamelle de Pharsale reproduit plus fidèlement le modèle et le εἰπεῖν qui vient ensuite est ainsi mieux introduit, et il est clair alors que les phrases suivantes sont bien dites par le mort, et non par les gardiens de la source de Mnémosyne) | εἰπεῖν· Γῆς παῖς εἰμι καὶ Οὐρανοῦ ἀστ(εροέντος)· | Ἀστέριος ὄνομα (ces deux mots au lieu du vers 7 de P. : αὐτὰρ ἐγὼ γένος οὐράνιον· τόδε δ' ἴστε καὶ αὐτοί)· δίψηι δ' εἶμ' αὖος (P. ajoute : καὶ ἀπόλλυμαι; ce membre de phrase aussi à Eleutherna)· ἀλλὰ δότε μοι (P. : δότ'αἶψα) | πιεῖν ἀπὸ τῆς κρήνης (au lieu de ces mots, dans P. : ψυχρὸν ὕδωρ προρέον τῆς Μνημοσύνης ἀπὸ λίμνης). Le texte de Pharsale s'arrête là, tandis que celui de Petelia continuait.

MACÉDOINE, ÉPIRE

71. **Macédoine.** — Ch. Edson, *Classical Philology* 1951, 1-16 : *The location of Cellae and the route of the Via Egnatia in Western Macedonia*, montre qu'entre *Héraclée* (près de Bitolj) et *Édessa*, la Via Egnatia ne passait pas au nord du lac Petersko, mais faisait un coude, au sud, par le défilé de Kirli Derven, les villages de Sorovich et Novigrad, et la rive orientale du lac d'Ostrovo. Après une étude critique des itinéraires, il utilise les trouvailles d'inscriptions : fragments de milliaires de la seconde Tétrarchie à Petersko (*Athena* 1913, 432, n. 8; revu), à *Novigrad* (BCH 1893, 635) et à Rosna (mauvaise copie dans Dimitsas, 243, et *CIL*, III, 14.206,38; meilleure dans *Athena* 1913, 437, n. 21); E. restitue ce dernier en y reconnaissant notamment, l. 15, ἡ πό[λις], et l. 16-17 : [ἀπὸ Δ]υρρ[αχ]ίου (parallèles). Sur ce même fragment de route, borne de l'époque royale macédonienne (*Ath. Mitt.* 1893, 419) : ἐγ Βοκερίας στάδιοι ἑκατόν. Dans la Macédoine, la route romaine a dû utiliser une route macédonienne. Dans la région de Philippes et de Drama, autres milliaires de l'époque macédonienne, avec ὅρος τῆς ὁδοῦ (*BCH* 1933, 363, n. 23); discussion du nombre des exemplaires trouvés (au moins deux, peut-être trois; à notre avis, sans doute deux).

72. *Beroia.* — V. Kallipolitis, *Ann. Inst. Phil. Hist. Or. Bruxelles*, X, 1950, Παγχαρπεία, *Mélanges Grégoire*, II, 357-360 : *Une épitaphe chrétienne de Beroia*, publie une inscription, gravée sur une colonne, avec un nouvel exemple de l'adjuration au lecteur τὸν θεόν σοι (cf. *Bull.* 1939, 451; *Hellenica*, I, 34-36; II, 155-156). — Le vénéré jubilaire à qui est offerte cette étude en offre en même temps,

en une note finale à l'article, une réfutation et correction, avec une ponctuation différente et en marquant le caractère non funéraire de l'inscription. Il a certainement raison pour le fond. Il écrit, p. 360 : « En relisant au séminaire byzantin les dernières épreuves de cet important article, M. André Maricq et moi avons reconnu que l'intérêt de l'inscription de Beroia est surtout dans l'association au Dieu des chrétiens de la Fortune de l'Empire invincible, dans la formule destinée à assurer la protection d'un monument. M. V. Kallipolitis ne semble pas l'avoir compris et, en tout cas, il n'a pas bien ponctué son texte. Il faut lire : τὸν παντοκράτορα σοὶ καὶ ἅγιον Θεὸν κὲ τὴν Τύχην σοὶ τοῦ ἀνεικήτου βασιλείου [K. séparait ces mots, par un point, de τὴν τύχην σοι]. Μὴ κλάσῃς μηδὲ ἄρῃς τὸν στύλον μηδὲ τοὺς λίθους, ἄνθ[ρω]πε. Rien, d'autre part, n'indique que l'inscription soit funéraire. M. Maricq rapproche cette invocation de celles des formules de serment étudiées pour l'Égypte par E. Seidl... Si M. Kallipolitis veut bien l'y autoriser, il reprendra ailleurs les problèmes que pose ce texte si intéressant ». — Il nous semble que l'édifice dont provient cette colonne devait être un bâtiment officiel. — Puisque nous avons à signaler une fois de plus une inscription du type τὸν θεόν σοι (ὑμῖν), posons la question de savoir si, dans l'inscription lacunaire de Cappadoce publiée par H. Grégoire, *BCH* 1909, 61, n. 38, l. 9-10, il n'y aurait pas à restituer : τὸν ἐπ[ουράνιον θεόν] σοι· ὁ ἀναγινώσκων κτλ. De même, dans l'épitaphe d'Olympos *TAM*, II, 1170 (Le Bas-Waddington, 1355 ; *Inscr. gr. chr. d'Asie Mineure*, I, 284; la copie n'est pas de Le Bas, comme le dit Gr., mais de Barth), à la ligne 1, au lieu de [Ὁρκίζω σέ, κύριον τὸν θεὸν] τὸν παντοκρά[τορα, σῶσαι κτλ.] (J. Keil), nous reconnaîtrions, en retrait sur la suite du texte (cf. le fac-simile) τὸν παντοκρά[τορα θεόν σοι].

72 *a. Thessalonique.* — Char. I. Makaronas, *Studies presented to D. M. Robinson*, I (1951), 380-388 : *Via Egnatia and Thessalonike*, publie un milliaire trouvé au nord de Salonique, avec le chiffre 1 et une série d'inscriptions du temps de la Tétrarchie. Étude sur le lieu de découverte de deux milliaires de la région, déjà connus, avec les chiffres 5 et 8. La route passait au nord par le col de Dervent vers Langada. Elle ne traversait pas la ville même par l'artère centrale qui porte aujourd'hui le nom de la route antique.

73. *Chalcidique.* — I. Papastavrou, *Epistemonike Epeteris (Univ. Salonique ; Faculté de Philosophie)*, 6, 1950 (*Mnemosynon Pappadakis*), 95-111 : Τὸ κοινὸν τῶν Χαλκιδέων καὶ οἱ Ὀλύνθιοι.

74. *Serrès.* — Pour l'épitaphe *Bull.* 1951, 133, A. M. Woodward nous communique une observation qui améliore encore le texte rétabli par Russu et qui confirme la disparition du nom Τωνκαιλλα; au lieu de supprimer le groupe de lettres των, il le corrige en ζῶν, en rapprochant Dimitsas, 813 et 814.

75. **Épire** — Ph. M. Petsas, *Arch. Eph.* 1950-51, Χρονικά, 31-49 : Εἰδήσεις ἐκ τῆς δεκάτης ἀρχαιολογικῆς περιφερείας (Ἠπείρου), fait connaître surtout l'état des sites et des musées ou dépôts pendant et après la guerre, et les découvertes sporadiques faites surtout de 1945 à 1947. Au point de vue épigraphique, il y a quelques épitaphes. Dans la région de Metsovo, série de 9 stèles funéraires (pp. 46-49) ; relevons quelques noms : Συαίτας, Κατόνικος (n. 1), [Κ]ατόμαχος (n. 2); Κάμανδρο[ς] (n. 3), Ἀνερήκας (?) (n. 4), Ἀρχίννυς (n. 6). Pour Κόρραγος, ce n'est pas à Ahrens, *De dialecto dorica*, qu'il faut renvoyer, mais à M. Holleaux, *Études*, II, 81-83 et à Russu, *Eph. Dacoromana*, VIII (1938), 120, 130, 194-195.

Illyrie. — Dans le prochain Bulletin, inscriptions des îles de Dalmatie.

THRACE, MÉSIE ET COTE NORD DU PONT EUXIN

76. Dans ce Bulletin encore, comme notamment en 1948, nous avons eu à analyser une production abondante parue en Bulgarie, en particulier pour la région de Philippopolis et surtout pour la côte occidentale de la Mer Noire (Mesambria, Odessos, Dionysopolis, etc.). Tous ces articles sont pourvus d'un résumé en français ou en allemand et, conformément au vœu exprimé *Bull.* 1948, 117, on a étendu heureusement cette mesure aux chroniques archéologiques aussi. Nous citons ci-après les articles d'après le titre du résumé en langue française ou allemande.

77. *Serdica.* — T. Gerasimov, *Bull. Inst. Arch. Bulgare*, 17 (1950), 252-253 : *Inscription antique de Serdica*, gravée sur une architrave, trouvée il y a 40 ans dans le centre de Sofia. Elle fait connaître des magistrats de la gerousia au IIIe siècle : Γερουσιαρχοῦντος καὶ λογιστεύοντος τοῦ ἀξιολογωτάτου Κλαυδ(ίου) Λογγείνου, Αὐρ. Σαβεῖνος Σαβείνου ὁ καὶ Μητρόδωρος ταμίας τῆς γερουσίας ἐκ τῶν τῆς γερουσίας χρημάτων κατεσκεύασεν, συνδικοῦντος Αὐρ. Ἀπολλωνίδου Μαρκιανοῦ.

78. G. Mihailov (n° 88), p. 293, n. 16 : dans Kazarov, *Denkmäler thr. Reit.*, n. 890, le nom du dédicant est Ἰλλυρικὸς (et non Μαυρικὸς) Σκάρεος (sur ce dernier nom, cf. ci-après, n° 93).

79. T. Ivanov, *Bull. Inst. Arch. Bulgare*, 17 (1950), *Antiquités nouvellement découvertes*, 328-329, n. 7 : à Pančarevo, dans l'arrondissement de Sofia, épitaphe : Ἀλφίῳ ἥρωι πενθεριδῖ Φορτουνᾶτος ἔθετο γαμβρὸς καὶ Ἀρεθούσῃ ἀθανάτῳ συνβίῳ μνήμης χάριν · χαῖρε παροδῖτα. — Nous rapprochons l'épigramme n° 97 : ἐγένετο πολυλάλατος ἥρως ἀθάνατος, et l'épigramme de Mesambria, *Jahreshefte*, 26 (1930), 111 (Mihailov, *ibid.*, 108, note 1).

80. *Philippopolis.* — G. Kazarov, *Bull. Inst. Arch. Bulgare* 17 (1950), 1-10 : *Contribution à l'étude des divinités polycéphales*, republie notamment, p. 4, avec photographie, le relief du Chasseur thrace à trois têtes (*Anz. Wien* 1940, 109 sqq.), qui porte l'inscription : Ἡ συνγενία ἐκκ τ[ῶ]ν εἰδίω[ν] εὐχαρι[στήσα]σα.

81. *Région de Philippopolis.* — D. Zontschew, *Jahreshefte*, 38 (1950), *Beiblatt*, 203-204 : *Neue Denkmäler des trakischen Reitergottes in Bulgarien*, publie, avec photographies, 26 reliefs du Cavalier Thrace. Beaucoup sont anépigraphes. Nous signalons presque tous les reliefs inscrits : n. 9, avec une épithète nouvelle, ethnique de la localité : [Ἥρω]ι Κορδηνῷ [εὐχ]ὴν | ..ρος Ταρσας Ῥεσκουπορεος Κορδηνός ; — le n. 18, avec une épithète nouvelle du Dieu, serait un ex-voto pour avoir échappé à un chien enragé : θεῶι Ὑρωι Κανζηρηνῷ εὐχαριστήριον περὶ κυνὸς μενομένου (la gravure est très mauvaise ; sur ce monument, qui est complet, on attendrait, à la place de cette mention, le nom et le patronymique du dédicant) ; n. 19 : Κυρίῳ... Σουρις Αὐλουπορ[εος].

82. *Augusta Traiana.* — H. Rajkov, *Bull. Inst. Arch. Bulgare*, 17 (1950), 265-267 : *Nouveaux monuments antiques du musée de Stara-Zagora* : un relief des Nymphes anépigraphe ; — Ἑρμογένης Αὐλουζηνεος dédie un relief représentant Zeus, Héra et Athéna. — Il s'agit, à notre avis, de la triade capitoline.

83. *Constantinople.* — C. A. Mango, *AJA* 1951, 52-66 : *The Byzantine inscriptions of Constantinople : a bibliographical survey.*

84. C. A. Mango, *Archaeology*, 3 (1950), 140-141 : *The funeral tree, A newly-discovered Byzantine inscription from Istanbul*, publie une inscription commémorant la plantation de cyprès dans un cimetière, selon la coutume byzantine et moderne : Εὐδοκίᾳ τοῦ ἁγ(ίου) μάρτυρος, ἔτ(ους) ϛυια' (6411 = 903 p. C.) ἐφυτεύθ(ησαν) σὺν Θ(ε)ῷ αἱ κυπάρισσοι αὗτ(αι) εἰς μνήμ(η)ν αἰσίαν Ἀρσαβὴρ φιλοχ(ρίστου) β(ασιλικοῦ) σπαθ(αρίου) κουβικουλαρίου. M. identifie le personnage avec le Arsavir qui fut envoyé en ambassade auprès du pape Nicolas Ier en 860.

85. *Deultum, Debeltos.* — T. Ivanov, *Bull. Inst. Arch. Bulgare*, 17 (1950), *Antiquités nouvellement découvertes*, 326, n. 3 : à Develt, épitaphe : Θεοῖς κατα[χθονίοις] · Φορτουνά[τᾳ — —] ζησάσῃ [ἔτη —] καὶ Κασίᾳ Πρό[κλου?] μνήμης χάριν.

86. *Région d'Apollonia-Sozopolis.* — V. Beševliev, *Bull. Inst. Arch. Bulgare*, 17 (1950), 289-290 : *Inscriptions grecques du Moyen-Age.* N. 1, à Rusokastro : Κ(ύρι)ε βοήθισον Εἰουστίν[ῳ] στρατηλάτ[ῃ]. — N. 3, à Sozopol : ex-voto.

87. *Mesambria.* — D. Detchev, *Bull. Inst. Arch. Bulgare*, 17 (1950) 59-69 : *Ein Beitrag zur Geschichte der linkspontischen Griechenstädte*, publie une intéressante stèle opisthographe trouvée en 1942 à Mesambria. D'un côté est gravé un décret de la ville pour un officier romain installé à la tête de la ville par Lucullus dans son expédition de 72 a. C. contre Mithridate : [Ἔ]δοξε τᾶι βουλᾶι καὶ τῶι δάμωι · Ἡραίων Πασίω|[ν]ος εἶπε · ἐπειδὴ Γάϊος Κορνήλιος Γαίου υἱὸς | [Ῥ]ωμαῖο[ς] ὁ καθεσταμένος ἐπὶ τᾶς πόλιος | [στραταγ]ὸς (le titre, restitué par D., est très douteux) ὑπὸ Μαάρκου Τερεντίου Μαάρκο[υ | υἱο]ῦ [Λευκ]όλλου αὐτοκράτορος πολλὰ καὶ με|[γάλα (plutôt que μέγιστα avec D.) τὸν δ]ᾶμον εὐ[ε]ργέτηκε (l. 1-6). On énumérait ensuite les services rendus. Ce Cornelius est intervenu auprès de Lucullus pour soutenir les ambassades envoyées par la ville auprès de l'*imperator* (l. 6-10). D. écrit : ταῖς τε ἐξαπο|[στελλομέ]ναις ποτὶ τὸν αὐτοκράτορα πρε[σ|βείαις σ]υνεργῶν ἐν πᾶσιν καὶ πατρωνεύων | [τᾶς πό]λιος καθὼς αὐτῶν καὶ πρ[ε]σβεύο|[ντες ἐμ]αρτύρησαν. La dernière partie de la phrase n'est guère compréhensible ; nous lisons sur la photographie (p. 60, fig. 18) ce qu'on attend d'après le formulaire ordinaire : καθὼς αὐτῶι καὶ τοὶ πρεσβευ|[ταὶ ἀπεμ]αρτύρησαν (ou διεμαρτύρησαν ; cf. par exemple des tournures analogues dans *BCH* 1929, 153, n. 2 ; on pourrait en donner spécialement pour les ambassadeurs). Le texte continue ainsi, d'après D. : περί τε τὰς δεδομέν̣α|[ς προῖκ]α χειμασίας τὰν πᾶσαν ΠΕΠΟΙΤΑ | — ΟΥΑ... ὄ[σ]προν ; la pierre est brisée là. Il faut quelque chose comme : τὰν πᾶσαν πεποί(η)τα[ι] (l'itacisme a pu amener la suppression de l'*éta*) | [πρόνοιαν καὶ σπ]ουδ[άν]. Auparavant, nous reconnaissons un génitif singulier (dorien), et non un accusatif pluriel, et le composé [παρ]αχειμασία : περί τε τᾶς δεδομέν̣α[ς | ἡμῖν? παρ]αχειμασίας ; pour ce mot, outre les références données par Liddell-Scott-Jones (Polybe, Diodore, et le décret de Dionysopolis (*Sylloge*[3], 762, 16) attribué à tort à Odessos dans LSJ, à cause d'une lecture cursive du lemme), cf. l'inscription de Pergame, *Ath. Mitt.* 1907, 245, n. 4, l. 8 : [τῆς τῶν στρατο]πέδων παραχειμασίας ὅπως ἡ πόλις ἀπαρεν[όχλητος —] (Ad. Wilhelm, *Neue Beiträge*, V, 24-25) ; à Ancyre (*IGR*, III, 173), τὰ στρατεύματα τὰ παραχειμάσαντα ἐν τῇ πόλει ; à Miletoupolis (Dessau, 9108 ; *Jahreshefte*, 32 (1940), *Beiblatt*, 128-129, n. 9), [Λεγεὼν Ϛ' Σι]δηρᾶ παραχειμάσ[ασα ἐν Ἀρμενίᾳ] ; à Thyatire, παραχειμαστικοῖς λεγ[ιώνων —] (*Mél. Rome*, 55 (1938), pp. 56-57, 61-75). —

D. reprend, d'après cette inscription, la chronologie des opérations de Lucullus, les répartissant entre les années 72 et 71, et séparées par l'hiver 72-71, dont il est question ici. — Au revers, une inscription très endommagée, mentionnant les νομοφύλακες et les ἐκλογισταί; « es scheint, dass diese Aemter von dem Kollegium der Archonten unter die sogenannten βουλευταί verteilt wurden ». — Il y a deux inscriptions, que D. présente ainsi (l. 1-8) : ....ΑΔΕΙΣ. Τοὶ περὶ Γ[λ]αυκίαν τὸν Ἀμφίον[ος] | π[αρ]αγράφοντι ἐπὶ νομοφύλακας — —; suivent des accusatifs (l. 6, revient le verbe παραγράφοντι, que D. supprime); et (l. 9-12) : ΕΝ.... ΕΙΣ τοὶ περὶ Γλαυκίαν τὸν Ἀμφίονο[ς] | παραγράφοντι ἐπὶ λογιστὰς τοὺς περὶ | Ἡρακλείδαν τὸν Ἡροδώρου - - - | Δαζωπυρον (D. rapproche δά-πεδον; nous coupons : [*e. g.* Διονύσιον Ἡρακλεί]δα, Ζώπυρον). — Notre interprétation est différente. A chaque fois, un collège de magistrats (ou une tribu, groupe, etc.?) Ἐν.. αδεῖς τοὶ περὶ Γλαυκίαν τὸν Ἀμφίονος signalent les noms de citoyens en faute (παραγράφουσι; sur ce verbe, cf. Ad. Wilhelm, *Hermes* 1909, 51-53) soit au collège des nomophylaques (ἐπὶ νομοφύλακας [τοὺς περὶ τὸν δεῖνα] Διονυσίου, soit à celui des ἐκλογισταί (dans les deux cas, il s'agit de magistratures de contrôle); les noms suivants, à l'accusatif, sont ceux des coupables : l. 3, Θεόδωρον Δαματρίου κτλ. et l. 11 : [τὸν δεῖνα Ἡρακλεί?]δα, Ζώπυρον — ου. On pourrait comparer, d'une certaine façon, les listes d'amendes infligées par des magistrats à Nasos (*IG*, XII 2, 646) et à Salymbria (*BCH* 1912, 549-553; cf. *Rev. Phil.* 1913, 110-111). — L'inscription devrait être soigneusement déchiffrée à nouveau. On a l'impression qu'on pourrait élucider l'ensemble sur la pierre.

87 *a*. Nous analyserons en détail dans le prochain Bulletin la très intéressante inscription publiée par I. Galabov, *Bulletin Musée Nat. Bourgas*, I (1950), 7-22 : fin d'un décret de Messambria et début d'un accord entre Sadalas et Messambria sur les navires échoués. Nous interprétons différemment les lignes 19-20, où il s'agit, à notre avis, des « épaves », et nous écririons τῶν ναυα[γίων].

88. *Région d'Odessos et d'Apollonia.* — G. Mihailov, *Bull. Inst. Arch. Bulgare*, 17 (1950), 291-293 : *Epigraphica*. N. 1 : aux Bains de Burgas (*Aquae Calidae*) dédicace d'un autel θεῷ Ἥρωι. — Révision d'inscriptions de *Marcianopolis* et surtout d'*Odessos* publiées par Schkorpil, notamment dans les publications analysées *Bull.* 1929, 194-195 et 1948, 155-157. M. corrige surtout une série de noms propres. Il signale que le n. 5 (*Bull.* 1948, 155, n. 2) est la partie droite d'un distique, à lire : — σεν ἡρώεσσι ποθητὸς | — φυταλίῃ σέβομαι. — Voir n° 78.

89. *Odessos.* — M. Mirtschew, *Bull. Soc. Arch. Varna*, 8 (1951), 1-48 : *Griech. epigr. Denkmäler aus der Pontusküste und dem Hinterland*, publie 94 inscriptions ou fragments d'inscriptions conservés au Musée de Varna (Stalin). Chacune est publiée avec une photographie. Beaucoup proviennent d'Odessos ou des villages proches et sont analysées dans les paragraphes ci-après. Nous analyserons ci-dessous celles qui proviennent de Marcianopolis, Dionysopolis et Nikopolis de l'Istros (n°s 98, 100, 101, 102, 103). Il y a un certain nombre d'inscriptions, épitaphes et fragments de décrets, de l'époque hellénistique. Elles ajoutent un matériel abondant à celui qui avait été publié assez récemment par Schkorpil et analysé dans *Bull.* 1948, 155-157. Le matériel onomastique est souvent curieux, et c'est pourquoi nous citons ci-après un bon nombre de ces

documents : des noms ioniens intéressants, des noms indigènes nombreux, des formes de nominatif curieuses. — Épitaphes. N. 5 : Βάσσους Σκαθητος καὶ ἡ γυνὴ αὐτοῦ Ἰααθθις (ou Ἰαιαθιθης) Ἀπολλωνίου χαῖρε. — Cf. le nom de femme Ἰαθις *Bull.* 1948, 157, n° 131. — N. 8 : fragment de sarcophage avec amendes à verser au fisc et à la ville, τῇ δὲ πόλει τῇ Ὀδησ[σειτῶν] (cf. *IGR*, I, 661). — N. 9 : Διονύσιος Ἑστιαίου Παπας porte un second nom. — N. 10 : stèle avec banquet de Ἑκατόδωρος Ὀνησίμου καὶ ἡ γυνὴ αὐτοῦ Δουσπιεριs Ποσιος θυγάτηρ, χαίρετε. — N. 11 : Πάρμις Μοσχίωνος καὶ ἡ γυνὴ αὐτοῦ Μακου (cf. *Bull.* 1948, 157, n°s 31 et 47) Ἀπολλωνίου θυγάτηρ, χαίρετε. — N. 13 : Νουμήνιος Ἀγαθήνορος (fréquent dans la région) γυμνασίαρχος καὶ ἡ γυνὴ αὐτοῦ Βλωστι Ζήνιδος (la lecture ne semble pas assurée) θυγάτηρ · χαίρετε. — N. 16 : le début d'un nom féminin Ἰ6λω—. N. 19 : le nom de femme Τόμιον ; cf. Τομίων (*Bull.* 1948, 157, n° 138). — N. 31 : partie gauche de trois distiques élégiaques (hellénistiques). Le défunt devait être originaire d'Athènes (v. 3-4) : Κέκροπος ἐκ γυάλων διοδ[εύσας, restituerions-nous, —] | θυμὸν ἐν ἀμφιλόγοις δ.... — Vers la fin des épitaphes, M. a publié un « fragment de relief funéraire », dont il dit que « tout essai de restitution serait peu sûr », et qu'il présente ainsi (il est brisé partout sauf à droite et au bas) : [--εὐδ]αίμονο[ς——]βρίων (nom d'un des trois derniers mois romains) |-ν μηνός. L'inscription est gravée en belles lettres profondes et régulières de l'époque impériale avancée, en lignes bien espacées d'aspect monumental. La coupe εὐδαίμονο|[ς], sur une telle pierre, est aberrante. Dans *Hellenica*, VII, 132-135, L. R. a retrouvé dans un petit fragment d'Odessos la mention d'une invitation à des combats de gladiateurs, (l. 4) [μο]νομαχια —, célébrés à telle date (l. 5) : [πρ]ὸ δ' εἰδ(ῶν) ; il concluait que « puisqu'on avait l'habitude de graver sur les murs d'édifices publics ces invitations... il est bien probable que l'on trouvera d'autres fragments de ces documents, et leur interprétation ne sera pas malaisée, maintenant qu'une série est constituée ». Il nous paraît évident que nous avons ici un morceau de cette série ; avec les mots [κυνηγέσια (ou un synonyme) κ]αὶ μονο[μαχίαι (à quelque cas que soit le mot)], la date à la romaine, puis la date à la grecque. — Le n. 36, d'origine inconnue, peut bien être d'une série semblable, car nous pouvons y reconnaître, en grandes lettres régulières : l. 1, Ἀπρε[ιλίων], et l. 2, ἑδδο[μῇ], et non pas, comme M. : l. 1, ΑΠΡΕ, et l. 2 [ζήσας ἔτη] ἑδδο[μήκοντα]. — Signalons aussi, en attendant de reprendre le document dans un prochain volume des *Hellenica*, que dans le fragment d'Odessos n° 67, nous pouvons parfaitement « reconnaître le caractère de l'inscription » ; — ρους est la fin du nom du gladiateur, car, au-dessus, un relief, dont il ne reste que la partie inférieure, ne nous montre pas « deux jeunes gens luttant », mais deux gladiateurs lourds ; celui de gauche est un thrace (avec les deux cnémides) agenouillé sur un gladiateur lourd tombé assis, appuyé de la main gauche sur le sol, et qui tente avec la main droite de repousser son adversaire ; ce dernier, pesant de son poids sur les jambes du blessé, va lui porter un second coup.

90. *Ibid.* Dédicaces. N. 39 (lieu de trouvaille inconnu) : dédicace mutilée à Zeus et Héra, avec un relief mutilé. — N. 40 : aux environs de la ville, sur un relief mutilé de Zeus dédicace pour un centurion (Φήστου κεντυρίωνος) par un *stationarius* (στατιωνάριος). — N. 45 : relief votif avec scène de sacrifice d'un mouton par cinq

personnes, s'avançant devant un cavalier immobile et tenant la phiale : Ἀρτεμί-δωρος καὶ Πολέμαρχος οἱ Θεοξένου Περκῳ Ἥρωι ἐπηκόῳ. — N. 46 : dédicace Ἥ[ρωι] Προαστίωι Ἀγαθήνωρ Ξενάνδρου ὑπὲρ ἑαυτοῦ καὶ τοῦ υἱοῦ Ξενάνδρου χαριστήριον (et non : (εὐ)χαριστήριον). — N. 48 : provenance inconnue. Dédicace mutilée de la κώμη Κορεολ— κὲ θεῶι Ἥρωι Πυρ[μηρουλα?]. — N. 51 : ex-voto Ἀπόλλων[ι Σταρα]-σκηνῷ; le dieu est connu par Kazarow, *Denkm. thr. Reitergottes*, n. 157. — N. 53 : relief mutilé représentant Asklépios et Hygie; dédicace [Ἀσ]κληπιῷ κτλ. — N. 54-56 : reliefs des Nymphes. Sur le n. 54, Ἀγαθήνωρ Ἀριστονόμου Νύμφαις χαριστήριον. Sur le n. 55, [Νύμφ]αις ἱεραῖς εὐχή. — N. 57, sur un relief d'Héraklès, dédicace de Κωκους Διαρζιω. — N. 70 : Ἀγαθῇ τύχῃι · Εὐξενίδης νέον Εὐξενίδην ὁ πατὴρ τὸν ἔφηβον.

91. *Ibid.*, pp. 33-34, fragments de titulatures impériales, n. 72-75 : fragment honorant le gouverneur Vitrasius Pollion, honoré aussi à Dionysopolis et que mentionnent plusieurs autres inscriptions d'Odessos, comme de Kallatis : [Ἡ β]ουλ[ὴ καὶ ὁ δῆμος Ὀ]δησσε[ιτῶν Τίτον Ο]ὐιτρά[σιον Πωλίων]α.

92. *Ibid.*, p. 35 sqq. N. 77, fragment d'un décret hellénistique : [Ἔδοξε τῶι δ]ήμωι · ἐπιμηνιεύ[οντος τοῦ δεῖνος] τοῦ Παρμένον[τος · ὁ δεῖνα Ἀρτ]εμιδώρου εἶπ[ε · ἐπειδὴ -]ουιος Λευκ[-ἀνὴρ καλὸς κα]ὶ ἀγαθὸς.... — N. 78 : fragment hellénistique de 10 lignes mutilées, relatif à des affaires financières : l. 3, λόγους, ἐδάνεισεν εἰς- (cf. l. 9); à la ligne 4, χρυσοῦς (et non χρυσοὺς) ἑκατόν doit être le complément de ἐδάνεισεν : pour tel usage 100 statères d'or (χρυσοῖ). On reconnaît ensuite des restes d'une formule « hortative » : l. 4, ὅπως οὖν; l. 5, δῆμον ὅτι ἐστὶν ἀγα-; l. 6 : αν τοὺς ἀγαθοὺς ἄνδρας π —; l. 7 : — μένας τιμάς. Il est probable qu'à la ligne 9 nous avons à retrouver : [ἑκ]ατὸν (et non -σατον) χρυσοῦς (non χρυσοὺς) εἰς τειχισμ[όν] (au lieu de τειχισα-). — N. 80 : quelques restes d'une inscription honorifique; l. 3 : ἱερέα Ποσ[ειδῶνος]. — N. 81 : fragments importants d'une stèle richement décorée, donnant une liste d'éphèbes. Aux angles supérieurs, un Apollon citharède et un Apollon archer; au-dessus de la liste, une couronne agonistique (déjà un exemple sur un document semblable à Odessos) et un vase : au-dessous, deux paires de lutteurs. On mentionne un πρῶτος (ἔφηβος) et l'éphébarque. L. 13, un nom nouveau : Διονύσιος β' ὁ κὲ Θουθυλων. — N. 84, fragment de liste.

93. M. Mirčev, *Bull. Inst. Arch. Bulgare*, 17 (1950), 267-274 : *Monuments antiques de la Bulgarie du Nord-Est* (*musée de Stalin*), qui est le nouveau nom de Varna : textes et reliefs votifs et funéraires. N. 5, 6 et 7 : à 2 km. au sud du village de Galata. N. 5 : fragment d'inscription votive, avec noms des dédicants. — N. 7, sur un relief avec Cavalier thrace : Ἀγαθηνως (?) Ζήνει καὶ υἱὸς Ζῆνις Ἥρωι Τασάγει χαριστήριον. — N. 8, à Varna, c'est-à-dire Odessos, sur une stèle avec banquet funèbre : Ἀρτεμίδωρος Ἀπολλοδώρου Κούρης εὐποσιάρχης καὶ ἡ γυνὴ αὐτοῦ Κοεις Δίωνος θυγάτηρ, ζήσας ἔτη ν', χαίρετε. Nous reprendrons cette inscription en commentant le nom de femme Κοεις et en montrant qu'il faut écrire après le patronymique d'Artémidoros : κουρής, avec une minuscule. Ce n'est pas un nom de personne; Artémidoros faisait partie d'une confrérie de κουρῆτες comme ceux d'Éphèse (cf. J. Poerner, *De Curetibus et Corybantibus*, *Diss. Phil. Hal.* 22 (1913), 284-295; J. Keil, *Anatolian Studies Buckler* (1939), 119-128 : *Kulte im Prytaneion von Ephesos*); les Courètes d'Odessos, comme ceux

d'Éphèse célébraient des banquets (συμπόσια), et le titre d'εὐποσιάρχης s'y rattache ; ce texte permet de choisir entre diverses interprétations pour des *euposiarques* (cf. *BCH* 1928, 415), notamment pour des « euposiarques » d'Odessos même (Kalinka *Antike Denkmäler in Bulgarien*, n. 112 ; surtout *Bull.* 1948, 157) et à Tomis (*SEG*, I, 332). — N. 9 : sur une stèle avec banquet funèbre : Διονύσιος Ἀντιφίλου ὁ καὶ Σκορις. Nous rapprochons le génitif Σκορου à Serrès et le nom Σκαρις (cf. *Études épigr. et philol.*, 185 et ci-dessus, n° 78),

94. T. Gerasimov, *Bull. Soc. Arch. Varna*, 8 (1951), 65-72 : *La statue cultuelle du Grand Dieu Darzalas à Odessos*, d'après des monnaies, des terres cuites et un relief votif.

95. K. M. Kolobova, *Vestnik drevnej istorii*, 1949, III (29), dans une étude sur [*Pharnace Ier du Pont*], pp. 27-35, reproduit et utilise le décret *Bull.* 1944, 132.

96. M. Mirčev, *Bull. Inst. Arch. Bulgare*, 17 (1950), 284-289 : *Fouilles au Karaač-teke près de la ville de Stalin* (*Varna*). Dans les ruines d'un monastère byzantin, fragment d'un graffite sur plaque d'argile.

97. *Région d'Odessos.* — G. Mihailov, *REG* 1951, 104-118 : *Epigramme funéraire d'un Thrace*. M. ayant republié cette épigramme dans ses *Griech. Epigramme aus bulgarischen Ländern* (1944), n. 48, nous lui avons signalé, *Bull.* 1948, 118, que l'inscription avait été reprise par H. Seyrig, *Rev. Hist. Relig.* 1928, I, 275-277. Ayant étudié cet article et revu la pierre au musée de Varna, M. fournit un nouveau texte avec un commentaire sur les croyances thraces à l'immortalité. — Le texte ne nous semble pas encore partout interprété de façon sûre, et il sera repris par L. R. dans un ensemble (cf. *Hellenica*, VIII, 92). L. 2, ὑπὲρ ζωῆς πελλόμενος τέκνοιο ne paraît pas pouvoir être compris comme le fait M. : « survivant à son enfant » ; nous songeons à παλλόμενος : « Dinis a fait une dédicace au Héros, tremblant pour la vie de son enfant ». L. 5, nous écririons : φιλάδελφον γένος Εὐθύμων (avec une majuscule), association non point « des généreux », mais de gens qui sont unis dans des sentiments de « confiance courageuse » devant la mort.

Voir n° 10 pour des anses d'amphores.

98. *Marcianopolis.* — M. Mirtschew (n° 89), p. 15, n. 32 : épitaphe métrique d'un centurion, mort à 40 ans, après 16 ans de service ; le monument est élevé par sa mère Marcia. Elle débute ainsi : Ο[ὔ]νομά μοι Ἀλέξανδ[ρος], λείψας φάος ἐνθάδε κεῖμε, | ἐν στρατιᾷ μὲν ἄριστος, κεντοιρίων δὲ προκόψας | ἑκκεδέκατον δὲ ἔτος ἐν στρατιᾷ διατρίψας. — P. 19, n. 42 : fragment de dédicace Διὶ Ὀλυμπίῳ Ἀλέξανδρος Διλια — N. 43 : ex-voto au Chasseur thrace. — P. 27, n. 58, dédicace d'un autel. — P. 30, n. 66, dédicace Μητρὶ θεᾷ.

99. *Dionysopolis.* — M. Mirčev, *Bull. Inst. Arch. Bulgare*, 17 (1950), 267 sqq. : *Monuments antiques de la Bulgarie du Nord-Est* (*musée de Stâlin*). — N. 4 : de Balčik, c'est-à-dire Dionysopolis, stèle funéraire du IIe ou Ier s. a. C. : Ἑρμάφιλος Κυζικηνός ; dans un cadre en creux, un beau cratère (cf. Kalinka, *Denkm. Bulg.*, n. 259, de Mesembria).

100. M. Mirtschew (n° 89), p. 31, n. 69 : dédicace hellénistique sur un autel pour une femme zacore de Déméter : Καλλικράτης Ταύριος ὑπὲρ τῆς μητρὸς Γ(λ)υκέρας ζακορευούσης Δήμητρος. La tête voilée de Déméter est un des types principaux du monnayage de Dionysopolis. — P. 32, n. 71. Inscription mal gravée sur une

stèle, sans doute incomplète et peut-être abandonnée, pour l'empereur Sévère Alexandre, ὑπὲρ τῆς τοῦ κυρίου αὐτοκράτορος Μ. Αὐρ. Σευήρου Ἀλεξάνδρου (ce dernier nom martelé, comme il se doit, mais reconnaissable) Εὐσεβοῦς Εὐτυχοῦς ; il faut évidemment ensuite, comme l'a vu M., quelque chose comme (τύχης καὶ νείκης). Ensuite Ἀσιανῶν σπεῖρα ; ce qui est aussi intéressant comme nouvel exemple d'une association appelée σπεῖρα (cf. *Hellenica*, II, 130-132, spécialement pour ce pays), et pour des associations d' Ἀσιανοί en Thrace et en Mésie. Le mot qui suit, sur la même ligne, πρεσϐ., peut être l'abréviation de πρεσϐ(υτέρων). A la suite devaient être inscrits les dignitaires de la *speira* ; le premier était ἱερονόμος, titre connu jusqu'ici seulement en Asie Mineure (Ilion, Pergame, Thyatire, Hiérocésarée ; cf. *Bull.* 1951, 55, p. 140) et qu'il est intéressant de constater dans une association d' Ἀσιανοί. Vers le bas de la stèle, on songerait à reconnaître quelque forme ou déformation de χιστοφόρος, les *speira* étant le plus souvent dionysiaques. — P. 36, n. 79, fragment de 5 lignes de l'époque impériale : — ς τῇ βουλῇ καὶ ἀγορανόμοις καὶ [τα]ῖς ἑπτὰ φυλαῖς καὶ τοῖς ὑμνοῦσι τοὺς Σεϐαστοὺς καὶ ἀγοραίοις, ἰ[α]τροῖς, παιδευταῖς καὶ τοῖς παρε —. Nous reconnaissons à la fin : τοῖς παρε<[πκ]ρε>π[ιδ]ημήσασιν τ —. Nous retrouverions la mention de générosités (distributions de vivres ou banquets) faites, à l'occasion d'une fête, « au conseil, aux agoranomes, aux sept tribus, aux hymnodes impériaux [les hymnodes sont déjà connus à Dionysopolis], aux marchands de l'agora, médecins, maîtres du gymnase et aux étrangers de passage pour la fête » ; cf. notamment, pour plusieurs catégories, *Hellenica*, IX, 26, 76. — P. 31, n. 68, dans un village des environs, Tvirdica, sur une plaque, en lettres très tardives, un prêtre rappelle, dans une dédicace sans doute, si ce n'est dans son épitaphe, que, « enlevé par les barbares », il a pu revenir chez lui sain et sauf : Αὐρ. [Φ]λάϐ[ιο]ς — ἱερεὺς, ληφθὶς ὑπὰ τῶν ϐαρϐάρων, σωθὶς ἐλθών. — Nous rapprochons les inscriptions mentionnant le retour de captivité de chez les « barbares » goths, au cours du IIIe siècle, près de là, à Durostorum, en 238, et en Lydie en 262 (cf. *Hellenica*, VI, 117-122). — P. 39, n. 82, dans la région à Geiktschiler (Pogatschewo), fragment de liste en deux colonnes, avec le titre : [Μύσ?]ται Διονύσου μετὰ τοὺς ἱερασαμένους διὰ βίου. G. Mihailov remplace justement la restitution par : [Οἵδε ἱέρην]ται ; donc liste des prêtres annuels à partir du moment où la prêtrise n'était plus viagère.

101. *Environs de Dionysopolis.* — M. Mirtschew (n° 89), p. 27, n. 59 et T. Ivanov, *Bull. Inst. Arch. Bulgare*, 17 (1950), *Antiquités nouvellement découvertes*, p. 327, n. 5 : au village de Porutchik Kardjevo, arrond. de Tolbukin (c'est-à-dire Dobritch), sur un autel : Πειεσουσος Καιγεσου (coupe de M. ; Πειεσους ὃς καὶ Γειου, Iv.) θεᾷ Κόρῃ εὐχαριστήριον ἀνέθηκα. — P. 39, n. 83 : à Tchatal Orman dans l'arrond. de Tolbukin, fragment de liste.

102. « *Dobroudja* ». — M. Mirtschew (n° 89), n. 2 : stèle funéraire de Ἄρτις Ἰστροδώρου θυγάτηρ Les deux noms semblent nouveaux.

103. *Nikopolis de l'Istros.* — M. Mirtschew (n° 89), 24, n. 52 : de là provient sans doute un relief porté de Tirnovo au musée de Varna ; sous les figures bien conservées d'Athéna et d'Hermès, la dédicace : Ἀθηνᾷ καὶ Ἑ(ρ)μῇ εὐχαριστήριον τῶν περὶ Βιάτορα.

104. B. Gerov, *Bull. Inst. Arch. Bulgare*, 17 (1950), 11-33 : *La frontière nord de*

la province de Thrace, avec ses variations et l'attribution de certaines régions d'abord à la *Thrace*, puis à la *Mésie Inférieure*.

105. **Côte méridionale du Pont-Euxin.** — B. F. Gaidukevitch a publié un ouvrage d'ensemble sur le royaume du Bosphore : *Bosporskoe Tsarstvo* (Académie des Sciences de l'URSS, Moscou, 1949; 623 pp. in-8° et photos).

Ci-après nous analysons un certain nombre de publications russes. Nous avons donné les titres en traduction, entre crochets droits.

106. *Olbia*. — E. I. Levi, *Vestnik drevnej istorii* 1951, I (35), 142-149 : [*Décret d'Olbia de la fouille de 1949*], publie le sommet d'une stèle portant le début (11 lignes) d'un décret pour un citoyen de Chersonasos (IIIe siècle a. C.) : Ἱερωμένου Ἡρογείτονος· ἔδοξε βουλῆι καὶ δήμωι· εἰκάδι· Ἡφαιστόδωρος Διογένους εἶπεν· ἐπειδὴ Διονύσιος Θάγωνος (nom nouveau) Χερσονησίτης κοινῆι τε εὔνους καὶ φίλος ὢν τυγχάνει τῶι δήμωι καὶ ἰδίαι τοῖς ἀφικνουμένοις τῶμ πολιτῶν εἰς Χερσόνησον χρείας π[αρέχεται].

107. *Kalos Limen*. — K. E. Grinevitch, *Vestnik drevnej istorii* 1949, I (27), 155-159 : [*Le site de « Kalos Limen » à la lumière des données les plus récentes*]. P. 159, fig. 1 : inscription mutilée incisée sur un fragment de vase; on y reconnaît deux fois le verbe πυγίζειν. — P. 160, fig. 3 : anse d'amphore, Κλεαίνετος Νουμηνίου.

108. *Chersonasos*. — V. V. Struve, *Vestnik drevnej istorii* 1950, III (33), 23-40 : [*La révolution de Saumakos*]. Nouvelle étude du décret pour Diophantos, *IosPE*, I², 352, avec très belles photographies; discussion sur le passage ἐκθρέψαντα κτλ. et sur l'étude de Jebelev *Bull.* 1938, 245.

109. N. P. Rosanova, *Vestnik drevnej istorii* 1951, I (35), 149-156 : [*Monuments épigraphiques au musée de Yalta*] : 4 épitaphes grecques et 2 latines.

110. *Panticapée* — A. Boltunova et Marmy, *Vestnik drevnej istorii* 1950, IV (34), 69-77 : [*Inscriptions inédites de Kertch et des environs*]. Épitaphes dont plusieurs sont accompagnées de reliefs et portent des noms caractéristiques de la région. — N. 3 : Πάσων υἱὲ Βασιλίσκου χαῖρε — N. 4 : Ἀπολλώνιε Ἀνοπτηνιος χαῖρε. Nous reviendrons ailleurs sur le patronymique. — N. 5 : Στύρανε υἱὲ Τανυσαλου χαῖρε. — N. 6. Au-dessous de Χαρίξενος Χαριξένου, représenté sur le relief en archer à cheval, le début d'une intéressante épigramme : Εὔφημον βιότου τέλος ἤνυσας ἐκ βασιλ[είας] | καὶ δήμου, τιμὴν καὶ κλέος ἐσθλὸν ἔ[χων]. On traduit : « Loin du royaume et du peuple, tu as dépassé la glorieuse limite de la vie, ayant acquis honneur et gloire ». — Nous supprimons la virgule après δήμου et nous la plaçons après ἤνυσας, en traduisant : « Tu es parvenu à une heureuse fin de la vie, tenant honneur et gloire valeureuse de la royauté et du peuple ». — N. 9 : Αὐλουπορι καὶ υἱὲ Βασιλείδη χαίρετε.

111. *Phanagoria*. — T. V. Blavatskaja, *Vestnik drevnej istorii* 1948, IV (26), 77-84 : [*Inscription d'Agathous à Phanagoria*], publie une inscription inédite de 10 lignes, inscription honorifique consacrée par un fils à son père : Ἀγαθῇ τύχῃ· Ἀγαθοῦν υἱὸν Σακλέους Ὀ[ρ]τ[υ]κ[α], τοῦ πρὶν ἐπὶ τῆς νήσου, τὸν κοσμή[τορα], πρόσθε (plutôt κοσμήτην? en tout cas : ἐν τοῖς] πρόσθε χρόνοις ἀφηγησάμενον τοῦ [γ]ρ[αμ]ματείου καὶ μετὰ ταῦτα πολειτάρχην ἀ[γαθ]ὸν (pas de coupe syllabique? ne serait-ce pas ἄ[ξι]ον?) καὶ λοχαγὸν ἄριστον διὰ τὴν ὑπερβ[α]λοῦσαν εὔνοιαν πρὸς τοὺς κυρίους βασιλεῖς γενόμενον Ἀγαθοῦς β' τὸν πατέρα μνήμης χάριν ἐν τῇ θου' ἔτει (478 de l'ère du Bosphore = 179 p. C.) καὶ μηνὶ Πανήμου α[ι'] (?)..

112. *Environs de Phanagoria.* — N. P. Rosanova, *Vestnik drevnej istorii* 1949, I (28), 86-93 : [*Inscription votive à Sanargis et Astara*], commente la dédicace de la reine Komosaryè *IosI'E*, II, 346 (*Sylloge*³, 216).

113. N. P. Rosanova, *Vestnik drevnej istorii* 1947, IV (20), 173-179 : [*Inscriptions inédites du Musée de Taman*] : épitaphes.

114. N. P. Rosanova, *Vestnik drevnej istorii* 1951, III (37), 91-95 : [*Stèles funéraires inédites du musée de Taman*] : sept stèles funéraires, dont deux portent une courte inscription (les inscriptions seules dans le n° précédent). Le musée a été détruit pendant la guerre et les monuments sont publiés avec des dessins.

115. *Gorgippia.* — L. A. Eljnistskij, *Vestnik drevnej istorii* 1949, IV (30), 132-136 : [*Inscription sous une statue d'Anapa*], publie une stèle opisthographe; statue élevée par [Ἡ]ρόδωρος Νεοκλέο[υς ὁ ἐπὶ τῆς Γο]ργιππείας, en 187 p. C. (an 483, mois de Lôos), à son père, τὸν πρὶν ἐπὶ [τῆς Γοργιππείας].

116. *Tanais.* — A. I. Boltunova, *Vestnik drevnej istorii* 1950, III (33), 97-104 : [*Inscription de Tanais, IosPE, II, 454*]. Réédition de cette longue dédicace d'une σύνοδος à Zeus Hypsistos, avec photographie et avec restitutions et observations pour divers noms indigènes.

117. A. I. Boltunova, *Vestnik drevnej istorii* 1951, II (36), 120-126 : copies de fragments extraites [*des brouillons de Latyschev*]; une inscription est relative à la reconstruction d'un édifice du type de *IosPE*, II, 427-436; l'autre contient des fragments de noms, avec mention d'un ἑλληνάρχης (bien connu dans la série que nous venons de citer) et d'un λοχαγός (cf. ci-dessus, n° 111, pour ce dernier titre).

118. A. Salač, *Hlídka archeologická příloha k listum filologickym 74*, 15 (1950), 300-308 : *Při ústi tichého Donu.* S. republie, avec photographie, une inscription de thiasites (plusieurs noms indigènes), comme on en connaît une abondante série en ce lieu. Elle serait datée : Βασιλεύοντος βασιλ[έ]ως Τιβε[ρ]ίου Σαυρομάτου Φιλοκαίσαρος καὶ Φιλορωμαίου Εὐσεβοῦς, ἔτους αυ', ἄ[γον]τες θ[π'] ἡμέραν Ταναΐδος μηνὶ Ἀπελλαίου.

Pour les anses d'amphores de la Russie Méridionale, voir n° 11.

ILES DE L'ÉGÉE

119. **Délos.** — G. Klaffenbach, *D. Lit.* 1951, 103-106 : compte rendu du fascicule des *Inscriptions de Délos* publié par A. Plassart (cf. *Bull.* 1951, 151). — N. 1, Kl. préfère la seconde des interprétations proposées pour un signe de l'alphabet naxien : *ch.* — Kl. rétracte son opinion (*Bull.* 1950, 152) sur le caractère parien, et non délien, de l'inscription de Mikkiades, n. 9 ; l'alphabet délien a connu lui aussi la différence de notation pour les *e* et les *o*, longs et brefs. — L'inscription céramique 32 *a* permet de faire remonter au plus tard au début du VII° siècle l'introduction du signe Ω. — N. 33, X, Kl. interprète Βόλη comme un nom de femme. — N. 43, l'intervalle entre les deux fragments était sensiblement plus grand : l. 1, sans doute πρώτης [καὶ δεκάτης] πεντετηρίδος. — N. 69, l. 3, dans l'inscription d'une fontaine, sans doute [βά]λ[λειν]. — N. 85 : les deux fragments ne paraissent pas pouvoir être rapprochés.

120. L. Robert, *Études de numismatique grecque* (1951), 123 sqq., explique les

passages des inscriptions de Délos athénienne relatifs aux monnaies d'Athènes : argent « stéphanéphore » (cf. plus haut, n° 49) et argent « glaukophore ». — *Ibid.*, 143-178 : *Quelques monnaies dans les inventaires de Délos athénienne*, explique divers noms par lesquels on désigne des monnaies dans les inventaires de Délos, et il identifie les ateliers dont elles sortent, notamment : argent « phoinikophore » et drachmes « phoinikophores » qui ne sont pas carthaginoises, mais qui sont les drachmes déliennes au type du palmier, — tétradrachmes « taurophores » d'Érétrie; — monnaies romaines (sera étudiée en détail ailleurs); — monnaies « cratérophores » de Naxos; — drachme « botryophore » de Naxos; — monnaies « plinthophores » de Rhodes, avec le carré creux au revers; ces monnaies, qui s'opposent aux drachmes παλαιαί, étaient en circulation avant 166; — cistophores et « cistaphores ». Observation sur ce type de désignation des monnaies par un adjectif en -φόρος. R. retrouve la mention de monnaies fourrées en rétablissant l'adjectif ἀργυρόπαστος dans *I. Délos*, 1442 B.

121. J. Tréheux, *RA* 1951, II, 1-11 : Πισγίς. Ce mot paraît en deux passages de l'inventaire *IG*, XI 2, 287, B, l. 50 et 54, en 250 a. C. : une πισγίς est en jonc, l'autre est en bois; T. retrouve mention de ce second objet, grâce à une lecture plus complète, dans le fragment 249 (à placer tout près de l'inventaire précédent), l. 3 [ἐν λιϐ]ανωτίδι ξυλίνει. La πισγίς est donc un coffret, comme souvent la λιϐανωτίς (sur les termes désignant les coffrets, cf. l'étude de M. J. Milne, *Bull.* 1940, 24 *a*); c'est une graphie de πυξίς, qui est un autre synonyme.

122. J. Delorme, *REA* 1951, 42-50 : *Héraklès et les* ἐλαιοπῶλαι *de Délos*. Si les marchands d'huile ont fait « à Héraclès et à Hermès » les dédicaces *I. Délos*, 1713 et 1714, ce n'est pas parce que ces divinités sont celles de la palestre, où l'huile coule en abondance ; dans les dédicaces aux dieux du gymnase, notamment à Délos, Hermès est nommé en tête ou seul, alors que là il est le dieu principal. La plupart de ces marchands, d'après leur ethnique ou leur nom, sont originaires de l'Italie méridionale, dont ils importent l'huile en Orient. Héraklès, qui est à Poseidonia en rapport avec la culture de l'olivier, est leur dieu, et ils ont apporté le culte de leur pays. Hermès-Mercure, qui apparaît dans une position secondaire, est en général le protecteur des Italiens de Délos. — Les généralités des dernières lignes de l'article sont aussi inutiles que discutables.

Sur une inscription architecturale athénienne, voir n° 47. Sur une inscription à l'Ashmolean Museum, voir n° 15.

123. **Rhodes.** — M. Segre, *La parola del passato*, 6 (1951), 139-153 : *Rituali rodii di sacrifici*, publication posthume (rédigée avant 1941) de la série des petites stèles avec règlements religieux trouvées à *Kamiros*, avec discussion sur les monuments semblables de *Lindos*, *Ialysos* et *Kamiros* publiés par Ch. Blinkenberg, *Dragma Nilsson* (1939; cf. *Bull.* 1939, 251). S. les date du IIIe siècle a. C. N. 1 : [Θ]ευδαισίου νευμηνίαι [Π]οτειδᾶνι (sans doute spécialement Poseidon Hippios) ταῦρον [μ]ὴ νεώτερον [ἐ]νιαυτίου (forme nouvelle à Rhodes, comme à Cos), κριὸν πρατῆνιον (connu et commenté par Hesychius ; à retrouver dans Photius, s. v. προτήνιον, qui se réfère à la Καμειρέων ἱεροποιία), χοῖρον ἱερεὺς θύει. Ἱπποκαθεσίοις (sacrifice des chevaux dans la mer aux fêtes de Poseidon, et

non d'Helios, comme le prouve ce texte) θύεται Ἀγριανίου ἐνδεκάται ἢ πρότερον · κριὸν πρατήνιον ἱερεὺς θύει · κρῆ αὐτεῖ (sur place) ἀναλοῦται. — N. 2 : Δαλίου νευμηνίαι Ἀλίωι βοῦν λευκὸν ἢ πυρρόν, ἰκάδι βοῦν λευκὸν ἢ πυρρὸν δαμιουργὸς θύει· Πανάμου εἴσω ἰκάδος αἶγας τρεῖς ἱεροποιοὶ θύοντι · [ἔ]να ὑπὲρ(?)... — N. 3 : restitutions nouvelles pour le n. 11 de Blinkenberg : Δαλίου νευμη[νίαι] Ἀθάναι Πολιά[δι] ἱερεὺς θύει · Ἀρ[ταμιτί]ου διχομηνίαι ἄρ[να] ἰάρη (la prêtresse) θύει · ἄρν[α] ἀνθεστρίδες θ[ύοντι] · ἔκται ἐπὶ δέκα δ[άμαλιν] μὴ νεωτέραν ἐ[νιαυ]τίας ἱ[αρ — θύει · Γα]κινθ[ίου-]. — N. 4 : sacrifice à Apollon Pedageitnios par les hiéropes. — N. 5 : Πανάμου δεκάτει Διονύσωι τράγον πρατήνιον [ἱερ]οποι[οὶ θύοντι]. — N. 6 : Δαλίου νευμηνίαι Μούσαις (un prêtre des Muses est souvent attesté à Kamiros) ὄιν · Σμινθίου [ἐ]νάται δάμαλιν, Μναμοσύναι (cf. *Hellenica*, IX, 53) ὄιν ἱερεὺς [θύε]ι Διονύσου (parfois à Kamiros le même personnage est prêtre des Muses et de Dionysos). — N. 7 : [Θε]σμοφορί[ου δεκ?]άται Φάμαι [ἀ]μνὰν [ἱεροπ]οιοὶ [θύοντ]ι. [Sur le culte de Φήμη à Rhodes et ailleurs, cf. *I. Lindos*, 456; *Hellenica*, IX, 62]. — N. 9 : S. reprend l'examen de la stèle avec les mots : Ζηνὶ Ὑητίωι ὄκκα δέηι. — S. dégage les traits généraux qui caractérisent ce genre d'inscriptions rhodiennes; il n'y a jamais qu'une divinité mentionnée (d'où la nouvelle restitution du n. 3; le n. 6 ne fait vraiment pas exception). Certaines sont des extraits de fastes développés, qui ont été utilisés par quelque auteur, d'où des morceaux sont parvenus et ont été conservés jusqu'à nous, dans Photius, Hesychius et Macrobe (dans la source de *Saturn.* I, 17, 35, il s'agissait d'Apollon Διγένης). Il distingue dans cet ensemble divers groupes : rituels des cités de Kamiros et de Lindos, extraits de fastes, — rituels d'autels de dèmes et d'associations (ainsi les Ποντωρεῖς du n. 8 de Blinkenberg), sur le même modèle, — rituels d'autels rustiques sans culte officiel (n. 5, 6, 9 de Blinkenberg), — simples autels (Blinkenberg, n. 10, autel du héros Mainuros avec rituel; — Blink., n. 4 : Ἀλιαδᾶν · Δαματέρων καὶ Διὸς Δαματρίου). — Dans le n. 1 de Blink., Αἰγήλιος se rapporte à un groupement, tel qu'une πάτρα, et doit être joint à ἱεροθύτας ; chaque hiérothyte devait être choisi dans un groupement différent. — Considérations sur le n. 7 de Blinkenberg, connu par une copie de Ross. S. n'a pas connu l'étude de Zingerle (1939), analysée *Bull.* 1939, 252.

124. *Lindos.* — A. Debrunner, *Museum Helveticum*, 9 (1952), 60-62 : « *Epiousios* » *und kein Ende*, repousse la correction faite par G. Klaffenbach (cf. *Bull.* 1951, 156) dans *I. Lindos*, 419, l. 17 de ἱερεῖ ἐν[ια]υσίῳ en ἐ(π)[ιο]υσίῳ. Il montre que l'emploi du mot dans l'inscription n'appuierait pas l'explication de ἐπιούσιος par ἡ ἐπιοῦσα ἡμέρα ; selon lui la lecture ἐνιαύσιος est possible et elle convient au contexte avec le sens de « annuel » (dans l'avenir comme dans le passé). Surtout, D. a pu faire vérifier la lecture sur la pierre (à Copenhague) et sur l'estampage, et le *nu* est certain.

Voir nº 3, pour les décrets rhodiens à Iasos.

125. **Lesbos.** *Mytilène.* — D. P. Mantzouranis, *Platon*, 2 (1950), 3-5 : Ἀνέκδοτος ἐπιγραφὴ τῆς Μυτιλήνης, publie, avec photographie, un bloc portant les mots (avec ponctuation très recherchée) : Μητέρα Νεμέσεως Μᾶρκος Πομπήϊος Ἠθικός. Le personnage est connu par *IG*, XII 2, 127 et 653 comme poète (ajouter *IG*, XII *suppl.*, 34, pour l'interprétation de ces deux dédicaces à Athéna et sans doute à Héraklès). M. veut y voir l'auteur des épigrammes *Anth. Pal.*, VII, 219 et IX,

28, et le Μᾶρκος dont il est question *ibid.*, XI, 312. Il cherche une relation entre le *cognomen* Ἠθικός et le style de ces épigrammes. — Il conviendrait de rechercher quelle divinité le poète a entendu désigner par « mère de Némésis ».

126. D. P. Mantzouranis, *Byz. Zeitschrift*, 44 (1951), 410-412 : Σωζόμενα τοπωνύμια ἐκ τοῦ ἀρχαίου κτηματολογίου τῆς Λέσβου, propose de nouveaux rapprochements (cf. *Bull.* 1951, 159) entre des toponymes modernes de Lesbos et des toponymes connus par les fragments de cadastres de Mytilène *IG*, XII 2, 76-80, qui ne se rapportent qu'au territoire de Mytilène et non à toute l'île de Lesbos.

Nisyros. — Voir n° 3.

127. **Kos.** — G. Klaffenbach, *Mitt. des deutschen arch. Instituts*, 3 (1950 ; paru à la fin de 1951), 99-106 : *Die Nikephorien von Pergamon*. K. réfute sur toute la ligne la reconstruction de l'histoire des Nikephoria de Pergame qu'avait proposée M. Segre en publiant un nouveau fragment d'une inscription de Kos, lettre d'Eumènes II annonçant la fête à cette ville (*Bull.* 1949, 129). Nous pensons de notre côté que le mémoire de M. Segre contient des parties qui ne sont pas acceptables, mais nous croyons que l'étude de Kl. contient elle aussi des parties ruineuses. L. Robert exposera dans ses *Études pergaméniennes et attalides* comment il reconstruit l'histoire des Nikephoria ; nous indiquons ici, non pas le résumé de l'ensemble du problème, mais notre position en face du nouvel article. Kl. marque d'abord justement que les thèses de W. Kolbe à ce sujet sont clairement contredites par la nouvelle inscription. De fait, tous les mémoires mort-nés de Kolbe sur les Soteria de Delphes, les Leukophryena de Magnésie et les Nikephoria de Pergame n'ont jamais apporté un seul élément d'une étude sérieuse, mais ont seulement été des témoignages de confusion et d'obstination (cf. *REA* 1936, 19-22 ; Ad. Wilhelm, *Pragm. Akad. Ath.* 1936, 15 ; *Bull.* 1941, 70 ; 1943, 11). — S. distinguait trois séries successives de Nikephoria : deux célébrations locales, dont la première eut lieu en 197 ou 196, et la seconde avant 189 (invitation de Cos) ; — en 189, institution des fêtes pentétériques, mais pas stéphanites [relevons qu'il y a là une contradiction, si l'on étudie l'ensemble des concours grecs, et d'après les documents], avec lettres à Cos et à Iasos ; — en 182, institution de fêtes, célébrées pour la première fois en 181, triétériques, stéphanites, panhelléniques [comme disent les modernes], avec lettres aux Étoliens et aux Amphictions. Kl. fait disparaître les fêtes « pentétériques » par une nouvelle restitution et il groupe les quatre inscriptions, comme on l'avait fait jusqu'ici, en 182. Nous pensons comme lui qu'il ne peut s'agir de deux fêtes différentes et qu'on ne peut séparer certaines de ces inscriptions (Iasos) des autres (Étoliens, Amphictions) par un intervalle de 7 ou 8 ans ; elles forment un groupe. Il fait valoir un argument que nous approuvons pleinement : les documents de Cos et des Étoliens spécifient également que les limites de l'asile ne sont pas encore fixées et que le roi placera les bornes ; le même langage et la même situation provisoire ne peuvent se trouver à sept ans d'intervalle. Mais la façon dont Kl. fait disparaître le caractère pentétérique des fêtes dans l'inscription nous paraît entièrement inadmissible. Au lieu de διεγν[ωκότες δὲ συντελεῖν αὐτῆι παν]ήγυρίν τε διὰ πεν[ταετηρίδος] ou πέν[τε ἐτῶν], il écrit : διὰ πέν[θ' ἡμερῶν], en disant qu'il n'y a que cette possibilité, pour ne pas introduire la mention, qui lui paraît gênante, d'une

fête « pentétérique ». « Comme il est absolument sûr que les Nikephoria de 181 ont été triétériques et comme nous avons prouvé que l'inscription de Cos doit elle aussi se rapporter à cette fête, et montré que toutes les autres difficultés que Segre a soulevées contre cette mise en rapport n'existent pas en réalité, il ne peut pas se faire que cette restitution, étant le seul obstacle, ne soit fausse ». Il nous paraît qu'il ne faut pas violenter le texte pour le mettre en harmonie avec une reconstruction de l'histoire des Niképhoria, mais que celle-ci doit tenir compte de tous les textes. Or, on peut prouver que la restitution πέν[θ' ἡμερῶν] est absolument impossible, au double point de vue de la grammaire et du formulaire. Le seul sens possible, imposé par les textes parallèles, — et la recherche des « parallèles », telle du moins que nous l'entendons et que nous la pratiquons, n'est pas un vain luxe d'érudition, mais la base même de l'interprétation, — des expressions διὰ πέντε ἐτῶν, διὰ πέντε ἡμερῶν est soit « au bout de 5 ans, de 5 jours », soit « tous les 5 ans, tous les 5 jours »; les mots διὰ πέντε ἡμερῶν ne signifient pas « pendant 5 jours », et c'est ce que voudrait dire Kl. par sa restitution. A cette place d'ailleurs, le formulaire des documents relatifs aux fêtes ne parle pas du nombre de jours pendant lesquels dure la fête, mais de son retour périodique, et il le marque par l'expression διὰ πέντε ἐτῶν ou διὰ πενταετηρίδος, comme l'avait dit Segre. La mention des fêtes pentétériques prévues par Eumènes II dans sa lettre à Iasos nous paraît donc hors de doute, et on ne peut l'éliminer comme le fait Kl. — Pour la date à laquelle fut donné à Athéna le surnom de Nikephoros, nous refusons, comme Kl., de suivre Segre, qui le rattache à une épiphanie de la déesse ayant eu lieu pendant la bataille de Chios (201) et qui voit un anachronisme dans la mention du Niképhorion lors de l'invasion de Philippe V en 201. Nous signalons d'ailleurs à l'attention les pages de E. Ohlemutz, *Die Kulte und Heiligthümer der Götter in Pergamon* (1940), 16-59. De toute façon, l'épithète existait avant l'avènement d'Eumènes, comme le souligne Kl., qui propose une nouvelle restitution des lignes 8 et 9. S. écrivait : τὴν Ἀθηνᾶν... Νικηφόρον τε προσηγορεύκαμεν... καθάπερ [καὶ πρότερον ἐγγράψαμεν ou καὶ ὑμεῖς ἐπίστασθε « ou quelque chose d'analogue »] · ὃς γὰρ ἤδη παρακληθέ[ντες ὑφ' ὑμῶν τάς τε] πανηγύρεις ἃς τότ[ε κατηγγείλαμεν ἀπεδέξασθε] φιλοφρόνως. Kl. restitue : καθάπερ [καὶ ὁ πατὴρ ἡμῶν] · ὃς γὰρ ἤδη παρακληθέ[ντες ὑπ' αὐτοῦ τάς τε] πανηγύρεις ἃς τότ[ε κατήγγειλε κτλ.]. Ces suppléments nous paraissent ingénieux et dignes d'être évoqués ; ils ne nous semblent pas devoir être retenus ; les deux invitations émanent, à notre sens, d'Eumènes II et peuvent sans doute être datées.

Voir n° 3.

Kéos. *Karthaia*. — Voir n° 51.

128. **Ténos**. — G. Roux, *BCH* 1951, 189, fait connaître deux nouvelles dédicaces à Poseidon et à Amphitrite. La seconde est la statue d'une jeune fille ou d'une femme élevée par sa sœur Naúsion. — Dans la première, il faut certainement insérer un supplément après τῶν κατοικούντων et avant [τὴν Ἀγα]θὴν Τύχην (il faut des majuscules).

129. L. Robert, *Études de numismatique grecque* (1951), 138-139 : rectifications à des commentaires donnés sur l'inscription *IG*, XII 5, 878, qui cite diverses monnaies.

130. **Thasos.** — *BCH* 1951, 157-164. A la basilique de l'agora, diverses inscriptions comme : ὑπὲρ εὐχῆς Ἀχαχίου, et Ἀχαχίου μάρτυρος. Discussion sur le martyr Akakios.

131. Dans un compte rendu du livre de M. Launey sur *Le sanctuaire et le culte d'Héraclès à Thasos*, Ch. Picard, *Journal des Savants* 1949, 111-133, touche en deux points à l'épigraphie. — P. 117, n. 1 et p. 131, dans le bail du jardin d'Héraklès, dans la phrase d'après laquelle le preneur à bail s'engage à construire [οἴκους (restitution de L. R. dans Launey) *nombre*] οὐκ ἐλάσσους ἑπτὰ κλινῶν, P. renonce maintenant à sa restitution « assez imprudente », dit-il, et « par trop orientalisante », « simple hypothèse de travail » [?], du chiffre « sept » pour les *oikoi* de la stoa, et à son rapprochement avec les textes phéniciens de Ras-Shamra et avec les « sept piliers de la sagesse au pays d'El » (voir la critique *Bull.* 1940, 103). Il adopte aujourd'hui, et non à titre d'exemple, le chiffre « cinq », car il imagine que « les cinq οἶκοι ἑπτάκλινοι devaient évoquer par leur dispositif même le souvenir traditionnel de la compagnie des Dactyles » et qu'ils se seraient « alignés un peu *comme les cinq doigts d'une même main* » (les italiques sont de P.). Il se console en marquant « que le chiffre sept était du moins, sans doute, celui des *klinai* dans les pavillons du Jardin sacré ». Mais nous avons déjà fait remarquer que ce chiffre ne pouvait à aucun degré avoir ici une signification symbolique, puisque le nombre de 7 lits n'était pas imposé, mais que c'est un minimum : « chacune au moins 7 lits de table » (Launey); il n'y a pas ἑπτάκλινοι; le constructeur pourra en faire huit ou dix; répétons ce que nous avions écrit *Bull.*, *loc. cit.* : « Le minimum fixé par le bail, οὐκ ἐλάσσους ἑπτά, montre que sept n'est pas ici un nombre « mystique » imposé par un rituel; la ville, qui donne à bail, veut que le preneur ne construise pas des salles à manger trop petites. La restitution ἑπτά après οἴκους n'a donc pas plus de vraisemblance que n'importe quel autre chiffre, et le premier éditeur avait eu raison de ne pas restituer et de ne pas avoir recours à une arithmétique mystique ». Il s'agit d'une préoccupation utilitaire dans ce bail, comme elles ne sont pas rares précisément dans ce genre de textes. La mystique des nombres et la symbolique des chiffres sont assurément des occupations hautement vénérables, mais il y a un temps pour chaque chose, un temps pour rire et un temps pour pleurer. On ne pourrait vraiment soutenir sérieusement que l'introduction d'une arithmétique mystique (qu'il s'agisse de 7 ou de 5 ou de 9 ou de 999) en ce passage de l'inscription « valait mieux, en tout cas, qu'une absence totale d'explication possible ». Quand on n'a aucun point d'appui pour la restitution d'un chiffre dans une inscription, ce qui vaut mieux, semble-t-il, c'est de se taire, comme avait fait M. Launey en éditant cette inscription et en la commentant à nouveau, et cette abstention n'était point la marque d'une démission de l'intelligence, ni du renoncement à une activité intellectuelle raisonnable, loin de là. — P. 131-134, contre P. Roussel et M. Launey (cf. *Bull.* 1939, 291; 1940, 100), P. s'obstine, dans le bail du jardin d'Asklèpios, à maintenir sa correction de ἄγγος en ἅγος; au cas où l'on viendrait déposer des ordures, au lieu que le locataire puisse confisquer le récipient (τὸ ἄγγος) et fouetter l'esclave, il assumerait sur lui la souillure du sacrilège (τὸ ἅγος)... et il fouetterait l'esclave. Les raisonnements de P. sont si désespérés qu'ils sont à peine saisissables et, par là, ils peuvent

échapper à une réfutation. Notamment, paraît-il, « on pourrait sourire de voir un gérant de Jardin de Bienheureux invité à collectionner, pour son bénéfice, et en récompense de sa garde vigilante autour d'un lieu-saint, une série de seaux à ordures domestiques ». Comme on l'avait fait remarquer, la clause correspond à celle de la loi sur les astynomes de Pergame (ci-après, n° 137) : si quelqu'un fait boire des bêtes ou lave des vêtements ou des vases dans les fontaines publiques, τῶν τε κτηνῶν καὶ ἱματίων καὶ τῶν σκευῶν στερείσθω.

Pour les anses d'amphores, voir n° 9. Sur une inscription athénienne, voir n° 43.

132. **Eubée.** *Histiée.* — L. Robert, *Études de numismatique grecque* (1951), 178-216 : *La circulation des monnaies d'Histiée.* Les trouvailles nombreuses et largement répandues des monnaies d'Histiée font comprendre la liste des proxènes *Sylloge*³, 492 ; le grand rôle commercial de cette ville explique qu'elle ait nommé en une même année tant de proxènes et que ceux-ci soient originaires de bien des villes très éloignées dans tous les parages de la Méditerranée.

Crète. — Voir n° 3, pour les décrets crétois sur l'asylie de Téos et pour la « guerre crétoise » d'après des inscriptions de Cos et de Nisyros. — Voir n° 142 pour les Ariaioi.

133. *Crète occidentale.* — E. Kirsten, dans F. Matz, *Forschungen auf Kreta* (1951), 118-152 (et pl. 105-122) : *Siedlungsgeschichtliche Forschungen in West-Creta*, étudie la géographie historique de la partie sud-ouest de la Crète entre Soulia et Tarrha. On notera les identifications ou discussions topographiques relatives aux villes de Psycheion, Bionnios, Phoinix, Anopolis, Araden, Tarrha, Polichne, Phalanna et l'étude de Sybrita. Très peu de chose pour les inscriptions : p. 130, rectifie *I. Cret.* II, ch. 4, n. 2 (*Araden*) : Βηδοκεία Θαρσύτα χαῖρε ; — ch. 29, n. 7 : peut-être Μαλχοίδων Ἥρωνος (Tarrha).

134. *Gortyne.* — M. Guarducci a presque achevé son travail sur les inscriptions de Crète par la publication du tome IV des *Inscriptiones Creticae, Tituli Gortynii* (441 pp. in-8° ; Rome, 1950). Le tome V et dernier comportera les inscriptions crétoises « locorum incertorum », les témoignages relatifs à l'ensemble de la Crète, les addenda et corrigenda aux quatre volumes, et un index général. Ce volume IV contient les inscriptions de la ville même de Gortyne, (pour les inscriptions du territoire, dispersées ailleurs, cf. nos observations dans *Bull.* 1940, 6, pp. 200-201). Il y a une magnifique illustration, soit en photographies des pierres ou des estampages, soit en dessins de Halbherr. Précédé d'une description des édifices de Gortyne et de très amples « testimonia », qui réunissent, avec les textes littéraires sur Gortyne, la prosopographie, par ordre chronologique, des Gortyniens connus à l'étranger, ce volume présente le thesaurus de tous les documents sur Gortyne et rendra les plus grands services. De futures découvertes pourront peut-être un jour rendre nécessaires des addenda ; on n'imagine guère que le volume ait jamais à être refait. Dans les lemmes, la répartition des travaux entre les « éditions » et les études signalées par un « cf. » nous paraît être souvent arbitraire, et des titres placés dans la seconde catégorie devraient passer dans la première. Il y a très peu d'inédits, et pour la plupart de faible étendue. Nous signalons ci-après ceux qui en valent la peine, et nous y joignons quelques observations, fruit d'une

première lecture. — N. 63, fragment de traité entre Gortyne et Lébéna attestant que Lébéna était une cité à la fin du VIe siècle ou au début du Ve. — N. 87, fragment de règlement sur les ἐσπράτται, fonctionnaires semblables aux πράκτορες. — N. 184, en republiant le règlement de Gortyne sur Kaudos, Gu. écrit comme dans sa première édition (*Riv. Fil.* 1930), à la ligne 18-19 : ὅτι δὲ κ' ἐσπέτηι ἐς τᾶν χω[ρᾶν ἢ] θαλάθθας ἥμεν τῶι Ἀπέλλωνι τῶ[ι Πυτ]ίωι τὰν δεκ[άταν], et elle commente : « Verbum ἐκπίπτειν (unde ἐσπέτηι), sicut πίπτειν, de vectigalibus mercedibusque saepius usurpatum esse constat; unde verisimilius efficitur, quod antea animadverti, decimam Apollini Pythio pendendam non e fructibus ipsis sed e pecunia constitisse ». Il lui a échappé l'interprétation entièrement différente proposée par K. Latte, *Gött. Nachr.* 1946-47, 64-75, analysée *Bull.* 1948, 15, et que nous estimons la bonne : ἐς τὰν χώ[ραν ἐς (= ἐκ)] θαλάθθας, le verbe ἐκπίπτειν ayant le sens de « s'échouer » ; il s'agit donc des épaves, etc. (cf. *Bull.* 1942, 140; nous reviendrons sur cette inscription crétoise ; cf. *Hellenica*, VIII, 92) ; le verbe ἐκπίπτειν, technique en ce sens, apparaît ainsi dans la récente inscription de Mesambria (ci-dessus n° 87 *a*). K. Latte, *ibid.*, a traité d'autres passages aussi de l'inscription de Gortyne. — N. 195 ; un fragment *a*, trouvé avant 1914, explique ce que sont les noms égyptiens des fragments *b* et *c* déjà connus. Il s'agit de soldats d'un Lagide : [πρὸς τὸ]νς ὑπεναντίονς συνεμαχή[σαντο ἁμῖν οἱ ἐξαποσταλέντες ὑ]πὸ βασιλέως Πτολεμαίω ἀν[δρες]. — N. 222 *a*, dans le lemme; l'auteur de l'article dans *Hermes* 1930 n'est pas Bier, mais L. Robert; les renvois faits par ce dernier *REG* 1936, 241, n'ont pas été compris ni vérifiés. — N. 236 : un nouvel acte d'affranchissement. — N. 238, dédicace à Dionysos : [Καλ]λίχωρος [Διο]νύσωι [χαρ]ιστῆια. — N. 244 : fragment de deux curieuses dédicaces métriques à Isis et à Sarapis, où il est question de guerre, d'un roi Antiochos, d'un Ptolémée, du Nil. — N. 246-248, dédicaces à Isis et à Sarapis. — N. 267, inscription honorifique émanant d'un thiase. — N. 300, B. L. 1, la lecture et restitution στηλογρα[φία] était déjà donnée par J. Zingerle, *Jahreshefte*, 23 (1926), *Beiblatt*, 21. L'inscription aussi dans W. Hüttl, *Antoninus Pius*, II (1933), p. 325. — N. 308. Nous ne suivons pas Gu. dans sa restitution : — — — | τῷ κτείστ[ῃ τῆς οἰκουμένης?] (un empereur) | Μαρκελλε[ίνος -]. Nous reconnaissons avec Halbherr : τῷ κτείστ[ῃ] | Μαρκελλε[ίνῳ]. L'inscription nous semble ainsi complète sous la forme d'une acclamation. Il nous paraît que ce « fondateur » est le Marcellinus du n. 323. — N. 325 : dans cette épigramme, l'hypothèse qu'il pourrait aussi s'agir d'un gouverneur de Crète natif d'Illyrie est insoutenable. — N. 337 : fragment relatif à l'achat de champs. — N. 373, quelques restes de l'épitaphe métrique d'un gladiateur : l. 8, [ἐ]ν σταδίοις ; l. 9, [πολ]λὰ καμόντα καὶ [με]γάλην πυ —. — N. 374 : la bibliographie de cette épigramme *Gladiateurs*, n. 66, avait été complétée aussi *Hellenica*, III, 140. Τρῳάς n'y signifie pas « la Troade », mais « Alexandrie de Troade ». — N. 375. Un fragment nouveau, copié en 1922, donne un autre fragment de cette liste des victoires d'un gladiateur. On y reviendra. Il est dommage que Gu. ait publié un fac-similé, et non pas une photographie de l'estampage, puisque celui-ci existe. — Les n. 460-519 groupent les inscriptions chrétiennes. — N. 508, l. 6, la coupe [βα]σιλὶς τῶν πόλεων déjà dans *Hellenica*, IV, 106, n. 2.

135. *Itanos*. — *BCH* 1951, 190-197 : publication, avec photographies, des ins-

criptions trouvées dans les fouilles de 1950. Sur un fragment de base, d'un côté : — Ἀρχυλλίου, de l'autre Ἀρίστωι Ἀρχ —. Mais il ne s'agit pas à notre avis du datif du nom d'homme Ἄριστος, mais du nom de femme au nominatif Ἀριστώι. Sur ces formes, souvent méconnues comme ici, très fréquentes en Crète, et spécialement pour ces parties de la Crète, cf. en dernier lieu les références et les rectifications données dans *Bull.* 1950, 170 (avec deux Ἀριστώι à Olonte) ; 1951, 186 (Πεισώι à Itanos) ; 1941, 116 (Τυχώι à Chersonasos). — Stèle de Κλέων Διονυσίου Μυτιληναῖος. — D'une épigramme subsiste le premier distique, dédicace d'une stèle dans le sanctuaire de Leukothea : Τάνδε τοι ἀίναον στάλαν στάσαντο, μάκαιρα, | Ὀβριμάδες κατὰ σὸν, Λευκοθέα, τέμενος.

ASIE MINEURE

Pour l'onomastique indigène dans les inscriptions grecques, voir n° 34.

136. Dans *Anadolu, Revue des études d'archéologie et d'histoire en Turquie*, I. *Préhistoire, antiquité, Byzance* (*Études Orientales publiées par l'Institut français d'archéologie de Stamboul*, tome X, Paris 1951), pp. 55-63, J. et L. Robert, *Campagnes archéologiques dans l'Anatolie Occidentale*, donnent une bibliographie de leurs rapports et de leurs publications relatives à leurs trouvailles en Asie Mineure (campagnes de 1932, 1934, et chaque année de 1946 à 1950), classées par régions, et ils indiquent très sommairement l'ordonnance d'une partie des publications en préparation. Indications sur les fouilles de Claros en 1950.

137. **Mysie**. *Pergame*. — J. H. Oliver, *AJPh.* 1951, 198-201, dans un compte rendu de D. Magie, *Roman Rule in Asia Minor*, traite, p. 200, de la date du βασιλικὸς νόμος sur les astynomes, *OGI*, 483. La loi ne serait pas de l'époque hellénistique, mais émanerait d'Hadrien, appelé βασιλεύς. — Qu'un empereur soit appelé souvent βασιλεύς ne fait point de doute (cf. *Bull.* 1951, 33 ; un bel exemple encore, entre bien d'autres, dans *Ephesos*, III, 72, 19 sqq. : ὑποδεξαμένου... βασιλέα Λούκιον θεὸν Σεβαστόν). Mais l'expression de βασιλικὸς νόμος pour un règlement impérial n'est peut-être pas attestée. En tout cas, le contenu de la loi, les magistrats mentionnés, le style même et le formulaire nous paraissent hellénistiques. On avait toujours admis jusqu'ici que cette loi hellénistique avait été gravée au début du II° siècle p. C. ; cela nous semble une hypothèse possible (cf. les références du Gnomon de l'Idiologue aux προστάγματα βασιλέων lagides ; *Bull. loc. cit.*). Cependant cette date de la gravure ne repose que sur un rapprochement paléographique du premier éditeur, W. Kolbe ; il nous paraît que la date précise (Trajan) a été fixée avec assez de légèreté, et nous nous demandons s'il n'est pas possible, ou même nécessaire, de rapporter cette gravure à la basse époque hellénistique (photographie dans O. Kern, *Inscriptiones Graecae* (1913), 43). On comprendrait bien mieux alors l'intérêt de l'affichage du document, alors qu'à l'époque impériale avancée les magistratures de la ville n'étaient plus les mêmes. L'orthographe de l'inscription et l'usage des iotas, adscrits, absents ou parasites, indiquent l'époque hellénistique avancée.

Sur les Nikephoria de Pergame, voir n° 127.

138. **Troade**. *Skepsis*. — L. Robert, *Études de numismatique grecque* (1951), I, *Monnaies et villes de Troade*, réunit, pp. 13-16, parmi les documents relatifs à

Skepsis, les inscriptions trouvées sur le site de la ville ou ailleurs, et les mentions de citoyens de Skepsis.

139. **Ionie.** *Smyrne.* — J. Keil, dans *Kleinasien und Byzanz* (*Istanbuler Forschungen*, 17; De Gruyter, 1950), 54-68 : *Die Inschriften der Agora von Smyrna*, publie avec un très bref commentaire l'ensemble des inscriptions, soit inédites, soit déjà connues, trouvées dans les fouilles turques de l'Agora de Smyrne, à l'exception de l'inscription relative aux publicains (cf. sur celle-ci *Bull.* 1938, 348). La publication a été préparée, sinon publiée, sans que fussent connues de récentes publications; le volume avait été écrit pendant la guerre pour être offert à Martin Schede. — N. 5, fragment de dédicace à Apollon par une prêtresse d'Aphrodite Stratonikis : [ἡ γε]νομένη [ἱέρεια Στρατο]νικίδος [Ἀφροδίτης Ἀπό]λλωνι [εὐχήν]. — Pour Aphrodite Stratonikis à Smyrne, cf. encore *BCH* 1930, 327 sqq.; *REA* 1936, 23 sqq.; *Bull. Epigr.* 1944, 59, p. 192; *Hellenica*, VIII, 86. — N. 7 : petit autel portant la dédicace d'un *signifer* aux Nemeseis : Οὐαλέριος Λογνεῖνος σημεαφόρος θεαῖς Νεμέσεσιν εὐχήν. — N. 9 : une fois de plus, l'inscription des mystes de Dionysos pour Hadrien *Bull.* 1936, 381. — Sur la mention du trésorier dans cette inscription et à Smyrne, cf. *Rev. Phil.* 1939, 196-197. — N. 11 : statue d'un peuple « frère » élevée par le peuple de Smyrne sur la proposition du sophiste Polémon (cf. *Hellenica*, VIII, 90). — N. 12 : fragment de la dédicace d'une statue du proconsul d'Asie Marcus Vinicius. — Pour les deux Vinicii proconsuls d'Asie, voir non seulement *Ephesos*, III, 24, mais aussi les inscriptions signalées *RA* 1935, II, 156 et 158. — N. 16 = *Hellenica*, V, p. 81, n. 318. K. rapproche, comme étant le même personnage ou un de ses proches parents, le Γ. Ἰου. Μενεκλῆς stratège nommé sur une monnaie à l'effigie de Gordien III. K. n'a pas connu la ligne gravée sur la moulure, fin de la titulature de Smyrne : κόσμος τῆς Ἰωνίας Σμυρναίων πόλις. En fait, c'est l'un des deux fragments qu'il publie comme une inscription différente sous le n. 25 (Pl. 17), « vielleicht von einer Basis ». — N. 18 : inscription agonistique *Études Anatoliennes*, 138 sqq. Deux petits fragments disparus, connus seulement par une copie de Miltner et que Miltner lui-même n'avait pas signalés dans son édition (1934), donnent le nom et l'ethnique de ce coureur : Μ. Αὐρήλιος Ἀγαθόπους Αἰγεινήτης; K. l'identifie donc au stadiodrome vainqueur à Olympie en 176 et 180 d'après la Chronique d'Eusèbe. — N. 19 = *Hellenica*, VII, 105. — N. 30. Dans ce petit fragment de quelques lettres sur trois lignes, K. suggère, l. 3, le titre agonistique [ἄριστος Ἑ]λλήνω[ν]. Ne peut-on alors penser, à la ligne 1, au lieu de Ἀλκα[μέ-], à Ἀλκα[νδρίδας] de Sparte, athlète connu comme ἄριστος Ἑλλήνων (*REA* 1929, 13 sqq.)? — N. 34 : fragments de noms de métiers, parmi lesquels on reconnaît seulement les brocanteurs ou marchands à la toilette, οἱ γρυτοπ[ῶλαι]. — Sur ce mot, outre les scholiastes et les papyrus auxquels renvoie le dictionnaire de Liddell-Scott-Jones, voir les inscriptions suivantes : à Cos, Αὐτοκράτορι Καίσαρι θεοῦ υἱῶι Σεβαστῶι Ἑρμῆι γρυτοπῶλαι (Maiuri, *Nuova silloge*, 466; cf. Rostovtzeff, *Gesellschaft und Wirtschaft*, I, 317); à Joppe : Ἰοῦστος Ῥωβὴ Ἀλεξανδρ[έω]ς γρυτοπ[ώ]λου (Clermont-Ganneau, *Recueil d'arch. or.*, IV, 147). — N. 35 : en grandes lettres sur un bloc : Συνεργ[ασία-]. — Cf. sur ces inscriptions de Smyrne marquant les places des métiers à Smyrne l'étude *Rev. Phil.* 1939, 196-197, avec un parallèle exact : Συνεργασία κυρτοβόλων (avec la planche III).

140. *Érythrées.* — R. Herbig, *Jahrbuch*, 59-60 (1944-45 ; paru en 1949), 141-147 : Θεὰ Σίβυλλα, voulant reconnaître la Sibylle d'Érythrées dans la statue de Rome *Anzeiger* 1942, 349 sqq., fig. 27 sq., utilise, avec les monnaies d'Érythrées, les inscriptions de la grotte (*Ath. Mitt.* 1892, 17 sqq.). Le Triton aux pieds de la statue correspondrait au vers de l'épigramme ἦμαι νῦν ἁγανοῖς ὕδασι τερπομένη.

Pour les décrets crétois sur l'asylie de *Téos*, voir n° 3. Sur une inscription d'un gymnase attribuée à cette ville, voir n° 15.

141. *Éphèse.* — Ch. Picard, *RA* 1951, I, 151-160 : *Prépélaos et les Courètes éphésiens : ad IBM, III, n° 449.* Ch. Picard, dans *Éphèse et Claros*, avait répété une interprétation erronée du décret d'Éphèse *Sylloge*³, 353, en partant de ὑπὲρ τοῦ σταθμοῦ τοῦ ἱεροῦ, entendu comme « les poids étalons sacrés », τὸ σταθμὸν τὸ ἱερόν. P. Roussel et L. Robert ont montré qu'il fallait comprendre sans aucun doute le cantonnement, le logement des troupes dans le sanctuaire, ὁ σταθμὸς τοῦ ἱεροῦ, sens auquel les éditeurs précédents n'avaient pas songé (cf. *Hellenica*, III, 79-85 ; *Bull.* 1948, 206 ; L. Robert, *Études de numismatique*, 139). Ils ont été suivis par tous ceux qui ont connu leur interprétation, H. Bengtson, G. Klaffenbach, M. Launey (seuls ont répété à l'occasion l'ancienne interprétation ceux qui n'ont pas connu celle de Roussel et Robert). Contre ces auteurs, P. maintient avec opiniâtreté le contresens qui n'était pas de son invention ; il n'a « pas changé d'avis, pour sa part, depuis 1922, — et même 1913 » ; ce qui ne saurait surprendre. Il transforme les faits dès le début dans « l'historique » de la question et les bases mêmes de la discussion sont viciées ; notamment il s'imagine que le sens militaire de σταθμός est celui de « poste militaire », « corps de garde », « la garde du sanctuaire », « la garde armée », ce qui n'a pas de rapport avec ce qu'ont exposé les auteurs qu'il pourfend et avec ce qui est bien connu de tout papyrologue et de tout historien de l'époque hellénistique. Une fois de plus, il n'y a pas à discuter un tel article, qui déroule une série ininterrompue de contresens, de quiproquos, d'analyses inexactes, de références empruntées, de raisonnements faux et de rapprochements fallacieux et à peine compréhensibles, et il n'y a encore qu'à négliger cette incursion renouvelée dans des domaines où P. semble tenir à montrer son manque de connaissances et de raisonnement droit.

142. *Milet.* — L. Robert, *Études de numismatique grecque* (1951), 136 sqq. : *Les statères sacrés de Milet*, explique les passages des inscriptions d'où l'on a conclu à tort à l'existence de monnaies de ce nom. — *Ibid.*, 140-142 : Ἀριαῖοι, revient sur le nom de peuple mentionné dans *Delphinion*, 140, l. 51. — *Ibid.*, 173 : commentaire de la mention de « vieilles drachmes rhodiennes » dans le traité avec Héraclée *Sylloge*³, 633, et observations sur la chronologie.

143. **Lydie.** *Sardes.* — T. Zawadzki, *Charisteria Thaddaeo Sinko oblata* (Varsovie, 1951), 315-401 : *La date de l'inscription de Mnesimachos*, discute la date de l'important contrat hypothécaire *Sardis*, 1, qu'il place dans le dernier quart du IIIe siècle a. C. Les réflexions sur le caractère de Sardes, ville indigène ou cité grecque, et sur le territoire de Sardes semblent peu acceptables et ne paraissent pas permettre de fixer la chronologie.

144. M. Launey (n° 18), p. 698, restitue dans *Sardis*, 2, l. 20 : ἀν[επισταθμεύ]-τους, au lieu de ἀν[ενοχλή]τους.

145. *Magnésie du Sipyle.* — H. Grégoire, *Analecta Bollandiana*, 69 (1951), 1-38 : *La véritable date du martyre de S. Polycarpe (23 février 177) et le Corpus Polycarpianum.* Dans cette étude attachante, G., pp. 17, 18, 27, utilise avec bien de la fantaisie et de l'inexactitude l'inscription de Magnésie *CIG*, 3410 (*IGR*, IV, 1339), qui aurait — elle, pas une autre — fourni la mention du proconsul d'Asie Statius Quadratus au Pseudo-Pionius, adaptateur et enjoliveur, vers 400, du récit du martyre de S. Polycarpe ; le Pseudo-Pionius est déclaré « parfait romancier, mais aussi bon antiquaire, et στηλοκόπας ».

146. *Vallée du Caystre.* — L. Robert, *Études de numismatique grecque* (1951), 43-44 : édition critique d'une dédicace à Artémis d'Éphèse, sur le site de Larisa du Caystre.

Carie. — Pour les décrets de Rhodes trouvés à *Iasos* et pour les documents de *Panamara* relatifs à la domination de Philippe V, voir n° 3.

146 *a. Mylasa.* — L. Robert, *REG* 1951, pp. XIV-XV : *Identification de deux temples de Mylasa.*

147. **Lycie.** *Araxa.* — L. Moretti, *Riv. Fil.* 1950, 326-350 : *Una nuova iscrizione da Araxa*, reproduit le décret pour Orthagoras d'après la publication de E. Bean, *JHS*, 58 (1948), 46 sqq. (cf. *Bull.* 1950, 183, pp. 185-197), en donne un commentaire rapide, en partie d'après B., et surtout discute la date, en se prononçant pour la plus ancienne : les ambassadeurs romains venus en 188, et la première panégyrie en l'honneur de Rome célébrée peu après cette année.

148. *Myra et Arneai.* — L. Robert, *Études de numismatique grecque* (1951), 150-152, commente ou corrige des épitaphes mentionnant les monnaies « citharéphores ».

Sur une inscription chrétienne d'*Olympos*, voir n° 72.

149. **Phrygie.** *Hieropolis.* — A. Ferrua, *Rivista di Arch. Crist.*, 20 (1943), 279-305 : *Nuove osservazioni sull' epitafio di Abercio.* L'hagiographe a bien en vue la Hieropolis de la Phrygie Salutaire, et ne l'a pas confondue avec la ville du Lykos ; alternances de l'emploi des formes Hieropolis et Hierapolis. — Il n'y a pas à identifier Abercius et l'Avircius Marcellus antimontaniste. — Précisions sur la disposition du texte sur l'autel, et sur les dimensions des fragments. Photographies et fac-similé. — F. exprime sa préférence pour telle ou telle leçon dans quelques passages. Au vers 7, il coupe : βασίλει' ἀναθρῆσαι.

Sur une formule chrétienne d'inscriptions de Phrygie, voir n° 191.

Synaos. — Pour une dédicace à Mithra, voir n° 25.

150. **Bithynie.** *Région de Chalcédoine.* — A. M. Schneider, *Arch. Anz.*, 59-60 (1944-45 ; paru en 1949), 78-79, publie une inscription en 7 vers, datant du Xe siècle, sur un sarcophage à Suadiye : Τύμβος ἐγὼ προλέγω βιοτὴν, τρόπον, οὔνομα τοῦδε (v. 1) ; c'est le tombeau du moine Michel, secrétaire du patriarche : Σύγκελλο(ς) Μιχαὴλ μόναχο(ς), σοφὸς, ὅλβιος, ὧδε | ἄχθος ἀπορρίψας βεβαρηότα δεσμὸν ἀλύξας | πόσσιν ἐλαφροτάτοισι διέστιχεν, ᾗχι χορεύει | πιστότατος θεράπων μεγαλήτορος ἀρχιερῆος | Νικόλεω γεγαὼς πινυτόφρονος (selon Sch., patriarche Nicolas le Mystique, 901-907 et 911-925), ὅστις ἔτευξε | τόνδε νεὼν ὑψίστῳ ἐπουρανίῳ βασιλῆι (ce patriarche avait construit la μονὴ τῶν Γαλακρηνῶν près d'Erenköy).

Claudiopolis. — Voir n° 13.

151. **Petite Arménie.** *Eriza* (Erzincan). — A. M. Schneider, *Arch. Anz.*, 59-

60 (1944-45 ; paru en 1949), 80 : sur une mosaïque, datant sans doute du VIe siècle : Κύριε ἐλέησον Οὐαργανδούχτα, le nom de femme iranien Wargānduht.

152. **Galatie.** *Ancyre.* — A la bordure Ouest de la ville d'Ankara, les fouilles turques ont dégagé un vaste ensemble de ruines : thermes avec hypocaustes et piscine. Des indications sur cet édifice sont données par Necati Dolunay, *Çankırkapı hafriyatı*, pp. 212-218 de *III Türk Tarih Congresi, Ankara 15-20 Kasım 1943 ; Türk Tarih kurumu yayınlarından*, IX Seri. N. 3. 1948. — *Ibid.*, 576-581, E. Bosch, *Ankara'daki antik devir hamamının müessisi*, propose d'y reconnaître le bain (car il n'y en avait qu'un à Ankara), de la construction duquel s'occupa, sous Caracalla, un Τι. Ἰούλιος Ἰοῦστος Ἰουνιανός, qui est honoré par quatre tribus (il dut l'être par les douze) : ἐπιμεληθέντα δὲ καὶ τῆς κατασκευῆς τοῦ βαλανείου (notamment *IGR*, III, 199 ; *SEG*, VI, 61 ; *Jahreshefte*, 30 (1937), *Beiblatt*, 11-13, n. 3).

153. **Cappadoce.** — U. Bahadır Alkım, *Türk Tarih Kurumu, Belleten* XIV (fasc. 56), 1950, 649-659 : *Karatepe, Quatrième campagne* (en turc et en anglais), publie, pl. CVII, la photographie d'une inscription grecque chrétienne (la croix au début du texte) trouvée au village de Taşoluk, un peu au sud de *Göksun* (*Kokussos*). Il s'agirait peut-être, selon A. (pp. 654 et 659), d'une inscription non-grecque, peut-être en cappadocien. — Même photographie dans *Anatolian Studies, Journal of the British Institute of Archaeology at Ankara*, I (1951), Planche I ; p. 20, W. M. Calder traduit l'inscription et commente les huit noms, presque tous anatoliens, qu'elle contient : Ἀρδεου Ενα · Οπις Οπεναρα, Ιταγενις Ιπτα, Κανοπις Ιπτα.

154. G. E. Bean, *Türk Tarih Kurumu, Belleten* 14 (1950), en appendice à un rapport de Bahadır Alkım sur la troisième campagne de fouilles à Karatepe, publie pp. 535-541 (en turc) et 560-564 (en anglais) et Pl. LXXXI-LXXXVI, d'après des photographies, des inscriptions découvertes par Bahadır Alkım dans un voyage de Kadirli à Göksun. — Pour le n. 1, voir ci-dessous n° 158. — N. 2, sur un rocher, au sud de Göksun, au sud du col de Mazgaç : Ὅροι Μαξιμ. ἐπισκό(που). B. y reconnaît une « borne d'un évêché ». Le texte qu'il rapproche a un sens différent : ὅροι τῆς ἁ[γίας] καὶ θεοτ[όκου] Μαρία[ς] (Sterrett, *Epigr. Journey*, 280, à Göksun) ; c'est une borne d'une église ou d'un domaine de la Vierge. Pour la borne de Mazgaç, il ne s'agit pas d'une borne d'évêché ; il ne semble pas qu'on en connaisse jusqu'ici ; elle porterait le nom de l'*évêché* ; or, on a ici le nom de l'*évêque*. C'est clairement la limite d'un domaine appartenant à l'évêque Maximos (ou Maximinos ou Maximianos). — N. 3 : à 150 mètres à l'ouest, le rocher, près d'une fontaine, porte l'inscription : Πηγὴ κοινή. En partant de son erreur sur l'inscription précédente, B. conclut que la fontaine était « sur la limite d'un évêché ou auprès », et que « l'inscription assure l'usage commun de l'eau par les habitants des deux côtés de la frontière ». Mais elle indique simplement qu'il s'agit d'une source à laquelle tout le monde peut puiser, et non d'une source dans un domaine privé, réservée à l'usage du propriétaire. — N. 4-5 : au village de Taşoluk, à une heure au sud de Göksun. N. 4 : épitaphe avec noms indigènes : Μιθρατώχμης (nom perse) Ινδεους Γομενᾳ τῇ χρηστῇ γυναικὶ καὶ ἑαυτῷ ζῶν μνήμης χάριν. Selon B., Γομενα peut être un nom indigène que Bahadır Alkım rapprocherait

de celui d'un roi de Karkémich au VIIIe siècle, Gamanas. « Mais il n'est pas impossible que Gomena soit une forme corrompue du latin Gemina, avec le changement courant de epsilon en omicron ». — Dans ce cas, il faudrait aussi admettre le changement de *iota* en *epsilon*. Il ne semble pas que jamais Gemina soit transcrit Γομενα, et le caractère indigène de ce dernier nom, à côté de Μιθρατώχμης et de Ινδης nous paraît certain. N. 5, épitaphe byzantine d'une Εὐδοξία. — N. 6-9, épitaphes à l'école de Göksun. Le n. 7 ne contient que des noms indigènes. L'accentuation grecque donnée à ces noms ne repose sur rien. — Le n. 8 est une épitaphe Ζώη τῇ κυρίᾳ μητρί. B. a fait un contresens sur ce terme; il traduit (p. 540) : « à sa mère authentique », « à sa vraie mère ». Il s'agit d'un terme de politesse, à traduire par quelque chose comme « à madame sa mère » ; les exemples en sont maintenant assez nombreux et ont été rassemblés et expliqués par L. Robert, *Rev. Arch.* 1936, I, 234-237 (cf. encore *Bull.* 1943, 35 ; 1948, 276 ; *IG*, II[2], 13236) ; on trouve dans *RA*, *loc. cit.*, deux épitaphes de Cappadoce précisément, à Komana, et c'est le même sens que nous avons dans l'épitaphe de Göksun même, Sterrett, *Epigr. Journey*, 281 : τῷ κυρίῳ πάτρωνι. — N. 9 : invocation chrétienne.

Ariaramneia. — Sur l'inscription gréco-araméenne, voir n° 25.

Pour une inscription chrétienne de Cappadoce, voir n° 72.

155. **Pisidie et Pamphylie.** — G. Klaffenbach, *Gnomon* 1951, 390, dans un compte rendu d'*Hellenica*, VIII-IX, restitue, p. 390, dans l'inscription *Hellenica*, IX, 41, l. 1-2, πάρ[ε]δρος τοῦ Μῆνος, comme J. Keil (signalé *Bull.* 1951, 217), mais indépendamment. Le parallèle allégué par Kl. (παρεδρεύειν et παρεδρεία dans *I. Magnesia*, 100 *a*, l. 27 : *Sylloge*[3], 695) est bien plus lointain que celui de Keil : le titre même de ὁ διὰ βίου πάρεδρος τῶν θεῶν à Rhodiapolis (*TAM*, II, 926). Nous pouvons ajouter maintenant un parallèle encore plus exact où il s'agit du « parèdre » de tel ou tel dieu : à Mytilène, l'archiatre Βρῆσος qui a rempli bien des charges civiles et religieuses (*IG*, XII 2, 484 ; *IGR*, IV, 116 ; Schwyzer, *Dial. gr. ex.*, 628) est notamment (ll. 8-16) : ὄντα Διὸς Αἰθερίῳ καὶ Ἄμμωνος Ἐλευθερίῳ καὶ τᾶς Ἀδραστείας καὶ τῶ Σεβάστων μυστηρίω, Πνιστίας, Ἐτηφίλας, Ποσείδωνος Μυχίω καὶ Μυχίας καὶ τᾶν Ἀπαραιτήτων θεᾶν καὶ τᾶς εἰρᾶς Καλιᾶς καὶ τῶ Διὸς τῶ Μαινολίω πάρεδ(ρ)ον. — Dans la dédicace d'Attaleia, *Hellenica*, IX, 50 (*Bull.* 1951, 222), Kl. reconnaît le nom même que l'on attendait, celui du Tibre : au lieu d'écrire Ποτα|μῷ Τιβερί|νῳ, le lapicide a gravé l'alpha, non après les lettres Ποτ, mais à la fin de la ligne suivante Τιβεριαl|νῳ, sans que rien dans la gravure signale que cet *alpha* est une addition à la ligne précédente et qu'il doit être extrait de la ligne où il s'insère pour venir compléter la précédente. Le rapprochement fait par les éditeurs avec les colons romains d'Attaleia prend ainsi plus de force.

Sur *Baris* et *Isparta*, voir le n° 25.

Pour la Pisidie, voir n° 4.

156. *Sidè*. — Nous avons signalé dans le précédent *Bulletin* 1951, 219 *a*, la publication des résultats des fouilles de 1947, et nous y avons déjà analysé une partie de la section épigraphique due à E. Bosch pour corriger aussitôt les plus graves erreurs commises par cet éditeur (voir pp. 193-195). Nous analyserons ici ce qui ne l'a pas été, à l'exception des fragments si petits qu'ils sont

inutilisables. B. a publié les inscriptions trouvées dans les fouilles et toutes celles que l'on a trouvées ou retrouvées en étudiant le terrain. Des fac-similés ; pas de photographies ni des pierres ni des estampages. — N. 1 et 2, colonnes honorifiques élevées près du théâtre, sur décision de la ville, par la gérousie des Τετραπωλεῖται (cf. *Bull.* 1951) à Μόδεστον τὸν καὶ Ἀρτέμιον τὸν ἐκ γένους φιλόδοξον (n. 1) et à Μοδέσταν τὴν ἀρχιέριαν τὴν ἐκ προγόνων φιλότ[ει]μον. Les deux lettres qui encadrent chacun des cartouches ont été expliquées *Bull.* 1951 : titres honorifiques de Sidè. Les bases avaient été aperçues par Petersen qui avait lu seulement sur l'une Μολε — ; il avait décrit sommairement les reliefs très endommagés (cf. *Gladiateurs*, p. 144, nos 101-102). Il y a en effet un relief avec chacune des inscriptions ; ils représentent, sur deux registres, des combats de gladiateurs et des lions et lionnes ; des photos seraient indispensables, quel que soit l'état d'usure. Ces monuments sont une nouvelle illustration du rapport précis, dans un certain nombre de cas, entre les termes φιλόδοξος, φιλότειμος et les combats de gladiateurs donnés par les grands-prêtres (cf. *Gladiateurs*, 276-280 ; *Hellenica*, III, 125-126). — N. 6 : voir *Bull.* 1951. — N. 7 : près du théâtre, inscription honorifique pour Quirinia Patra, qui est un double de *IGR*, III, 810, sauf que le monument n'a pas été érigé par la gérousie τοῦ Μεγάλου Συνεργίου, mais par celle des Τετραπωλεῖται. — N. 9 : voir *Bull.* 1951. — N. 10 et 11 : sur la grande rue à portiques, à 100 m. du théâtre, le Conseil, le Peuple et la gérousie générale (et non celles des quartiers de la ville) se font un échange de politesses, en s'élevant mutuellement des statues : [Τ]ὴ[ν] ἱερὰν Βουλὴ[ν] ὁ σεμνότατο[ς] Δῆμο[ς] · τὸν δὲ ἀνδ[ριάντα] ἡ μεγάλη γε[ρουσία] τῆς πό[λ]εως (n. 10), Ἡ ἱερὰ Βουλὴ [τὸ]ν σεμνότατο[ν] Δῆμον · [τὸ]ν δὲ ἀνδριάντα [ἡ] μεγάλη γερουσία τῆς πόλεως (n. 11). — N. 16 : voir *Bull.* 1951. — N. 18 : réédition avec fac-similé de l'inscription *SEG*, VI, 731, dont on avait déjà une très belle photographie. L'édition manque d'un apparat critique suffisant. La restitution des dernières lignes ne nous paraît pas encore exacte. Nous en reprenons l'édition et l'étude dans notre mémoire sur les fêtes et les cultes de Sidè. — N. 19 : au théâtre, seconde partie de l'inscription honorant un *curator et corrector* : τὸν κράτιστον λογιστ[ὴν] καὶ ἐπανορθωτὴν ἡ λαμπροτάτη καὶ ἔνδοξος Σιδητῶν πόλις. — N° 20 = *CIG*, 4349. — N° 22 : Αικίν[νιον Α]ουκιαν[ὸν] ὕπατον ἡ πατρίς. B. n'écrit pas un mot de commentaire, en sorte que sa restitution reste en l'air. On pourrait songer à la soutenir en alléguant l'article du *P. W.* (A. Stein ; 1926) s. v. *Licinius* (n° 97) *Lucianus*, qui signale sous ce nom un gouverneur de Galatie connu par une inscription d'Ancyre (*JHS* 1924, 41, n. 63). Mais, en fait, l'inscription d'Ancyre, d'après d'autres copies, porte : ἡγουμένου τῆς ἐπαρχείας Τίτου Αικιννίου Μου[κ]ειανοῦ (Jerphanion, *Mél. Beyrouth*, 13 (1928), 242, n. 17, avec commentaire de R. Mouterde ; la lettre *mu* était copiée comme étant en partie conservée). R. Mouterde conjecturait que le légat de Galatie pouvait être le Licinnius d'Oinoanda de *IGR*, III, 500, II, l. 39 ou un parent, et qu'il pouvait tirer son origine du célèbre C. Licinius Mucianus, gouverneur de Lycie et Pamphylie sous Néron (connu notamment par des inscriptions, dont l'une d'Attaleia ; cf. Kappelmacher, *P. W.* s. v. *Licinius*, *116 a* ; d'autres documents depuis lors). F. Miltner, *Jahreshefte*, 30 (1937), *Beiblatt* 32, n. 37, en rééditant l'inscription, a confirmé la lecture et on voit clairement le *mu* tout

entier sur la photographie ; M. admet la possibilité d'une parenté avec les Licinnii d'Oinoanda. Il nous paraît que l'inscription de Sidè doit se rattacher à cet ensemble et que la restitution [M]ουκιανόν est bien préférable á celle qui a été insérée légèrement. Il ne semble pas qu'il y ait moyen de savoir actuellement si le Licinnius [M]ucianus, originaire de Sidè, et devenu consul, est le Titus Licinnius Mucianus gouverneur de Galatie. On est enclin à chercher un lien de parenté avec les Licinnii d'Oinoanda. Et les uns et les autres doivent se rattacher au séjour de Caius Licinnius Mucianus dans la province de Pamphylie-Pisidie (droit de cité romaine donné sur son intervention ?). — N. 28 = *IGR*, III, 807; *JHS* 1908, 189, n. 19. — N. 29 = *CIG*, 4361. — N. 30 : début d'une épigramme du Bas-Empire : Εὐνομίου σοφίην. — N. 32 : voir *Bull.* 1951. — N. 33 : [Γ]ρατιανὸν Αὔγ(ουστον). — N. 34 : [Ἀ]ργαῖος Ῥόδωνος... | [ε]ὐσεβὴς φιλόπατρις... — N. 40 : fragment hellénistique avec noms indigènes ?

157. **Cilicie.** *Antioche du Pyrame.* — S. et R. Werner, *Jahrbuch für kleinasiatische Forschung*, I (1951), 325-327 : *Eine griechische Inschrift aus Karataş*, publient de façon très sommaire et avec quelques erreurs le décret signalé *Bull.* 1951, 224. Il a été étudié par L. Robert, *CRAI* 1951, 256-259, qui va en donner une publication détaillée, avec corrections et commentaire.

158. G. E. Bean (voir n° 154), n. 1. Sur un rocher sur les pentes du *Diniker Dağı* : Ἔτ(ους) γλσ', Ὄρι ἐπήχῳ Ῥουφεῖνος Μενεφί[λου] εὐξάμενος καὶ ἐπιτυχὼν ἀνέστησα τὸν βωμόν. B. rapporte l'année 233 à l'ère de la ville de *Flaviopolis*, commençant à la constitution de la province par Vespasien (74 p. C.), ce qui donne 307 p. C. Il reconnaît une dédicace à « la montagne qui exauce », Ὄρει ἐπηκόῳ, plutôt qu'à « la montagne qui fait écho ». — La date ainsi obtenue peut sans doute paraître un peu basse.

SYRIE, PHÉNICIE, PALESTINE, IRAN, ARMÉNIE

159. **Syrie et Phénicie.** *Antioche.* — R. Mouterde, *Mél. Beyrouth*, 28 (1949-1950), 303, dans un compte rendu du livre de Haddad (cf. *Bull.* 1951, 227, p. 198), indique que, sur la mosaïque de Yakto, Χαλκωμᾶς n'est pas un nom sémitique, mais sans doute une forme abrégée de Χαλκομήδης. — Ni l'un ni l'autre ; cf. *Bull.*, *loc. cit.*, avec le renvoi à la bonne explication, déjà donnée : χαλκωμᾶς = chaudronnier.

160. *Antiochène et Apamène.* — R. Mouterde, *Mél. Beyrouth*, 28 (1949-1950), 3-42 (et 15 planches) : *A travers l'Apamène*, donne les résultats archéologiques et épigraphiques de deux voyages effectués en 1935 et 1938. I. *Bdama.* Plusieurs épitaphes de l'époque impériale, sur des stèles gravées sur des parois rocheuses. — III. *Géradé, dans le massif de Deir-Solaib.* P. 23, inscription d'un bain, en grec et en latin : *Publicum*, δημόσιο[ν]. Pour ce dernier terme, on peut renvoyer à *Bull.* 1946-47, 207, p. 260. — Dans la même région, à Oumm Tiyour, 3 courtes inscriptions, dont l'une (p. 27) mentionne l'origine par la κώμη et l'ἐπύκιον. — A Deir Solaib, petit fragment d'édit impérial du ve ou du vi[e] siècle. — P. 33, sur le sigle ΧΜΓ, le *Bull.* 1941, 13 *c* et 106 n'a pas été compris ; il ne s'agit pas d'une « critique par M. Guarducci » de l'ouvrage de J. Barbel, *Christos Angelos.* — P. 35, à *Rab'o*, révision de l'épitaphe *Musée Belge* 1900, 288, n. 13. — Épitaphes à *Masyaf* et à *Rafriye* (*Rafanée*).

161. *Émèse.* — H. Seyrig, *Syria* 1950, *Antiquités syriennes*, p. 236, n. 1 : dédicace à Zeus Héliopolitain, [Δ]ιὶ μεγίστῳ Ἡλιοπολείτῃ, sur un autel dont la face principale représente une main tenant le foudre, et la face postérieure le buste du dieu de la Lune. — P. 237, n. 2 : Θεῷ Ἀζιζῳ Μαρανας ἀνέθηκεν, dédicace au dieu arabe adoré à Palmyre et en Batanée. On a déjà corrigé Édesse en Emèse dans un passage de Julien sur Azizos, Monimos et le Soleil.

162. *Palmyre.* — H. Seyrig, *ibid.*, p. 239 sqq., n. 5 : Ἐπὶ Φλ. Πλατανίου Σερηνιανοῦ τοῦ διασημ(οτάτου) δουκὸς τῆς Ἀνατολῆς. — Étude des travaux de Justinien à Palmyre. — P. 242 sqq., n. 6 : dédicace d'une statue de Némésis : [τὴν] κυρίαν Νέμεσιν. Étudiant de nouveau à cette occasion le culte de Némésis en Syrie, S. publie aussi deux reliefs syriens et les autels ci-après n° 164.

163. H. Seyrig, *Syria* 1950, 380-381 : *A propos d'une inscription latine de Mactar*, défend contre G. Picard, *CRAI* 1949, 298 sqq., l'interprétation d'une inscription de Palmyre (*Syria* 1937, 370; plus complet, *ibid.* 1941, 256), « texte très mutilé dont on a conclu à tort que [Bruttius Praesens] avait gouverné la Syrie » (G. P.); S. montre que « c'est à tort que l'on éliminerait le nom d'un Bruttius Praesens de la liste des gouverneurs de Syrie ». Il ne s'agit point, pour la question, de l'identité du personnage : « l'inscription de Palmyre et celle de Mactar nomment deux personnages homonymes, ou deux étapes de la carrière d'un seul (comme me le fait observer M. Pflaum) ». — G. Pflaum et G. Picard, *Carthago*, II (1951), 91-99 : *Les vicissitudes de Bruttius Praesens*, admettent maintenant que Praesens a été légat de Syrie; y voyant le même personnage que celui qui est connu par des inscriptions de Mactar et de Leptis (cette dernière rapprochée par R. Syme), ils placent la légation de Syrie non entre 120 et 130, mais après le proconsulat d'Afrique, dans la période 135-137.

164. *Région de Césarée-Arca.* — H. Seyrig, *Syria* 1950, *Antiquités syriennes*, 245 : deux bases au temple de Maqâm ar-Rab. Sur l'une, avec la roue : Νέμεσις. Sur l'autre, avec le bouclier : Θεῷ Ἀθηνᾷ Δροῦσος ἱερεύς.

165. *Helioupolis.* — H. Seyrig, *ibid.*, 248, n. 8 : sur la base d'une colonne du temple de Dionysos, acclamation byzantine : Νικᾷ ἡ τύχη τῶν Βηνήτων.

166. *Iabrouda.* — H. Seyrig, *ibid.*, p. 238, n. 3 : Ἔτους ζλυ' (125-126 p. C.) Βηλτεινουριος (« Belti est ma lumière »; cf. *ibid.*, p. 236) Ἱερωνύμ[ου].

167. *Damas.* — H. Seyrig, *ibid.*, 229-236 : 48, *Un ex-voto damascain*, publie une curieuse sculpture représentant Adonis (quel que fût son nom dans le cas présent) étendu sur un lit de parade, avec l'inscription : Ἔτους εκφ' (525 de l'ère des Séleucides = 213-214 p. C.) Μαανως (nom théophore se rapportant au dieu arabe Maan ou Maanou) Λιβάνου εὐσεβῶν ἀνέθηκε. — Pp. 239-240, n. 4 : stèle funéraire de Harran-el-Awamid dans la Damascène : le défunt a été tué par un affranchi, et il a été vengé (cf. l'épigramme d'Amyzon *Études Anatoliennes*, 388, n. 2 : le maître ivre, tué par son esclave qui met le feu à la maison; l'esclave est crucifié) : Ἔτους εκφ' (214 p. C.), Πανήμου κθ', Γοσαμῳ Μαχχαβηλου ἐτῶν τη', φονευθέντι ὑπὸ ἐξαπελευθέρου (mot nouveau, mais ἐξαπελευθεροῦσθαι est attesté) αὐτοῦ καὶ ἐγδικηθέντι τὴν στήλην ἀνήγειραν.

168. *Berytos.* — H. Seyrig, *ibid.*, 248, n. 9 : épitaphe métrique d'un Lucius Julius Paratus, doué de toutes sortes de qualités : χρηστός τις ἀνὴρ ἔνδοξος ἁπλοῦς κοινὸς φιλέταιρος, τέχνην (laquelle ?) καὶ πίστιν ἐπιδειξάμενος παρὰ πᾶσιν; grâce à sa

piété, il est mort sans longue maladie : μήτε νόσῳ μακρᾷ κεκολασμένος, ἀλλ' ἐπὶ μοῖραν εἶνεκεν εὐσεβίης εὐθανάτως ἔμολεν.

169. *Sidon.* — H. Seyrig, *ibid.*, 250, n. 12. Sur un cippe du type courant à Sidon, épitaphe très tardive : Παῖτος Φίλων ἀρχηρεὺς Διὸς, ζήσας ἔτη ο' καλῶς. — N. 13 : de *Tyr* ou de *Sidon* : dédicace du IIIe siècle p. C. Διὶ Καρποδοτῆρι par Ζήνων et sa famille : σὺν τεκέεσσιν Ἑστιαίᾳ τ' ἀλόχῳ.

170. Ernest Will, *Syria*, 27 (1950), 261-269 : *La date du mithréum de Sidon.* W. montre de façon décisive que, dans les dédicaces des sculptures offertes par Flavius Gerontius, en l'an 500, il ne faut pas calculer, comme on a fait, d'après l'ère séleucide (donc 188 p. C.) non attestée à Sidon, mais d'après l'ère de la ville (111-110 a. C.) toujours employée dans les monnaies et les inscriptions, ce qui donne 389 p. C. Le style de ces sculptures, la forme du soulier des Charites, l'écriture lapidaire, le nom même de Flavius Gerontius, le rôle d'Hécate conviennent au mieux à cette époque tardive. Gerontius était donc un émule en Orient des Symmaque et des Praetextatus, et ce groupe de documents témoigne des efforts du paganisme à cette date.

Pour une épitaphe à Aix-en-Provence voir n° 187.

171. *Région de Chalcis du Liban.* — H. Seyrig, *Syria* 1951, 101-123 : *Antiquités syriennes, 47, Antiquités de Beth-Maré*, publie des bronzes trouvés à Bmaria, localité qui garde le nom de Beth Maré, « maison des prés ». Un navire de bronze, long de 38 cm., et qui doit représenter un navire de commerce sidonien, a été offert en ex-voto, pour être suspendu; il servit de lampe. Il porte en pointillé la dédicace : Ἔτους βλϛ', θεῷ Διὶ Βαιθμαρηι Κέρδων Διοδώρου ἐκ τῶν ἰδίων ἀνέθηκεν. Zeus Baithmarès était inconnu. Pour la date, S. écarte l'ère des Séleucides, trop ancienne (81-80 a. C.), celle de Césarée Panias, trop récente (vers 230 p. C.); il adopte celle de Sidon (donc 121-122 p. C.), dont le territoire s'étendait alors jusqu'aux confins de Damas. Notes sur l'iota accompagné d'un tréma et sur l'iota adscrit en Syrie. — Cet ex-voto nous permet de nous représenter les navires, dont l'un en or, que Barbaros avait dédiés ou envisagé de « suspendre » dans un sanctuaire de Zeus Kasios (*Bull.* 1944, 119 *a*).

172. *Décapole.* — H. Seyrig, *Syria* 1950, *Antiquités syriennes*, p. 247, n. 7 : à el-Al, près d'Hippos, épitaphe, datée de 226-227 (289 d'une ère; les villes de la Décapole ont une ère pompéienne), d'un vétéran Γ. Λούκιος Μάρκελλος οὐτρ. λεγι. α' Παρθικῆς Σεουηρι(ανῆς). Il avait pris part à deux guerres et parcouru le monde : τὸν κόσμον ἐκδημήσας, ἐν δυσὶ πυγμαῖς ἀθλεύσας, ἦλθον ἐς τὴν πατρίδαν, τόδε τὸ ἡρῶιον οἰκοδομήσας. Formule finale : ὧδε ἐπαύσατό μου ἡ ψυχή.

173. **Palestine, Transjordanie et Hauran.** — F. Halkin, *Analecta Bollandiana*, 69 (1951), 67-76 : *Inscriptions grecques relatives à l'hagiographie*, IV, *La Palestine*, continue son relevé des documents épigraphiques publiés depuis 1933 et concernant les saints (cf. *Bull.* 1951, 19, pour les séries précédentes). Il note leur abondance en Palestine. — Signalons les observations originales. P. 69, pour *SEG*, VIII, 192 (*Jérusalem*), l'identification des saints proposée par P. Thomsen « est loin de s'imposer ». — Pp. 70-71, on ne peut savoir quels étaient « les martyrs » de *SEG*, VIII, 229 (*Ain Karim*). — P. 71, à *Umm er-Rus*, sans doute les saints Cyr et Jean (contrairement à la note dans *SEG*, VIII, 228). — P. 72, l'oratoire de S. Georges *SEG*, VIII, 315, s'élevait plutôt à *Jéricho* qu'à

Jérusalem (contre J. Parrot). — Pp. 73-74 : les inscriptions mentionnant S. Lot, S. Procope et S. Georges au *Nebo*. — Pp. 74-75 : des 6 inscriptions de *Rihab* (Nord de la Transjordanie), publiées par M. Avi-Yonah, *Quarterly Dep. Ant. Palestine*, 13 (1947-48), 68-72 (*non vidimus*), trois font connaître les patrons de trois églises : S. Etienne (le Protomartyr), dans l'église terminée en 620, durant l'occupation du pays par les Perses ; le prophète Isaïe (sans doute le plus ancien témoignage, au VIe siècle, d'un culte rare) ; le martyr Basile (plutôt Basile de Scythopolis que Basile d'Ancyre). — P. 76, l'inscription *SEG*, VIII, 187, près de *Jérusalem*, est une simple épitaphe : θήκη Π —, et il ne s'agit pas du tombeau de S. Procope, comme le voulait A. M. Schneider. — Dans *SEG*, VIII, 199, Georges est un particulier, et non le saint.

174. *Béthanie*. — Benoit, *CRAI* 1950, 307-308 : *Une grotte avec graffites chrétiens à Béthanie*, signale de nombreux graffites, datant du IVe au VIe siècle sur les parois de cette grotte. Spécimen des noms propres qu'on y déchiffre. Texte de 2 graffites plus longs, dont l'un dit : Κ(ύρι)ε ὁ θ(εὸ)ς ὁ ἐγείρας τὸν Λάζαρον ἐ[κ]νεκρῶν, μνήσθητι τοῦ δούλου σου Ἀσκληπιοῦ καὶ Χιονίου τῆς δούλης [σο]υ.

175. **Iran**. *Behistun*. — U. Kahrstedt, *Artabanos III und seine Erben* (*Diss. Bernenses*, I 2 ; 89 pp. in-8°, Berne, 1950), pp. 19-21 : bibliographie et discussion de l'inscription *OGI*, 431.

176. **Arménie**. — Nous avons signalé *Bull.* 1950, 218, la bibliographie, telle que nous avons pu l'établir, des inscriptions trouvées à *Armavir*. Nous pouvons présenter ici ces inscriptions d'après la brochure de H. Manandian, [*Les inscriptions grecques d'Armavir d'après une nouvelle interprétation*], publication de l'Université d'Erivan en 1946 (texte arménien de 32 pp. et texte russe de 26 pp.). Car l'érudit arménien M. H. Berbérian non seulement a bien voulu nous prêter cette brochure, mais il nous en a, avec une extrême amabilité, fourni la traduction française écrite. Les trois premières inscriptions sont gravées sur un rocher et avaient été découvertes en 1911, étudiées par Y. I. Smirnov et étaient restées inédites. Le rocher qui en porte quatre autres est à 12 mètres à l'est du premier, et il a été découvert en 1927. La série des sept inscriptions a été publiée en 1942 par A. I. Boltounova. La brochure de Manandian reproduit les fac-similés donnés par Boltounova. M. Berbérian nous a procuré les [*Matériaux pour l'histoire de l'ancienne Arménie*, publiés en 1935 par l'Institut de l'histoire et de la culture de l'Arménie], qui contiennent un article de S. Ter-Hacobian, pp. 145-150, sur la [*Deuxième inscription d'Armavir nouvellement découverte*], qui donne, avec des fac-similés des inscriptions 4 et 5, une photographie du deuxième bloc (nous en avons fait tirer un cliché). — Les différents éditeurs ont fait remarquer qu'il faudrait une nouvelle étude sur place pour une publication définitive, et il est clair que bien des points ne pourraient sans doute être élucidés que par une révision des originaux. — La première inscription contient 8 lignes débutant par le nom d'Hésiode et qui sont métriques. Nous transcrivons (M. n'a pas donné une transcription suivie et nous n'avons pas vu l'article de Boltounova) :

Ἡσίοδός π[ο]τε κλεινὸς
ἐπεὶ Περση
χῶρος ἀπωι

τὰ πατρῶια
ἀλλὰ δέ τοι| |α
παρήνεσεν ὡς ἐπιεικὲς
ὡς ἐπιεικὲς ὄν
καὶ ταῦτα νεωτε| = νεώτερος ὤν ?

On rappelle les conseils d'Hésiode à son frère Persée, et sans doute la dispute qui les opposa. M. pense que le sujet de παρήνεσεν est Πέρσης ; il nous paraît que c'est Hésiode, auteur du poème « parénétique » des Travaux et des Jours. Selon M., l'inscription a été gravée dans un but didactique ; « elle condamne le partage injuste des biens d'héritage et conseille aux proches parents de vivre en paix et unis et de s'entraider ». — A droite se trouve le texte n. 2, inscription métrique de 12 lignes. On n'en reconnaît guère que des morceaux. Selon M., « Artémis exige que le partage des biens et le parcellement des domaines se fasse avec justice ». Elle prend la parole, à partir de la ligne 3. On reconnaît, nous semble-t-il : l. 2, — πολεμικώτερα θεός (avec B. et M.) ; l. 3, — αὐτὴ γ. λ.. κωλύσι (et non pas [N]ύσια, B.) αὐτὴ δείματα ; l. 4, ἀλλ' οὔτε M. l. ω κόμπον ἐξοίσω λόγων ; l. 5, οὔτ' ἐνδέοντα τῆς ἀληθείας ἐγώ ; l. 6, ἐπεὶ γὰρ ἔξω (ou ἐγώ) A. ΛΟΛΟΥϹ σκηνωμάτων ; l. 7, — λυστιδη ? κίβδηλον ἀνθρώποις κακόν ; l. 8, — καὶ φθόνος τοῦ μὴ? φθον — ; l. 9, δικαίως μὴ κάλως ὡρισμένος ; l. 10, — υ · τὸν κα αὐτὸν τύμβον. σ.. υνει δόμος ; l. 11, — ων ἀκοῶν ἀλλὰ τόδ' ἔξω ; l. 12, à la fin, — φορα θεήλατον. — Nous songerions à une arétalogie (originale ou empruntée un auteur ?) ou à un oracle. — L'inscription 3, plus à droite encore, serait une liste d'offrandes : quatre chevaux et une voiture donnés par Euthycharmidès, et une petite image, don de Pélamydès : Τέτταρες | ἵπποι τὸ ζεῦγος | Εὐθυχαρμι | πινάκιον Ε[| πηλαμυδο |. Le char serait en rapport avec le dieu solaire. — Le sens nous est encore énigmatique. — M. considère qu'il y avait là un temple grec d'Apollon et d'Artémis, et des colons grecs qu'intéressait le partage des domaines. « Ces inscriptions montrent qu'à l'époque séleucide l'influence de l'hellénisme s'est fait sentir non seulement dans la Sophène, comme je l'ai indiqué dans mon travail sur « Le commerce et les villes de l'Arménie », mais aussi dans l'Arménie majeure, qui se trouvait alors sous la domination des Orontides, c'est-à-dire des Erouandites... Nous arrivons à la conclusion très intéressante qu'à Armavir, siège des Erouandiens, a existé un temple grec, dont les prêtres ont été, à ce qu'il semble, plutôt des Grecs. Il est même possible de supposer que, probablement, des colons grecs ont vécu dans la région d'Armavir et y ont possédé des terres ». M. écarte l'idée de Smirnov et de Boltounova, selon qui les inscriptions 1 et 2 pourraient être l'œuvre du roi d'Arménie Artavazde II (56-24 a. C.), fils de Tigrane, qui avait écrit des œuvres en grec (Plut., *Crassus*, 33), si bien que nous aurions ici un extrait de ses tragédies. M. les date de la fin du IIIe et du début du IIe s. a. C. Il conclut à la valeur historique de passages de Moïse de Khorène sur le culte d'Armavir : oracles tirés du bruissement des peupliers, statues du Soleil et de la Lune, statues de bronze doré d'Artémis et d'Apollon apportées d'Asie. Il date la construction du temple de l'époque des Orontides-Erouandites (IIIe-IIe s. a. C.). « Les hiérodules et les desservants de ce temple étaient probablement des Grecs ou des autochtones hellénisés. Il est permis d'émettre aussi l'opinion que les auteurs des inscrip-

tions grecques pouvaient être les prêtres de ce temple ». — Sur le second rocher, il y a quatre inscriptions. Dans le n. 4 (1 de ce bloc), « il s'agit de la démarche que le roi Mithras fait auprès du roi Erouand, auquel il souhaite santé et longévité ». B. avait pensé qu'il s'agissait d'Artachès Ier, portant un nom composé, Ἀρ[ταξίας] Μαδοείρων Μίθρας, s'adressant à un certain Érouand. M. reconnaît le dernier Erouand, prédécesseur d'Artachès Ier, qui avait transféré sa capitale d'Armavir à Erouandachat, et à Armavir régnait ce Mithras, qui aurait été son frère et serait grand-prêtre du temple. Il étudie les passages de Moïse de Khorène relatifs à cet Erouand, au transfert de la capitale et des idoles. L'inscription « confirme indubitablement l'usage du grec dans les hautes classes de l'Arménie érouandide... Mithras souhaite la longévité à Erouand en langue grecque. L'expansion de l'hellénisme dans les régions intérieures de la Grande Arménie avait eu lieu dès l'époque des Érouandides. Par leurs alliances matrimoniales probablement avec les Séleucides, les Érouandides, dès la fin du IIIe siècle, avaient subi assez profondément l'influence de l'hellénisme ». Dès cette époque eurent lieu le transfert en ce pays de statues grecques, la construction de sanctuaires grecs et le syncrétisme des dieux locaux avec les dieux grecs. — On a en effet un message en grec, de roi à roi. On déchiffre : Ὁ βασι-λεὺς Ἀρ|μαδοειρων (il n'est pas possible d'admettre, avec M., qu'il y a au milieu du nom un digamma, et non un delta ; le fac-similé de 1935 donne à la fin ειων) | Μίθρας Ὀρόντῃ | βασιλεῖ χαίρειν. | [ε]ἰ (?) ἔρρωσ(ο), εὖ ἂν ἔχοι · | ὑγιαίνειν δὲ καὶ τὰ ἔγ|γονα αὐτοῦ · ὑγιαί|νων τὴν βασιλεί|αν διατελέσεις | τε—— ι βίου—.— A droite de l'inscription 4, l'inscription 5 donne, en une colonne, les noms des mois macédoniens : Δῖος | Ἀπελλαῖος (les lettres ΑΑ ont été ajoutées au-dessus de la ligne) | Αὐδυναῖος (ajouté à droite de la colonne, en 3 lignes) | Περί-τιος | Δύστρος | Ξανδικός | Ἀρτεμείσιος | Δαίσιος | Πάνημος | Λῶιος | Γορπιαῖος | Ὑπερβερεταῖος. Au-dessous, on lit : Φαρνάκῃ ὑγίην εὖ ἂν ἔχου (*sic ?*). Il s'agirait, d'après B., de vœux de bonne santé pour le roi Pharnace du Pont (190-169 a. C.) pendant les douze mois de l'année, c'est-à-dire toute l'année, à l'occasion du traité de paix entre Pharnace et Artachès (Artaxias) Ier en 179. M. imagine que, « Pharnace étant une épithète de la lune », ce nom est pris ici, de façon certaine, dans un sens nouveau pour désigner le mois intercalaire du calendrier syro-macédonien. Il suppose que c'est la suite de l'inscription précédente et que Mithras souhaite à Erouand une bonne santé pendant les 13 mois de l'année. — Il nous paraît que le nom de Pharnace n'a rien à voir avec le calendrier et que le souhait de bonne santé s'adresse à un Pharnace quelconque, Perse ou indigène iranisé. Il nous semble que l'on a gravé la liste des mois macédoniens dans un but didactique, pour en faire connaître les noms et la succession, au moment où l'hellénisme pénétrait. Nous avons sous la main deux inscriptions à rapprocher : un fragment d'inscription à Samos, où il y avait des Égyptiens en garnison, faisait connaître aux Grecs la liste des mois égyptiens (L. Robert, *Études épigr. et philol.*, 118) ; à Ninive, comme à Armavir, une inscription donne la liste des mois macédoniens (*CIG*, 4672). — A quelques lignes au-dessous, quatre lignes d'une inscription « mal conservée et dont le sens n'est pas clair. On y trouve mentionné le nom d'un certain Nouménios venu de quelque part ». — On lit sur le fac-similé : [χ]αίρειν Νουμηνίωι Ἕλλῃνι | τῷ παραγενο-

μένωι | ΕΤΜ Νουμενίωι | βασιλεὺς ὑγίην. — Le n° 7, au-dessous, est connu seulement dans la transcription de B. Ce sont des restes de 11 lignes métriques. On a lu notamment : Τῆι φιλαδέλφωι Νουμήνιος [εἶ]πε [φο]νεύει (le dernier mot est impossible) | τοῦτ' ἔπος, ἀμείβω δ' οὐδὲν ἔχων ἀκλεές, ἀλλά μιν ὁπλοφορο[ῦντα] λίπεν θ[υ]μός, κατάκειται. | A la fin de la ligne 5, καιναπολιν. — L. 5 : χῶρον Ἀρμενίη[ς supplevimus ; ην, edd.] κατε[ῖχ]εν. — L. 6 : ἀλλ' ἐγὼ ου. — L. 7 : καὶ {κα]λὸν Ἀρμενίη[ς ; et non ην] χῶρον ἐπικρατε. — L. 8 : ουλοιας δ' ἕνεκεν φυλόπιδος πολέμου. — L. 9 : οἱ στρατιῶται ἔπεφνον. — L. 10 : χαριζ. — L. 11 : πένθει δ' ἀμφι —. Il s'agit d'une mort à la guerre. On ne croira sûrement pas, avec B., que Nouménios, ancien gouverneur de Mésène (d'après Pline, *NH*, VI, 152), s'adresse à Laodice, veuve d'Antiochos IV, pour lui annoncer la mort de son mari ; selon M., Nouménios annonce la mort d'Erouand à la reine-sœur, et il rapproche la documentation de Moïse de Khorène sur la mort d'Erouand ; la pierre serait voisine du tombeau d'Erouand et en aurait probablement fait partie. — M. souhaite de nouveaux travaux sur ces textes et leur édition définitive. Nous signalons ces textes difficiles, pour lesquels on manque des moyens d'établir un texte assuré et qui requièrent une grande compétence dans l'histoire de l'Arménie. On discutera certainement les identifications de M. et l'usage qu'il fait de Moïse de Khorène. Il n'y a aucune raison de voir dans le roi Mithras un frère d'Orontès ni un grand-prêtre, et encore moins de l'identifier à un Erouaz de la légende de Moïse de Khorène. D'autre part, on va chercher dans l'histoire (vue par Moïse de Khorène) des Arsacides arméniens de l'époque des Flaviens un Ervand, et, le détachant de son ensemble, on le décale de trois siècles pour le placer à la fin du IIIe siècle et au début du IIe a. C. ; tout en pratiquant cette opération, on accepte tous les détails des histoires racontées par Moïse de Khorène sur cet Erouand et cet Artachès. Plutôt que de se fonder sur ce fatras (où tout est chaotique, chronologie, personnages dédoublés ou, au contraire, sur qui l'on applique les faits relatifs à deux ou trois rois différents, et avec une fantaisie luxuriante), ne vaut-il pas mieux partir du seul Strabon, XI, 531, sur un Ὀρόντης antérieur aux gouverneurs Artaxias et Zariadrès, installés par Antiochos III et devenus rois après sa défaite ? D'autres penseront peut-être à un roi Orontès par ailleurs inconnu, à placer soit au IIIe siècle (entre les satrapes de ce nom en Arménie à la fin du IVe siècle et celui qui est connu par Strabon), soit au IIe. — Nous voulons, quant à nous, marquer seulement deux choses. Les dates proposées par M. conviennent au caractère de l'écriture. Comme il est naturel sur des rochers, les formes sont cursives : *epsilon*, *sigma* et *ôméga* lunaires ; mais certaines formes sont typiquement hellénistiques : les *omicron* et les *théta* de très petite taille et souvent pendus au sommet de la ligne, les *rhô* dont la boucle est quelquefois semblable à un simple point de renflement au sommet de la haste ; parmi les autres lettres, aucune n'invite à descendre même à la basse époque hellénistique ; le style général est parfaitement hellénistique. — Ces documents, certainement bien antérieurs à Tigrane, suggèrent un renouvellement complet des opinions courantes sur l'hellénisme en Arménie (dans la Grande Arménie) (cf. par ex. V. Chapot, *Mémoires Soc. Antiqu. France* 1902, 273 : « l'influence hellénistique, qui ne commence qu'au premier siècle avant notre

ère » ; A. Meillet, *Rev. Ét. Arméniennes*, 7 (1927), 204 : « Du moins, on voit, à travers l'exposé de M. Jouguet, que l'influence grecque n'a, à aucun moment, atteint l'Arménie »). Il paraît assuré — quelle que soit l'interprétation exacte de ces inscriptions — que l'on constate les faits suivants : gravure d'une série d'inscriptions grecques (la gravure sur les rochers, et non sur des stèles, continue la vieille tradition orientale) et par un graveur fort bien formé, en un lieu qui doit être un sanctuaire indigène qui s'hellénise (s'il y avait un temple proprement dit, et à la grecque, nous l'ignorons) — correspondance en grec de rois arméniens iranisés ou de rois iraniens d'Arménie, et vœux en grec, — présence d'un « Grec », Nouménios (le fait qu'il soit appelé « Grec », et non de telle ou telle ville, est caractéristique), — poésie grecque introduite par Nouménios pour fixer le souvenir d'un événement funèbre (qui reste à déterminer), — poésie grecque employée aussi sans doute dans le culte pour une arétalogie du type : Je, ou pour un oracle, — autorité d'Hésiode invoquée par l'indication du sujet des Travaux et des Jours, — nécessité de faire connaître le calendrier syro-macédonien. Tout cela — même en attendant des précisions — est singulièrement évocateur de l'apparition de l'hellénisme dans une cour d'Arménie, et de son influence dans l'administration, la religion et la culture littéraire. — C'est ici le lieu de rappeler les deux inscriptions araméennes trouvées près de là, sur le bord du lac Sevan, et commémorant les pêches de « Artahšassai, roi, fils de Zariatr », c'est-à-dire d'Artaxias, satrape, puis roi, fondateur d'Artaxata (A. Dupont-Sommer, *Syria*, 25 (1946-48), 53-66). Rappelons aussi que les monnaies longtemps attribuées à un Zariadrès d'Arménie, exactement de Sophène, au IIe siècle a. C. (encore Head, *HN*², 754) sont en réalité d'Anisa en Cappadoce (cf. K. Regling, *Zeitschrift für Num.*, 42 (1932), 11 sqq.).

CHYPRE

177. T. B. Mitford, *Cl. Quart.*, 44 (1950), 97-106 : *Kafizin and the Cypriot syllabary*. M. étudie d'abord la date de la coupe et des fragments de poterie inscrits (dédicaces d'Onésagoras Νύμφῃι) *Bull.* 1926, 285, où se trouvent à la fois l'écriture syllabique et l'écriture alphabétique ; il les date du IIIe s. a. C., et non du milieu du Ier s. a. C. comme l'avaient fait les éditeurs de ces textes. Le IIIe siècle est ainsi la date la plus basse pour l'usage de l'écriture syllabique. Il examine ensuite les très nombreux fragments analogues qu'a fournis une fouille effectuée à Kafizin, à 7 milles au nord de l'antique Idalion, à 4 milles au sud-est de Nicosia ; la série date d'octobre 225 à octobre 217 (indications sur les datations et les ères dans la Chypre hellénistique). Ces dédicaces émanent aussi pour la plupart d'Onésagoras ou de son père. Onésagoras est appelé δεκατηφόρος d'un certain Androklès ou Androklos ; M. pense qu'Androklès devait être un grand personnage, soit l'οἰκονόμος de Chypre, un officier responsable devant le διοικητής d'Alexandrie pour les revenus de l'île, ou plutôt un citoyen fortuné qui a pris en location certaines taxes et dont Androklès était l'agent ; sans doute aussi des offrandes ont-elles été faites sur les revenus de villes, notamment Soloi, Tamassos et Idalion. Onésagoras a fait ses dédicaces Νύμφῃι τῇι ἐν τῶι στρόφιγγι ; M. applique le mot στρόφιγξ (aussi la variante στόρφιγξ) à la langue de terre de

Kafizin qui se dresse comme une pyramide au-dessus de la plaine, avec des grottes naturelles creusées par l'érosion; la nymphe est appelée ἐπήκοος à deux reprises ; son culte est associé à celui des Ptolémées, elle est appelée Ἀδελφή.

ÉGYPTE

Pour les préfets d'Égypte, voir n° 38. — Pour des questions de vocabulaire, voir n° 30.

178. Il a paru en 1950 un nouveau fascicule du tome V du *Sammelbuch griechischer Urkunden aus Aegypten, nach dem Tode Friedrich Preisigkes fortgesetzt von Friedrich Bilabel* †, *Fünfter Band, drittes Heft* (*Nr. 8245-8963*) (pp. 213-372), *bearbeitet von Fr. Bilabel* †, *fertiggestellt und herausgegeben von Emil Kiessling*. La préface indique ce qui était déjà imprimé du vivant de F. Bilabel (n. 8245-8772) ; pour les n°s 8772-8937, K. a corrigé les épreuves, « ce qui lui a pris assez de temps, car le manuscrit était perdu et en de nombreux cas il a fallu consulter pour vérification les publications originales » (!) ; le manuscrit était prêt pour les n. 8938-8954 ; K. a élaboré lui-même les n. 8954-8963. Il y a peu de papyrus (n. 8245-8247 ; 8249-8256 ; 8741-8756 ; 8939-8947 ; 8949-8953) ; tout le reste consiste en inscriptions, avec notamment beaucoup de proscynèmes. Ce n'est pas qu'il eût paru en ces derniers temps, dispersées dans des revues ou des publications, tant d'inscriptions qu'il y eût lieu de « rassembler ». L'éditeur a trouvé son butin tout rassemblé, par grosses masses, dans des recueils systématiques et usuels ; car il a pris le parti de compiler ce qui se trouvait déjà rassemblé dans le *CIG*, III et IV, dans *IGR*, I, et il a recopié toute la partie égyptienne des *OGI* de Dittenberger. Il paraît (p. 230, note 1) qu'il était « sehr unpraktisch » que Preisigke n'eût pas recopié dans son « Sammelbuch » les inscriptions rassemblées dans ces recueils ; on a remédié à ce défaut, et Bilabel s'est chargé allègrement de « das Versäumte hier nachholen ». Tous ces textes sont reproduits sans compétence et sans soin, avec une hâte extrême, et sans que le copiste ou le copieur se soit posé la moindre question ; on dirait que, manquant de copie (en langage typographique), on a recouru à cette mine que formaient les recueils antérieurs. — Il pourra peut-être se trouver des personnes peu au courant qui, regardant les inscriptions d'un œil distrait et lointain, s'imagineront en voyant ce gros paquet d'inscriptions que les épigraphistes seront à la fête et qui, de confiance, loueront la compétence, le dévouement, etc., et autres mots qui semblent avoir perdu tout sens sous la plume des recenseurs. D'autres, il faut l'espérer, diront au contraire qu'un travail de ce genre est inutile et qu'il est extrêmement dangereux précisément pour les débutants et pour les savants qui ne sont pas spécialistes. — Il ne peut être question de donner des additions et des corrections pour la vaine tentative d'améliorer ce « Machwerk ». On donnera quelques exemples caractérisant les « méthodes » pratiquées tout au long de cette compilation, et on tirera quelques conclusions en posant quelques questions. Nous prendrons les exemples au hasard, par exemple au début, œuvre de Bilabel, et à la fin, œuvre de Kiessling. — La première inscription du fascicule est l'édit de Cn. Vergilius Capito à la Grande Oasis (*OGI*, 665) ; elle est copiée de *SEG*, VIII (paru en 1937), 794, où

on utilisait l'édition de Jouguet (1936) ; on a seulement détérioré le lemme de *SEG* en croyant le recopier (nous reviendrons là-dessus) ; quelle est l'utilité de cette « édition »? Or, en 1939, il y en eut une autre par J. H. Oliver, d'après la révision originale de Evelyn White, avec planches et apparat critique détaillé : *The temple of Hibis in El Khargeh Oasis, Part II, Greek Inscriptions*, qui donne le Corpus des inscriptions de l'Oasis (cf. *Bull.* 1939, 555). — La seconde inscription du fascicule, n. 8267, est la copie de O. Guéraud, *Bull. Alexandrie* 1938, n. 32, 21 sqq. ; l' « édition » de Bilabel répandra encore ce texte avec une faute corrigée dès 1939 par G. Klaffenbach, *Archiv Papyr.*, XIII, 213 (*Bull.* 1941, 171) : ἐπ' ἀκμήν, à la ligne 34, au lieu de ἔτι ἀκμήν ; cf. dans *Bull.* 1939, 543, la correction d'une erreur sur le sens d'εὐκαιρία. Si l'on disait que le manuscrit de cette partie a été rédigé avant la publication des corrections, il y a plus de dix ans, on devra faire remarquer que la reproduction d'un texte périmé est de toute façon néfaste, et l'on ajoutera que le *Sammelbuch* ignore aussi parfaitement les corrections publiées depuis très longtemps. Ainsi au n. 8295 on copie telle quelle une inscription d'Aboukir, dans *CIG*, 4693, avec cette date : « Byz. Zeit ». Or, il s'agit du célèbre préfet du prétoire de 388 à 392, Flavius Eutolmius, comme l'avait reconnu Wescher en 1866, comme l'a rappelé Dittenberger dans une note à *OGI*, 723 (ces *OGI* que B. a copiés, mais dont il n'a pas regardé les notes) ; le texte a été restitué en partie par Wescher, avec le titre d'Eutolmius, et de nouveau par W. Kubitschek, *Num. Zeitschrift*, 51 (1918), 69 (la bibliographie dans *Hellenica*, IV, 48 sqq.). — Prenons les dernières inscriptions, travail de Kiessling et effectué récemment Il s'agit de quelques inscriptions où nous pouvons voir facilement comment a été fait ce travail, car elles sont empruntées au Catalogue de la *Coll. Froehner* (1936), n. 71-80. K., sans même signaler l'existence des photographies, a recopié telles quelles les inscriptions sans recourir au commentaire et en reproduisant pieusement les fautes d'impression (au n. 8960), alors qu'il lui suffisait de lire la photographie pour les éviter. N. 8956, la seule indication « aus Leontopolis » ne peut suffire au lecteur, puisqu'il y a deux localités de ce nom dans le Delta (cf. le commentaire dans *Coll. Froehner* et ci-après n° 180) ; il fallait prendre le soin d'ajouter Tell-Moqdam. N. 8957, K. se dispensant de toute note et de tout apparat critique, son lecteur ignore à la fois les éléments que l'on a pour la lecture du nom incomplet de la ligne 9 et le rapprochement fait avec *OGI*, 175, qui pourrait préciser la provenance. N. 8958, K. ignore la discussion de G. Lopuszanski, *Mél. Rome*, 55 (1939), 151-155 (*Bull.* 1940, 198) avec la nouvelle date proposée. N. 8960, K. a recopié le texte sans le vérifier sur la photographie, sans connaître les corrections de fautes d'impression ou de lapsus, ni la nouvelle ponctuation et interprétation d'un passage dans *Hellenica*, II (1947), ni les notes sur παρρίζους de Peek (1937) et de Tod (1939), rappelées *ibid.*, 121, note 3. — Mais il y a mieux. Prenons un exemple au milieu. B. a trouvé, en recopiant *CIG*, une épigramme qu'il reproduit au n. 8447 ; c'est le n. 4961 de *CIG*. La fin des vers manque. B. ne renvoie même pas à Kaibel, *Epigr.* (1878), n. 1049, où l'on trouve un apparat critique et des suggestions. Il ne s'est pas aperçu que le fragment de la fin des lignes avait été trouvé : publié par Peek (1932), il a été identifié par Ad. Wilhelm (1932) et,

d'après Wilhelm, le tout a été réuni dans *SEG*, VIII, 528, en 1938 (cf. maintenant Wilhelm, *Aigyptiaka* (1946), 60-70 ; analysé en grand détail avec réflexions de méthode dans *Bull.* 1946-47, 239). Mieux encore, dans le fascicule 2 du même volume V du *Sammelbuch*, au n. 7086, en 1938, B. avait donné le texte complet en recopiant les épreuves du *SEG*. — De même, B. et K. reproduisent sans s'en apercevoir, dans le fascicule signalé ici, deux fois la même épitaphe de Nubie (Djebel Barkal) et sans s'apercevoir que les premières éditions citées étaient les mêmes, d'abord n. 8758, d'après *SEG*, II, 883, puis n. 8948, d'après une excellente étude de Junker en 1938-39 (cf. *Bull.* 1940, 206). — Ce que les éditeurs ont « rassemblé » dans le *Sammelbuch*, ce ne sont pas des publications dispersées; la seule excuse — sinon la justification — d'une publication d'un tel niveau serait justement de grouper des publications éparpillées. Dans ce fascicule, redisons-le, ce qu'on a « rassemblé », c'est le contenu de quelques grandes collections d'inscriptions : le *CIG*, tome III et, pour les inscriptions chrétiennes, tome IV, les *IGR*, les *Epigrammata* de Kaibel, les *OGI* de Dittenberger (!), le *SEG* (*SEG* et *Sammelbuch* se prêtant alternativement leurs textes). Le cas des inscriptions chrétiennes, n. 8698-8740, est des plus curieux. A quoi bon les « rassembler », puisqu'elles étaient déjà réunies dans le *Corpus* de G. Lefebvre? Mais on avait décidé (Dieu sait pourquoi!) de reproduire les inscriptions chrétiennes publiées dans *CIG*, IV. Or, elles étaient toutes reprises, avec beaucoup d'autres, dans le *Corpus* de Lefebvre. On les a extraites de ce *Corpus* pour les redonner ici, sans penser même jamais à les tenir au courant éventuellement, par des études parues depuis lors. On les a donc copiées dans ce *Corpus*. A qui cela peut-il rendre service? N'est-il pas proprement extravagant d'extraire du *Corpus* de Lefebvre une partie des inscriptions et cela pour la seule raison qu'elles ont d'abord été insérées dans *CIG*? N'est-il pas évident qu'aucune réflexion n'a été appliquée à la compilation de ce fascicule? — Une réédition est utile quand elle améliore un texte, quand elle le tient « au courant ». Au contraire, B. et K. détériorent régulièrement les éditions qu'ils veulent reproduire. Les inscriptions d'Égypte étaient insérées par Dittenberger dans les *OGI* selon l'ordre chronologique. Dans le *Sammelbuch* ni ordre chronologique, ni ordre topographique, ni classement par matières; on a dû s'amuser à les tirer au jeu de dés. D'éditions comme celles du *CIG* ou de Dittenberger, il ne reste qu'un squelette ; il n'y a pratiquement pas de notes, si concises soient-elles ; pas d'apparat critique utilisable. Quel contraste avec l'annotation dense et lucide de Dittenberger! Quel piège pour le lecteur qui croirait pouvoir remplacer la consultation des *OGI* par celle du *Sammelbuch!* Même les lemmes ont été saccagés. B. et K. enfilent les références qu'ils ont copiées dans *OGI*. Ils ne semblent pas même s'être rendu compte de la façon dont étaient disposés les lemmes de l'éminent critique, comme ceux des *IG* et du *SEG* : les parenthèses y distinguent les éditions qui n'ont pas été faites d'après la pierre ou un estampage et on voit d'un coup d'œil l'histoire du texte ; on voit si toutes les éditions dépendent d'une seule copie, ou s'il y a plusieurs éditions indépendantes et comment se répartissent à ce point de vue toutes les éditions citées (cf. *Bull.* 1950, 63). Ce résultat est atteint sans aucune dépense de papier, simplement par le jeu des parenthèses. Les copieurs du

Sammelbuch ont anéanti le caractère critique des lemmes — indispensable pour toute question que le lecteur se posera sur un point du texte —, en mettant tout sur le même plan. Ils indiquent aussi simplement : « *CIG* ». Mais les éditeurs du *CIG* n'ayant jamais vu les pierres et dépendant toujours d'une source, il est *indispensable* d'indiquer d'un mot quelle est leur source, et s'ils en ont plusieurs ; si l'édition dépend d'une seule copie, si elle est due à Pococke, ou à Jomard, ou à Nestor Lhôte, ou à Wilkinson ou à Gau etc. Ce serait une illusion de croire que le *Sammelbuch* fournira les renseignements que l'on demandait à *CIG* et qu'on devra encore lui demander. Il eût été facile, avec un peu de travail et de soin, d'indiquer en quelques mots : « copie de X ». — Enfin, B. et K. se sont dispensés de rechercher les travaux parus sur des inscriptions des *OGI* depuis la publication de ce recueil. En règle générale, sauf de très rares exceptions, ils ignorent tout ce travail de près d'un demi-siècle, et même lorsque des fragments nouveaux sont venus compléter le texte de Dittenberger ; ainsi B. reproduit, n. 8932, une dédicace de Magdola à Héron, en recopiant *OGI*, 740 ; mais ce n'était que le début d'une longue inscription sur une stèle, publiée intégralement par P. Collomp en 1926 et reproduite dans *SEG*, VIII, 466, et dans le *Sammelbuch* lui-même n. 7259 (signalé par M. Launey (voir ici n° 18), pp. 1106 et 960). Le cas du n. 8858 est typique : c'est le décret de Canope (pourquoi le « rassembler » ?) ; B. le reproduit d'après *OGI*, 56, et il donne cette indication bibliographique : « die ältere Literatur bei Dittenberger » ; on attendrait quelque chose sur la « neuere Literatur » ; or, il n'y a pas un mot ; laissé à ses seules forces, le copieur de Dittenberger est défaillant. B. n'a procédé au dépouillement d'aucun des travaux parus depuis la publication des *OGI* (1903-1905). Un seul exemple, qui vaut pour beaucoup d'inscriptions. De très nombreuses inscriptions « republiées » par B. sont au musée d'Alexandrie ; il ne semble pas citer une seule fois le Catalogue du *Musée d'Alexandrie, Iscrizioni greche e latine*, publié par E. Breccia en 1911, où il aurait trouvé des rééditions, avec révisions critiques, discussions, améliorations, avec photographies ou dessins ; et d'ailleurs le groupement de tant d'inscriptions dans ce Catalogue ne rendait-il pas encore plus inutile leur reproduction sous une forme périmée? Mais B. renvoie pieusement aux anciens inventaires du Musée d'Alexandrie par Botti, parce qu'il en copie la référence dans Dittenberger. Quand la compilation en arrive à ce niveau, des questions scientifiques et morales se posent de façon crue. Autrefois, on était d'accord entre tous les savants, semble-t-il, sur certains principes. Un savant, pour accomplir un travail, devait avoir acquis une compétence en ce domaine ; on n'attendait pas de lui seulement de la « bonne volonté », du désir de « se rendre utile », et ses instruments dans la confection d'un recueil — de quelque nature qu'il fût — devaient être l'érudition et la critique et non, répétons-le, une paire de ciseaux et un pot de colle. On attendait d'une réédition une amélioration (et le Choix d'inscriptions de Dittenberger a été un modèle de critique et de progrès), ou du moins un « état actuel », en profitant de tout ce qui avait pu être apporté depuis l'édition précédente, une mise au point, ou en tout cas un profit venant de l'insertion dans un ensemble de documents de même provenance ou de même époque ou de même sujet. Dans le fascicule

que nous signalons ici, on peut dire qu'il n'y a aucune critique ni aucune recherche. Quelle est « l'utilité » pour la science et pour les savants de reproduire des textes sans s'être donné la peine de les *étudier*, ni même, peut-on dire en certains cas, de les *lire* (les ciseaux ont seuls fait la besogne), de relancer dans la circulation des textes qui, à l'occasion depuis 40 ans, depuis 80 ans, ont pris un autre visage? Ils seront cités innocemment par beaucoup qui ne consulteront que « l'édition la plus récente et la plus pratique » alors que ces inscriptions y réapparaissent sous une forme périmée et détériorée. Il y a là un grand piège et un recul attristant de la science.

178 *a. Alexandrie.* — H. G. Pflaum, *Latomus*, 10 (1951) (cf. ci-dessus, n° 38), 473-474 : sur le bronze *Coll. Froehner*, 75 (cf. ci-dessus, n° 178, sur *Sammelbuch*, 8958), P., avec J. Schwartz, a lu le chiffre de l'année : non pas ἔτους α', mais ἔτους ια', ce qui place la préfecture de C. Liternius Fronto entre 78 et 79 et rend compte de sa carrière de façon satisfaisante.

179. *Memphis.* — M. Launey (n. 18), 1072-1077 et 1107-1108, étudie le décret d'un *politeuma OGI*, 739 (*Bull.* 1949, 221).

180. *Basse Égypte.* — M. N. Tod, *JEA*, 37 (1951), 86-99 : *An ephebic inscription from Memphis*, publie, avec photographie, une longue inscription conservée au British Museum, qui avait été seulement signalée dans *British Museum Quarterly*, 3 (1928-29), 46-47. La connaissant par cette dernière notice, nous en avions obtenu du British Museum une photographie, il y a quelques années, et nous en avions préparé l'étude pour notre histoire des concours grecs. C'est une liste d'éphèbes datée de la 4e année d'Elagabal (l. 65-66) : Ἔτους δ' Αὐτοκράτορος Καίσαρος Μάρκου Αὐρηλίου Ἀντωνείνου Εὐσεβοῦς Εὐτυχοῦς Σεβαστοῦ, Ἀθὺρ α', c'est-à-dire octobre 220; comme il est normal, le mot Ἀντωνείνου a été martelé lors de la *damnatio memoriae* d'Élagabal. Le texte débute par ce titre : Εἰσὶν οἱ χλαμυδηφορήσαντες καὶ ἐφηβεύσαντες τὸν πρῶτον ἱερὸν εἰσελαστικὸν ἐφηβικὸν Ἀντωνινιανὸν Ἥλειον Λεόντιον Ἰσαντινόϊον ἀγῶνα. — Au commentaire de T. sur χλαμυδηφορεῖν (nouveau), χλαμυδηφόρος et sur la mention de la chlamyde dans les textes relatifs aux éphèbes, il faut ajouter, pour le commentaire et l'interprétation de l'épigramme *IG*, II², 3606, l'article de P. Roussel, *RÉA* 1941, 163-165 : *Les chlamydes noires des éphèbes athéniens*; l'épigramme d'Ikaria Kaibel, 295, reprise avec photographie et bibliographie (notamment B. Haussoullier et E. Ziebarth) dans *Coll. Froehner*, n. 43; l'inscription *IGR*, IV, 360, n'est pas « une épigramme pergaménienne », mais un oracle de Claros, cf. ci-dessus, n. 66, I. — Suivent deux listes. La première est celle des vainqueurs au concours, au nombre de 8, sous la forme Νεμεσίων Λεοντᾶ κοσμητεύσας βουλευτὴς ἀρχιέφηβος νεικήσας παίδων πάλην ou Εὐδαίμων Ἰσχυρᾶ Πτολεμαίου νεικήσας παίδων δίαυλον. Il y a deux catégories, les ἀγένειοι et les παῖδες, et les épreuves de lutte, de pancrace, de courses du stade et du diaule. — La seconde comprend les autres éphèbes, au nombre de 58, avec les noms du père et de la mère. Les 19 derniers forment une catégorie à part : καὶ οἱ ἐν τάξει ὑπερμεγεθῶν καὶ ἄλλων καταδεῶν τὴν ὄψιν παραδεχθέντες ὑπὸ τοῦ κρατίστου ἐπιστρατήγου. T. a été très embarrassé par cette mention; « ... nor can I suggest any probable explanation of it ...Who the ὑπερμεγέθεις, the « overgrown » or « out-sized » youths were I cannot guess, nor is the meaning of καταδεῶν τὴν ὄψιν obvious... Perhaps here the phrase means « falling short of

the (required standard of) eyesight... In any case, we seem to have here two groups of youths who would normally have been excluded from the ephebic corps, but have been admitted by special leave of the ἐπιστράτηγος, though perhaps debarred from participation in the ἀγών ». La question nous paraît assez claire. L'éphébie est indispensable pour exercer les droits civiques ; mais elle comporte normalement un entraînement physique dont certains ne sont pas capables. Aussi comprend-elle, nous l'apprenons par ce texte, une classe (τάξις) de jeunes gens admis dans le corps des éphèbes, mais non soumis aux exercices physiques, des « exemptés » ou « réformés » ; les déficiences physiques sont ici la mauvaise vue (l'expression καταδεεῖς τὴν ὄψιν se comprend bien dans un pays où l'ophtalmie est aussi fréquente qu'en Égypte) et une taille développée en hauteur aux dépens du poids et de la chair. — Les commentaires relatifs au concours ne nous paraissent pas pertinents ; il nous semble que T. n'a pas bien traité les questions agonistiques. — Ce concours, célébré pour la première fois et, ajouterons-nous, la dernière, en 220, l'a été en l'honneur d'Élagabal ; il est Ἀντωνινιανός. Il y a d'autres exemples d'Ἀντωνίνια que ceux que cite T. (Tarse, Laodicée de Syrie, Prousias de l'Hypios, Oinoanda) ; nous citerons Laodicée de Phrygie, Thyatire, Byzance, Anazarbe et nous donnerons les références en publiant une inscription inédite de Delphes qui fait connaître des Antoniniana à Rome, à Thèbes de Béotie, à Nicée, à Césarée de Cappadoce. — Pour expliquer ἰσαντινόειος, qui est nouveau, T. a naturellement rapproché ἰσολύμπιος, ἰσοπύθιος, ἰσονέμειος, ἰσάκτιος, ἰσοκαπετώλιος ; ces termes sont maintenant très bien connus et il n'y avait plus besoin de s'appesantir sur ces trivialités et sur d'autres encore, et d'accumuler des exemples de ἰσολύμπιος et de ἰσοπύθιος. Ce qui importe, c'est de déterminer : « to what games does ἰσαντινόϊος refer? ». T. a cité des cas bien connus de concours d'Antinoeia dans le monde grec : à Hadrianeia de Bithynie (dans *BCH* IX, 68, l. 4, il ne nous semble pas qu'on puisse restituer [ἱερ]όν, car cela rompt la règle de la coupe syllabique), Argos, Mantinée, Athènes (tous ces concours sont déjà cités dans l'article *Antinoeia*, *?*, par Stengel, dans *P. W.*, en 1894). T. ajoute : « A festival in honour of Antinous was also observed at Antinoopolis (Antinoe), the scene of his death; in *P. Lond.* 1164 *i*, 13 f., dated A. D. 212, we read ἐνίκησεν [ἐ]ν τῇ Ἀντινοουπόλει ἀνδρῶν πυγμὴν τῶν [με]γάλων Ἀντινοείων (cf ll. 15-16). It is probable that the epithet ἰσαντινόϊος of the Memphis inscription refers to the Athenian Ἀντινόεια as being, in all likelihood, the most famous games of that name ». — On a d'autres textes sur les Antinoeia et l'article périmé dans *P. W.* ne peut qu'égarer (on peut dire d'ailleurs de tous les articles sur les concours dans *P. W.*, récents ou anciens, que ce ne sont que des sources d'erreurs). Les concours d'Athènes ne sont nullement les plus importants ; ce sont au contraire sans doute les moins brillants. En fait, nous ne connaissons pas à Athènes des concours célébrés par l'état, mais des concours du gymnase, Ἀντινόεια ἐν ἄστει et Ἀντινόεια ἐν Ἐλευσῖνι, dont les agonothètes sont des éphèbes (cf. P. Graindor, *Musée Belge*, 26 (1922), *Études sur l'éphébie attique sous l'Empire*, I, *Les concours éphébiques*, 185-188) ; ils n'ont jamais été des concours ἱεροί, εἰσελαστικοί, et ce n'est pas sur leur modèle qu'ont pu se fixer les concours de « Memphis ». Il nous paraît clair que la ville d'Égypte dont provient notre inscription a imité un grand concours

d'Égypte, celui qui se célébrait dans la ville même dont Antinoos était l'éponyme.

On peut rassembler divers témoignages sur les Antinoiea d'Antinooupolis et, si quelques athlètes célèbres ont acquis l'ethnique Ἀντινοεύς (cf. sur ce point spécial les références de E. Kühn, *Antinoopolis, Ein Beitrag zur Geschichte des Hellenismus im römischen Aegypten*, Diss. Leipzig, 1913, 121-122), c'est qu'ils y avaient remporté la victoire. Hégésippe citait ce concours et son témoignage nous a été conservé par Eusèbe (*Hist. Eccl.*, IV, 8, 2), S. Jérôme (*De viris illustribus*, 22) et Nicéphore Callistos (transcrits dans Dietrichson *Antinoos* (1884), 340, n. 26 ; 343, n. 38 ; 346, n. 56) : Ἀντίνοος ... οὗ καὶ ἀγὼν ἄγεται Ἀντινόειος ὁ καὶ ἐφ' ἡμῶν γενόμενος (Eusèbe ; sur la portée du ἐφ' ἡμῶν, cf. la juste réflexion de Dietrichson, 97-98 : au temps d'Hégésippe, et non d'Eusèbe), *Antinous... cui et gymnicus agon exercetur apud Antinoum civitatem, quam ex eius nomine condidit* (Jérôme). A. Erman a trouvé la mention de ce concours dans le texte hiéroglyphique gravé sur l'obélisque du Pincio, l'obélisque d'Antinous à Rome (les traductions de Birch et de Lieblein dans Dietrichson, *loc. cit.*, 324 et 325, ne la dégageaient pas) ; il l'a mise en lumière (A. Erman, *Röm. Mitt.*, 11 (1896), *Obelisken römischer Zeit*, II, *Der Obelisk des Antinous*, 117-119 ; *Abhandl. Ak. Berlin* 1917, 4, *Römische Obelisken*, 16-17 et 39-41 ; quelques mots dans *La religion des Égyptiens*, trad. sur la 3e édition allemande de 1934, 481) sans connaître les documents littéraires ou papyrologiques qui attestaient déjà ce concours ; son interprétation n'en est que plus frappante : « ein Festplatz (?) wurde gemacht in seiner Stätte von Aegypten, die nach ihm benannt ist, für die Stärken die in diesem Lande sind und für die Rudermannschaft und für die... des gesamten Landes, sowie für alle Leute, welche bei (?) Thoth sind (?). Man gibt ihnen Preise und Kränze auf ihr Haupt, man belohnt (*sic*) mit allerlei Gutem ». On reconnaît là, nous semble-t-il, les deux parties, gymnique et « musicale » (sans doute essentiellement l'ἐγκώμιον d'Antinoos) d'un concours grec, augmenté, dans la ville du Nil, d'un concours nautique ; les récompenses sont les couronnes et les privilèges des hiéroniques, tels que l'atélie et l'indemnité pour la σίτησις. Ce sont précisément deux σιτήσεις que, d'après le papyrus d'Antinooupolis à Londres, mentionné ci-dessus (*P. Lond.*, 3 (1907), p. 165, n. 1164, *i*, 9-16), un athlète Τούρβων, τῶν ἱερονεικῶν καὶ ἀτελ[ῶν] (cf. aussi la note 9 des éditeurs sur *CIG*, 4683 ; la réédition dans *Sammelbuch*, 8281, n'en tient pas compte) vend à deux jeunes gens pour mille drachmes : σιτήσεων δύο ὑποκειμένων οἷς ἐνίκησεν ἐν τῇι Ἀντινοουπόλει ἀνδρῶν πυγμὴν τῶν [με]γάλων Ἀντινοείω[ν] τῷ τε πρώτῳ τριακοστῷ ἔτει θεοῦ Κομμόδου καὶ τῷ ἑξῆς δευτέρῳ τριακοστῷ ἔτει ἱερῶν ἀγώνων τῶν μεγάλων Ἀ[ντ]ινοείων. Un autre papyrus d'Antinooupolis, trouvé à Oxyrhinchos et daté du 26 février 203, est à rapprocher, car il mentionne aussi ce grand concours et cela de façon analogue à la nouvelle inscription, dans l'intitulé d'une liste de παῖδες avec des détails intéressants négligés par les premiers éditeurs (*PSI*, 3 (1914), n. 199). C'est l'épistratège qui, au nom du préfet d'Égypte, organise le concours et approuve la liste des παῖδες : Κλαυδίῳ Ἀλεξάνδρῳ τῷ κρατίστῳ [ἐπιστρατήγῳ] διαθέντι τὸν τρίτον ἑβδεμηκοστὸν [ἀγῶνα ; nous restituons ainsi, avec U. Wilcken, *Archiv Papyr.*, 6 (1921), 383, qui proposait ce mot de préférence au supplément ἐνιαυτόν des premiers éditeurs ; ἐνιαυτόν ne nous paraît pas convenir avec διατίθεσθαι) τ]ῶν

μεγάλων Ἀντινοείων ἀντὶ τοῦ [λαμπροτάτου ἡ]γεμόνος Μεχείρ Λέτου (cf. A. Stein, *Die Präfekten von Aegypten* (1950), 110-111) κατὰ (nous ne séparons pas ce mot du précédent par un point) τὰς θείας [διατάξεις τοῦ ο]ἰκιστοῦ τῆς ὑμετέρας πόλεως Ἁδρια[νοῦ οἱ εἰσχρι ?] θέντες παῖδες τῷ ἐνεστῶτι ια' (ἔτει) κτλ. U. Wilcken a justement calculé que le concours était annuel et qu'il a été célébré pour la première fois en 131, c'est-à-dire dès après la fondation de la ville (pour la date de celle-ci, oct. 130, cf. notamment E. Kühn, *loc. cit.*, 7-8; H. I. Bell, *JRS* 1940, 133); il était organisé selon les prescriptions du fondateur de la ville, Hadrien (κατὰ τὰς θείας διατάξεις κτλ.). Un papyrus d'Oxyrhinchos en 202 donne le règlement d'une fondation faite à la ville par un certain Aurelius Horon (*P. Oxyr.*, 705; Wilcken, *Chrestomathie*, 153; Laum, *Stiftungen*, II, 206) : le revenu servira aux prix d'un concours éphébique : τὸν δὲ συναγόμενον τόκον χωρεῖν εἰς ἆπαθλα ἐφήβων τῶν κατ' ἔτος ἀγωνιουμένων ἐφ' οἷς καὶ οἱ Ἀντιν[οεῖς] νῦν ἀγωνίζοντε. Nous avons là exactement, à notre avis, un exemple d'un concours Ἰσαντινόειος ; les éphèbes d'Oxyrhinchos concourront aux mêmes conditions et avec les mêmes prix que le font maintenant les Antinoéens. Cela confirme que, comme il nous a paru clair dès l'abord, le concours de « Memphis » a pris pour modèle non pas les Antinoeia du gymnase d'Athènes, mais les μεγάλα Ἀντινόεια institués par Hadrien dans la ville d'Antinooupolis. Un autre papyrus d'Oxyrhinchos, pétition pour l'inscription d'un éphèbe oublié sur la liste vers 217 (*P. Oxyr.*, 9 (1912), 1202), montre que, depuis l'institution du concours dont parle le papyrus précédent, en 202, l'usage était de dresser la liste des éphèbes à l'approche de la célébration du concours (l. 5 sqq.) : ἔθους ὄντος, ἀφ' οὗ ηὐτυχήσαμεν ἐκ τῆς τῶν [κυρί]ων Σεουήρου καὶ μεγάλου Ἀντωνίνου [δω]ρεᾶς τοῦ τῶν ἐφήβων ἀγῶνος, τοὺς κατὰ καιρ[ὸ]ν τῆς πόλεως ἀμφοδογραμματέας ἐνγίζοντος τοῦ ἑκάστου ἔτους ἀγῶνος ἐπιδοῦναι καὶ προθεῖναι τὴν τῶν ἐφηβεύειν μελλόντων γραφὴν<αι> πρὸς τὸ ἕκαστον ἀφ' οὗ προσήκει καιροῦ [τ]ῆς ἐφηβίας ἀντιλαβέσθαι. C'est, pour ce concours d'Oxyrhinchos, le même lien entre le concours Ἰσαντινόειος et l'inscription à l'éphébie que dans le texte de « Memphis ». Cela peut achever d'expliquer l'institution de la catégorie spéciale des jeunes gens inaptes physiquement au concours, mais inscrits comme éphèbes. — « The next epithet, ΗΛΕΙΟΝ, is puzzling ». A aucun degré. Naturellement, il n'y aurait même pas à discuter l'opinion de R. H. dans *Br. Mus. Quarterly*, Ἥλειον εἰσελαστικόν signifiant « celebrated in honour of the triumphal entry of the Olympic victors ». Selon T., « the solution lies, I think, elsewhere, and I propose to write Ἥλειον and see in it a reference to Ἥλιος, the Sun ». Cela est bien clair à nos yeux et sans ambages. T. allègue les Ἅλεια de Rhodes et ceux de Philadelphie. Sur les Ἅλεια de Philadelphie, il trouvera la documentation déjà rassemblée, de façon bien plus abondante et sans doute complète, avec des remarques sur la forme dorienne, dans *Études Anatoliennes*, 161-164. Il y avait aussi des Haleia à Tralles. « Moreover, the introduction of a solar element into the present ἀγών is not surprising in a creation of Elagabalus, who was a devotee and priest of the Syrian sun-god whose name he assumed (the spelling Ἡλιογάβαλος is mistaken, but the error is a very natural one in view of the affinity of the Syrian *baal* and the Greek Ἥλιος) and whose main interest during his brief and tragic reign was the practice and propagation of the cult of the sun-god (cf. *CAH*, XII, 54 ff.; H. M. D. Parker, *History of the Roman world*, 103 ff.) ». — Il faut remarquer

que le concours Ἀντωνινιανός de notre inscription ne fut pas proprement « une création d'Elagabal » (de même p. 99), mais une création faite par la ville en son honneur et avec son autorisation ; de même, on ne peut parler avec T. (p. 99, n. 4) de la « fondation par l'empereur des Augustea à Thyatire » ; dans ces cas-là, la δωρεά de l'empereur consiste à permettre la célébration par une ville de concours assimilés aux grands concours ; c'est là exactement ce qu'on a obtenu de lui ; de même, d'après les deux papyrus d'Oxyrhinchos cités, *P. Oxyr.*, 705 et 1202, on a obtenu (εὐτυχεῖν) par la δωρεά des empereurs l'institution d'un concours, dont les frais ont été assurés par la fondation d'un citoyen. — Il faut, d'autre part, faire observer qu'ailleurs aucun concours des Antonineia (même quand il s'agit bien d'Elagabal, et non de Caracalla) n'a un caractère « solaire » et, si l'on veut répondre aux préoccupations religieuses particulières de l'empereur, on crée non pas des Ἥλεια, mais des Ἐλαγαβάλια. A Rome même, d'après le texte que nous publierons, les Antonineia ne sont pas des Ἥλεια, mais des Pythia. Il faut, à notre avis, chercher l'origine de ces Ἥλεια dans la religion locale ; assurément on ne doit pas être surpris en Égypte de trouver un culte « solaire ». L'éditeur a signalé en note une suggestion analogue de H. Bell : « Bell suggests that the epithet may have had a local significance, for Heliopolis, the sacred city of Re-Harakhti, was not far from Memphis. Many gods, moreover, and the Pharaon of any dynasty, were equated with Re, and this would probably hold good of Elagabalus also ». Il ne semble pas qu'il y ait à faire entrer en ligne de compte cette dernière considération. — Quant au terme nouveau Λεόντειος, il nous a toujours paru clair, et nous ne comprenons pas que l'éditeur en ait été si embarrassé et qu'il ait émis ou rappelé diverses hypothèses inadéquates, en y mêlant, sans s'en rendre compte, une esquisse de la bonne solution, soutenue par une documentation tout-à-fait insuffisante, et en la suspectant. « The epithet Λεόντιος baffles me completely. In the *Br. Mus. Qu.*, there is the note : « λεόντιος is also obscure, but possibly implies that the games were held in the month Λεοντών, the second in a calendar introduced at Alexandreia in June 26, 285 B. C. (see P. W., hbd XX, 1588) ». But so far as I know neither Λεοντών nor any other month-name of that calendar, based upon the signs of the zodiac, occurs in any inscription or papyrus, and our ἀγών was, as l. 65 expressly states, held on the first day of Ἀθύρ, the third month of the Egyptian year. It is true that the name Λέων and its derivates and compounds are strinkingly common in our ephebe-list and that Λεωνίδης occurs more often than any other name, but I hesitate to suggest that the lion had some special significance for the Memphites or that the expense of the festival may have been borne, at least in part, by a Λέων or Λεοντᾶς (cf. L. Robert, *Rev. Num.* 39, 278). Bell suggests a religious significance and refers to an amulet from Sakkarah inscribed κλῦθί μου, ὁ ἐν Λεοντωπό(λ)ι τὴν κατοικίαν κεκληρωμένος... ὁ μεγαλόδοξος λεοντόμορφος (*Sammelbuch*, 5620) ; on the verso is the name Μιῶς, the sacred lion worshipped at Leontopolis, not far from Memphis. Possible, but less probable, is a reference to Alexandria ; cf. Steph. Byz., s. v. Ἀλεξάνδρεια, ἐκλήθη δὲ Ῥακῶτις καὶ Φάρος καὶ Λεοντόπολις, and *P. Oxyr.*, 1660, 2 ». — A nos yeux, il paraît clair que l' ἀγὼν Ἥλειος Λέοντιος tient ce nom d'une divinité égyptienne qui était à la fois lion et soleil, du culte d'un lion solaire. Le concours est célébré à la

fois en l'honneur d'Elagabal et d'un lion solaire de l'endroit, tout de même que l'on a, en de multiples exemples, des Ἀσκλήπεια Κομμόδεια, des Διδυμεῖα Κομμόδεια, etc., etc. — Quelle est enfin la provenance de l'inscription ? La pierre a été acquise au Caire, on disait qu'elle provenait de Sakkarah et une note de Budge, conservateur lors de l'acquisition, dit qu'elle provenait « exactement des ruines du temple de Ptah à Memphis (p. 86) ». Comme il nous avait été communiqué aimablement, « the stone was bought in 1928 from D. Kybicos of Cairo, who stated that it came from the ruins of the temple of Ptah of Memphis at Sakkarah ». On voit que la provenance précise ne repose que sur une information indirecte et assurément discutable. La prosopographie ne peut en décider; il y a bien 4 Ἥφαιστος et 3 Ἡφαιστίων, mais ces noms se trouvent bien ailleurs en Égypte, et nous n'avons pas d'étude sur la diffusion de ces noms en Égypte, comme il serait intéressant d'en avoir, sur le modèle des excellentes *Griechisch-Aegyptische Namenstudien*, consacrées par C. E. Holm (Uppsala, 1936) aux noms formés sur Kronos, sur Geb et sur les divinités assimilées à ces dieux (la *Prosopographie der ägyptischen Deltagaue* de W. Matthes, Diss. Iena 1932, ne nous a rien fourni d'intéressant pour Héphaistos). Le nom, qui paraît nouveau, Ἡφαιστολέων, est à noter pour l'association (cf. Ἡφαιστάμμων) d'Héphaistos (Ptah) et du lion. — On doit faire remarquer que, dans le Delta, à environ 75 km. de Memphis, il y avait à Léontopolis le culte très florissant d'un « lion solaire ». Il y a bien d'autres documents sur ce culte du lion Miôs à Léontopolis que l'amulette citée plus haut ! Le site de cette Léontopolis à Tell Moqdam (qu'il ne faut pas confondre avec la Léontopolis, plus proche de Memphis, devenue la colonie juive d'Onias, Tell-el-Yahoudiye; cf. Kees, *P. W.* s. v. *Leontopolis*, 7 et 8; *Hellenica*, I, 21-24, avec la note 9 de la page 21 ; *Bull.* 1949, 259) a fourni aux fouilleurs clandestins, à toute époque, de nombreux documents de l'époque pharaonique comme de l'époque hellénistique, et aussi de l'époque romaine. L'identification est assurée déjà par le grand nombre des sculptures et des bronzes représentant des lions. Ahmet bey Kamal, *Recueil de travaux*, 28 (1906), 23, disait : « la plupart des monuments qui proviennent de cette localité portent le lion comme divinité locale »; voir ci-après le résumé de Daressy, et les bronzes Fouquet et les monuments publiés ou rappelés par P. Perdrizet, notamment le relief, avec une inscription hiéroglyphique et l'inscription grecque οἰκία τῆς ταφῆς τῶν λεόντων ἱερά, que l'on a attribué avec raison à cette localité (*BCH* 1902, 453; *Sammelbuch*, 26; photographie dans *Mon. Piot*, 25 (1921-1922), 372, fig. 7; *SEG*, VIII, 481). En outre une inscription de la *Coll. Froehner*, n. 73, émane expressément de l'ἡγεμών.. ὁ τεταγμένος ἐπὶ τοῦ ἐν Λεόντων πόλει χάρακος; c'est à elle que faisaient évidemment allusion non seulement Seymour de Ricci, *CRAI* 1908, 799, mais aussi Ahmet bey Kamal, *Recueil de travaux*, 28 (1906), 23 : « une autre inscription, ...qui se trouvait il y a un mois chez M. Tano, marchand d'antiquités au Caire, et qui a été expédiée par lui en Europe, contient une dédicace faite à un Ptolémée par les habitants de Léontopolis, Λεοντων ». On peut trouver un certain nombre de renvois à des inscriptions provenant de ces ruines dans Kees, *P. W.* s. v. *Leontopolis*, 7 (1925; notamment *Ann. Ant.*, 7 (1906), 236-238; 11 (1911), 1 (*Sammelbuch*, 3941 ; inscription honorifique pour un Διονύσιος Ἑρμίου Κυρηναῖος; Ahmet bey Kamal, *Recueil de travaux*, 28 (1906), 22-25 : *Tell-Mokdam*), et dans G. Dares-

sy, *Bull. Caire*, 30 (1931), 625-649 : *Léontopolis, métropole du* XIXe *nome de la Basse Égypte*; cf. notamment p. 630 : « Nombre de lions en bronze, en pierre, en faïence et autres matières, ou d'objets de toute nature, coupes et vases ornés de la reproduction d'un félin ont été déterrés au Tell el Moqdam par les fellahs, non seulement vers 1885-1886, mais de tout temps ; ils ont été vendus par les inventeurs et dispersés entre les musées et les collections particulières, si bien que la partie des ruines où l'on trouve généralement ces objets en prit le nom de Tell el Saba', colline des lions », etc. (cf. P. Perdrizet, *loc. cit.*, 351-352). Mais ces auteurs n'ont pas connu les études essentielles pour l'époque grecque, à savoir les deux mémoires de P. Perdrizet, *CRAI* 1922, 320-323 : *Une fondation du temps de Ptolémée Épiphane, le temple du dieu lion à Léontopolis* (sur *OGI*, 732, dédicace de τὸ ἱερὸν τοῦ Λέοντος), et surtout *Monuments Piot*, 25 (1921-22), 349-385 : *Antiquités de Léontopolis*; on trouvera là de nombreux renseignements sur le culte des lions de Léontopolis, « une des formes animales du dieu solaire », et sur les documents trouvés à Tell-Moqdam, notamment les bronzes représentant des lions en marche ou couchés, un trône porté par deux lions, un lion colossal en granit rose, les lions en serpentine incrustée tenant un vase, les coupes en terre émaillée ornées de deux lions, et spécialement les enseignes de bronze représentant le lion couché avec un astre radié sur la tête, tous objets, de la collection Fouquet ou de divers musées, trouvés dans les fouilles clandestines. C'est un homme à tête de lion que figure l'intaille avec invocation à Myôs (Perdrizet, *loc. cit.*, p. 359 et fig. 2, p. 357) comme aussi plusieurs bronzes de Léontopolis (*ibid.*, 365-366), et comme des monnaies du nome léontopolite montrant le dieu local comme un Arès à tête de lion présentant sur sa main droite un petit lion, tandis que d'autres représentent un lion courant. Les stèles avec inscriptions hiéroglyphiques, soit sous les Ptolémées, soit auparavant, montrent le lion debout ou couché, souvent avec le disque solaire sur la tête. Le site a été souvent l'objet d'une exploitation intensive — c'est encore peu dire — par les fouilleurs clandestins (cf. des descriptions évocatrices et affligeantes notamment dans G. Daressy, *loc. cit.*, 627, 630-631 et P. Perdrizet, *Monuments Piot*, 350-351, avec photographie d'Edgar). Il nous paraît extrêmement tentant — pour ne pas dire plus — de supposer que c'est de Léontopolis (Tell Moqdam), métropole du nome Léontopolite, que provient en réalité la stèle du British Museum relative aux éphèbes et au concours ἱερὸς εἰσελαστικὸς ἐφηβικὸς Ἀντωνινιανὸς Ἥλειος Λεόντιος ἰσαντινόϊος. — Il ne nous sourit guère d'imaginer qu'il y avait à Memphis un « Lion Soleil » ayant dans le culte une place prépondérante (malgré le silence des textes; cf. *P. W.* s. v. *Memphis*), pour sauver la parfaite exactitude d'un propos de vendeur d'antiquités ; le concours que l'on attendrait à Memphis, c'est un concours en l'honneur d'Héphaistos ou de Sarapis ou d'Asklépios. — Deux détails encore. P. 91, n. 1 : il n'y a rien de « curieux » dans le double accusatif de *IG*, II², 2048 : ἐγυμνασιάρχησε τὸν ἐνιαυτὸν τοὺς ἐφήβους, le premier s'appliquant à la durée (comme διετίαν, τρεῖς μῆνας, κτλ.), l'autre au groupe qui bénéfice des distributions d'huile (comme dans *Rev. Phil.* 1940, 239). — P. 97, l'inscription des *GIBM*, 925 *b*, ne provient pas « des Branchides », mais d'Iasos, comme il a été prouvé à plusieurs reprises.

181. J. Schwartz, *Ann. Ant.*, 50 (1950), 401-410 : *Épitaphes grecques d'Égypte*,

publie trois épigrammes funéraires. Pour les deux premières, il donne une photographie qui ne permet pas de vérification ; dans de tels cas, avec la photographie qui permet de juger de l'aspect du monument, il faudrait avoir pris un estampage et en donner une bonne photo. — N. 1, à *Hérakléopolis* du Fayoum (Ahnas el Medineh), épitaphe d'une femme morte en couches, originaire de Naukratis. Le nom de la défunte, Ammônia, fille de Menelaos, n'indique nullement qu'elle « avait peut-être une mère égyptienne (d'où son nom), car nous savons que les Naucratites avaient le connubium avec les indigènes ». Il pourrait se trouver dans n'importe quelle ville de la Grèce, sans contact avec les indigènes de l'Égypte, et par exemple à Athènes. Les 23 vers sont partagés en trois poésies, la 2e et la 3e étant introduites par le mot Ἄλλο, isolé au milieu d'une ligne (cf. pour ces séries d'épigrammes les exemples *Hellenica*, IV, 81-82). En fait, ce ne sont pas des variations sur le même thème, comme il arrive le plus souvent dans ces cas. La première expose l'histoire de la défunte : origine et filiation, mort à Hérakléopolis (v. 1-2 : Ἀστὴν Ναυκράτεως, Μενελάου πατρός, ὀδῖτα, | ξείνην εὔξεινος χθὼν ἔχει Ἡρακλέους) dans des couches prématurées (v. 3-4 : ὠμοτόκοις ὠδῖσιν πανυστατίοιο λοχείης | δμηθεῖσαν Μοιρέων νήμασιν οἰκτροτάτοις), à 35 ans, laissant son mari Harmodios et trois enfants ; on invite à lui donner le salut traditionnel (v. 9-10 : ἀλλὰ σὺ « χρηστὴ χαῖρ' Ἀμμωνία » ὡς ἔθος εἰπὼν | σώιζου τὸν σαυτοῦ πρὸς δόμον ἀβλαβέως. La seconde (v. 11-17) est un discours du mari à sa femme, qui se termine par les vers (16-17) : λυπρὸν ἀεὶ βιοτᾶς, Ἀμμωνία, ἐστὶ τὸ λοιπὸν | Ἁρμοδίωι · τί δ' ἐγὼ σοῦ δίχα φῶς ἔθ' ὁρῶ ; La troisième est la réponse de la femme, consolation au mari : Λῆξον στερνοτύποιο (mot nouveau ; mais on connaît στερνοτυπής, -τυπία, -τυπεῖσθαι, -τύπτης) γόου · παῦσαί με δακρύων | ὦ πόσι. Au vers 23 : ἀνεπίστροφα πρὸς φάος Ἠοῦς, ce premier mot « semble inconnu jusqu'ici », mais il y en a plusieurs exemples dans le dictionnaire de Liddell-Scott-Jones. Aux vers suivants, Schw. lisait : μάτην λυπροῖς πένθεσιν ἐνδέδεσαι | στεργετὰ μέχρι τέλους μοίρης · δόσιν οὐ τιννυκτὸν | ἀνθρώπων. A. Oguse nous a communiqué, avec l'assentiment de Schw., une lecture bien préférable, qu'ils nous ont demandé de faire connaître aux lecteurs du *Bulletin*. O. coupe et corrige ainsi : μάτην λυπροῖς πένθεσι ἐνδέδεσαι · στέργε τὰ μέχρι τέλους μοίρης δόσιν οὔ τινι φυκτὸν ἀνθρώπων, « c'est vainement que tu restes prisonnier d'un deuil cruel ; résigne-toi jusqu'à la fin au don du destin, ce don auquel nul parmi les hommes ne saurait se soustraire ». — N. 2 : *Memphis* ; stèle provenant de Saqqara. Κροκόδειλος Βησαρίωνος est mort à 22 ans ; son corps est dans la tombe, son âme est allée dans l'éther (v. 4-5) : Σῶμα δ'ἐνὶ τύμβῳ κεῖται μεγάλῳ ὑπὸ ψάμμῳ, | ψυχὴ δέ μου εἰς αἰθέρα ἔμολεν παρὰ Λήθῃ. Pour le vers 1, banal, l'éditeur rapproche « l'Anthologie Palatine, appendice II, 230 et 575 ». Il ne s'agit pas, en fait, de l'Anthologie Palatine, mais de deux inscriptions métriques (la première de Corcyre ; la seconde référence est fausse) insérées par Cougny dans son horrible *farrago* d'inscriptions métriques formant le tome III des épigrammes de la collection Firmin-Didot, dont les volumes I et II contiennent l'édition par F. Dübner de l'Anthologie Palatine et de l'Anthologie Planudéenne. — 3 : épitaphe de Dioscoros d'Hermoupolis dans la collection Michaïlidis

181 *a. Hermoupolis Magna.* — Zaki Aly, *ABS*, 46 (1951), 219-231 : *A propos of a*

Greek inscription from Hermopolis Magna, publie un fragment d'inscription « that was recently transported from the site of Hermopolis Magna, where it was discovered several years ago by the german expedition ». C'est un fragment de liste comportant 17 noms avec patronymiques; l. 12, le nom iduméen Αδδοκως. — L'éditeur n'a pas vu que cette inscription avait été publiée déjà, au nom des inventeurs, par F. Zucker, *Aegyptus* 1938, 279-284 : *Nachträge zur « Doppelinschrift spätptolemäischer Zeit aus der Garnison von Hermopolis Magna »* (signalé *Bull.* 1938, 550), et que F. Zucker y avait reconnu un fragment donnant les lignes 74 et suivantes de la grande inscription qu'il avait publiée peu auparavant sous le titre *Doppelinschrift* etc. (signalée *Bull., ibid.*) avec un commentaire approfondi sur l'armée, les cultes et l'onomastique; il avait notamment traité en détail des noms et des dieux iduméens (cf. aussi L. Robert, *Rev. Phil.* 1939, 179-180); ce grand document n'a pas été connu du nouvel éditeur, ce qui a rendu ses commentaires erronés (datation à la fin du IIIe siècle ou au IIe, alors que la date est connue, 74 a. C.; etc.), incertains ou inutiles.

182. *Thèbes.* — A. Bataille, *Chronique d'Égypte*, 26 (n. 52, juillet 1951), 325-353 : *Thèbes gréco-romaine.* Étude d'ensemble, d'après les deux volumes inédits écrits par B. (thèses de doctorat). P. 349-350, B. décèle le caractère cryptographique du proscynème *CIG*, 4759, où il reconnaît : Τὸ προσκύνημα Ἀπολλωναρίου τῆς ἐμῆς γυναικός. C'est une variété compliquée d'isopséphie. — Selon B., « l'un d'eux a trouvé spirituel de présenter une carte de visite chiffrée et même surchiffrée vers la fin... ; tant de complication pour si peu de chose ! » Il nous paraît clair qu'il y a autre chose dans l'intention de l'auteur du proscynème et que l'isopséphie a un caractère religieux ; les spéculations sur les nombres ne sont pas un simple amusement.

183. J. Leclant, *Orientalia*, 20 (1951), dans une revue des *Fouilles et travaux en Égypte 1950-1951*, I, pp. 463-475, publie une photographie (Pl. XLVI) et une traduction (p. 456) d'une inscription qu'il a trouvée à Louxor sur un linteau : dédicace Διὶ Ἡλίῳ Μεγάλῳ Σαράπιδι, dans la 10e année d'Hadrien (le nom du préfet d'Égypte a été martelé) de statues divines par un C. Julius Antoninus, τῶν ἀπολελυμένων δεκαδάρχων et néocore de Sarapis.

184. *Oasis de Siwah.* — R. Rémondon, *Chronique d'Égypte*, 51 (janvier 1951), 156-161 : *A propos de deux graffiti grecs d'une tombe siwite*, publie deux graffites de la tombe de Si-Amun. Le premier est un nom. Le second nomme un Πνεφερῶς νεκρωσωλιστής, où R. propose de retrouver : νεκροστολιστής; commentaire sur ce mot nouveau et sur le rôle que peut avoir un stoliste dans une nécropole ; il pouvait être à la tête des employés subalternes qui préparent le cadavre et l'enveloppent dans la περιστολή.

CYRÉNAIQUE

185. J. Machu, *Revue historique* 1951, I, 41-55 : *Cyrène, la cité et le souverain à l'époque hellénistique.*

186. *Bérénikè.* — En signalant *AJA* 1951, 203, le décret *Bull.* 1950, 246, C. B. Welles suggère trop facilement, aux lignes 6-7 et 14, des compléments qui ne peuvent s'accorder avec ce qu'on lit de façon certaine sur la photographie

et qui ne conviennent pas au formulaire ou à la langue ; le mot λευκίδιον notamment est impossible.

GAULE ET GERMANIE

187. *Aix-en-Provence.* — F. Benoit, *Bull. Soc. Ant.* 1943-44 (1948), 109-110 : *Cippes grecs trouvés à Aix.* Dans la collection d'un professeur du lycée d'Aix, ces deux cippes ont été trouvés dans « la campagne de Montjoly... entre Bret et le vallon des Gardes ». Il s'agit de colonnettes entourées d'une couronne, sur un socle rectangulaire. L'une porte l'épitaphe : Διοδώρα χρηστὴ καὶ ἀλύπαι χῖραι. — Commentaire inadéquat sur cette « invocation ...antérieure au christianisme », sur les lettres cursives « dans l'épigraphie marseillaise d'époque romaine », sur « l'orthographe toute particulière » avec une « altération de langage, dont on n'a pas d'exemple en Provence et qui semblerait prouver une origine étrangère, d'Asie Mineure, où l'incorrection de l'orthographe est générale dès l'époque de Septime Sévère ». C'est pourquoi B. met en doute « l'origine locale de ces cippes ». « Trouvés en surface, dans un lieu où des terrassements ont toutefois mis au jour une assez grande quantité de céramique sigillée, ils faisaient sans doute partie de la collection d'un amateur d'antiquités du XVIIIe siècle ». La forme du cippe, comme la décoration, « commune sur la côte d'Asie Mineure et à Chypre (Renan, *Mission de Phénicie*, p. XXII, 13; A. De Ridder, *Coll. De Clercq*, IV, n° 44 etc.) et inconnue en Provence permet de donner même origine à un cippe de décoration analogue, sans provenance, du musée du vieux Toulon (V. Rolland... *Courrier Num.* 1934, n°s 33-34, inscr. n° 3) ». — En fait, cette dernière inscription, avec deux autres du même musée de Toulon, provient de Sidon et a été identifiée par L. Robert, *BCH* 1936, *Inscriptions du Musée de Toulon*, 190-191. La forme des cippes d'Aix assure qu'ils viennent, non point d'Asie Mineure, mais exactement de Sidon. Il faudrait voir si l'épitaphe de Diodora n'a pas déjà été publiée. D'autre part, il nous paraît évident que ces pierres, trouvées près de Bret, sont encore des épaves de la collection de Cardin Le Bret, président au Parlement d'Aix de 1710 à 1735 ; cf. sur l'histoire de cette collection et son sort L. Robert, *Rev. Phil.* 1939, 195-196 ; *Bull.* 1951, 246 ; sur la collection numismatique de Cardin Le Bret (notamment des pièces impériales d'Égypte), cf. A. Blanchet, *Rev. Num.* 1939, *Le collectionneur Duvau, Notes sur des amateurs du* XVIIIe *siècle*; comme son père (voir J. Marchand, *Un intendant sous Louis XIV, Étude sur l'administration de Lebret en Provence*, 1889), Cardin Le Bret fut intendant de Provence et inspecteur du commerce du Levant ; cf. P. Masson, *Histoire du commerce français dans le Levant au* XVIIe *siècle* (1896), 262 ; *Commerce français... au* XVIIIe *siècle* (1911), 7-8 ; *La Provence au* XVIIIe *siècle* (1936), 1, 44-45, 48-49.

188. *Germanie.* — E. Bickel, *Rheinisches Museum*, 93 (1950), 287-288 : *Das griechisch-lateinische Gedicht des Tychikos an den Keltengott Lenos*, près de *Confluentes* (*Coblentz*) (*IG*, XIV, 2562 ; Dessau, 4569) : « ein unmittelbares Ergebnis griechisch-keltischer Kultursynthese und zwar des kolonial-griechisch-keltischen Religions-Synkretismus ». B. veut voir dans Tychikos un Massaliote établi à Trèves. Les πόνοι ψυχῆς sont, paraît-il, « die Todesangst bei den asthmatischen Fällen ». Cette poésie devrait s'ajouter « aux traces de l'Arès préhomérique ».

ITALIE ET SICILE

189. **Italie**. *Milan.* — W. Peek, *Epigraphica*, 12 (1950; paru en décembre 1951), 27-28 : *Zu den Gedichten auf den Arzt Dioskoros*, revient sur quatre passages des épigrammes *Bull.* 1951, 249 (nous avions souligné la faiblesse de cette édition et apporté certains éléments d'un commentaire). P. a disposé d'une nouvelle photographie bien meilleure. Il écrit, l. 1, ἔπλετο σῆμα (au lieu de ἔπλε τὸ σῆμα; de même *Bull.*, *loc. cit.*). L. 3, au lieu de πολλάν (que nous mettions en doute par un point d'interrogation), P. a lu : πολλά[κ]ι. Au début de la troisième épigramme, il lit ἐπὶ τέρματ' ἐλάσας, au lieu de τέρμα τελλέσσας. A la fin de la quatrième, P. interprète γέρας comme nous (« la ville » n'est pas Rome, comme P. écrit par un lapsus, mais Milan).

190. *Aquileia.* — C. Corbato, *Dioniso*, 10 (1947), 188-203 : *L'iscrizione sepolcrale di una mima ad Aquileia romano*, republie, avec photographie, l'épigramme *IG*, XIV, 2342, en donne un commentaire bavard sans rien apporter de nouveau et en maintenant ou en introduisant des erreurs. — L. 2, πάρος n'est pas une erreur pour παρά. L. 17, il est clair que ταῦτα, au milieu de la ligne, est à détacher de λέγουσιν et offre un sens complet, si souvent attesté : « voilà », « c'est çà la vie ». L'emploi de la formule οὐδεὶς ἀθάνατος a été étudié souvent de façon intéressante (cf. les travaux, parfois assez anciens, auxquels renvoient les études citées *Bull.* 1950, 204). Contresens sur ἔνρυθμος κίνησις dans des inscriptions en prose. Les collections d'inscriptions des notes 26 (pour ἔνρυθμος κίνησις), 41 (sur βιολόγος), 54 (sur les concours de mimes) sont empruntées; la note 40 a le même caractère. La note 51 repose sur des confusions.

191. *Rome.* — A. Ferrua, *Rivista di Arch. Cristiana*, 21 (1945), 165-221 : *Questioni di epigrafia eretica romana*. A propos du volume de C. Cecchelli, *Monumenti cristiano-eretici di Roma*. Notamment : p. 174-176, conteste le caractère montaniste de l'expression ἀναλαμβάνεσθαι (cf. *Bull.* 1936, 352) ; — p. 177-193, fait l'histoire de la publication de l'épitaphe gnostique de Flavia Sophè (*CIG*, 9595 *a*), en donne une photographie et quelques lettres nouvelles d'après un estampage de Garrucci, commente plusieurs passages pour l'établissement du texte ; — p. 214-220 : discussion contre Cecchelli et Calder sur l'usage du terme Χριστιανός dans les épitaphes en Phrygie et à Rome ; il repousse la thèse d'après laquelle ce terme permet de reconnaître des montanistes.

192. G. Quispel, *Mélanges Joseph de Ghellinck S. J.* (1951), 201-214 : *L'inscription de Flavia Sophè*. L'inscription (ci-dessus, n° 191) est couramment tenue pour gnostique, pour valentinienne. « Puisque les arguments de Kirchhoff n'ont pas pu convaincre M. Dölger (*Römische Quartalschrift* 1905, 9), il vaut la peine de donner quelque relief à ce fait évident ». Qu. rapproche la doctrine des Valentiniens en commentant les termes ποθέουσα, φῶς πατρικόν, ἔσπευσας, εἰς νυμφῶνα μολοῦσα, ἀνοροῦσα (dans la doctrine, ἀνατρέχειν), βουλῆς τῆς μεγάλης μέγαν ἄγγελον (sans doute indice d'une appartenance à « l'école italique » parmi les Valentiniens), υἱὸν ἀληθῆ. Le vers 2, λουτροῖς χρισαμένη Χριστοῦ μύρον ἄφθιτον, ἁγνόν, ne fait sans doute pas allusion au baptême, mais à la rédemption (ἀπολύτρωσις), sacrement gnostique des mourants (mélange d'eau et d'huile pour les mourants, d'après Irénée, I, 21, 5), dérivé du sacrement du baptême (Hippol. *Ref.* VI, 41).

193. *Ardea.* — M. Guarducci, *Rend. Pont.* 25-26 (1949-1951), 75-87 : *Nuove osservazioni sull' epigrafe Ardeatina di Veleda.* G. reprend l'examen de l'épigramme qu'elle avait publiée en 1945 et qui a donné lieu à plusieurs études, analysées et discutées *Bull.* 1948, 275; 1949, 235; 1950, 237. Elle a obtenu du fouilleur d'Ardée en 1926, E. Stefani, un calque meilleur et un dessin légèrement plus complet; l'inscription elle-même n'a pas encore été retrouvée dans les magasins du Museo di Villa Giulia. Soulignons qu'il est fâcheux que les fouilleurs aient attaché si peu d'intérêt à cette curieuse inscription qu'ils l'avaient enfouie et perdue dans un dépôt sans même la signaler pendant vingt ans. G. accepte l'interprétation soutenue par L. Robert, à savoir qu'il s'agit d'un oracle, et non d'une épigramme satirique. Elle retrouve dans le nouveau fac-similé, au début, le nom de l'empereur Vespasien, demandant que faire de sa prisonnière : [Χρησμὸς δοθεὶς Αὐτοκράτορι | Οὐεσπα]σιανῷ [Καίσαρι Σεβαστῷ | ἀμφὶ] Βελήδαν. Elle montre que cette consultation oraculaire s'accorde excellemment avec ce que nous savons de la psychologie religieuse de l'empereur; elle n'exclut pas cependant qu'il ait pu s'agir de Titus. Elle reconnaît dans la poésie des vers phaléciens que, en utilisant des suppléments proposés antérieurement, elle restitue ainsi : [Βου]λεύῃ τί σε δεῖ ποιεῖν (le nouveau fac-similé donne ce verbe, et non ποιεῖσ[θαι]) |, [Σεβαστέ, | τῆς μακρῆς περὶ παρθένο[υ Βελήδας], ἣν οἱ Ῥηνοπόται σέβουσιν, [ἔργα] | φρίσσοντες χρυσέης Κερα[στιδείης, | τὴ]ν ἀργὴν ἵνα μὴ τρέφ[ῃς, κορείτω ? ⊿ κ]αὶ (lecture assurée) χαλκοῦν ἀπομυσσέτω [δίμυξον]. Aux vers 3-4, l'adjectif Κεραστίδειος est imaginé d'après le nom Κεραστίς, Κεραστιάς ou Κεραστία donné à Paphos et, comme Κύπρις et Κυπρογένεια, il désignerait Aphrodite, la déesse χρυσέη. Le vers serait une explication de παρθένου ἣν σέβουσιν et ferait allusion à la continence observée par les jeunes Germains (César, *Bell. Gall.*, VI, 21, 4) et avec laquelle d'ailleurs est mise en relation leur haute taille (μακρή) (César, *ibid.*; cf. Tacite, *Germ.*, 20, 4). — Dans le dernier vers, d'après lequel Véléda « mouchera » la lampe du sanctuaire, il pourrait y avoir, dit G., une allusion aux pleurs de la captive. L'oracle a pu être gravé dans le sanctuaire d'Ardée parce que Véléda y vivait, ou parce qu'il en émanait; il a pu émaner aussi d'un oracle du monde grec.

194. *Cumes.* — M. Guarducci, *Bull. Comm.*, 72 (1946-48; paru en 1951), 129-141 : *Un antichissimo responso dell' oracolo di Cuma*, a pu examiner à loisir le petit disque de bronze Schwyzer, *Dial. gr.*, 789, dont elle assure la lecture : *hére οὐκ ἐᾶι ἐπιμαντεύεσθαι*, « Héra ne permet pas qu'on revienne consulter l'oracle ». Elle date l'inscription approximativement du milieu du VIIe siècle a. C. et ne doute pas qu'elle soit de Cumes. Commentaire sur ἐπιμαντεύεσθαι, sur le culte d'Héra à Cumes, sur son caractère de divinité infernale et oraculaire (elle a précédé Apollon comme déesse de l'oracle), sur les rapports très anciens entre Cumes et Rome, Héra et Juno Moneta.

195. *Paestum.* — Ch. Picard, *REA* 1951, 5-25 : *Le culte et la légende du centaure Chiron dans l'Occident méditerranéen*, revient notamment sur l'inscription archaïque *Bull.* 1951, 253.

196. *Elea-Velia.* — P. C. Sestieri, *AJA* 1951, 179 et Pl. 41 D. Dans un sanctuaire en plein air, sur un cippe, en caractères de la fin du IVe siècle, en deux colonnes : Ποσειδῶνος | Ἀσφαλείου.

197. **Sicile.** — A. Ferrua, *Rivista di archeologia cristiana*, 18 (1941), 151-243 : *Epigrafia sicula pagana e cristiana*, étudie les différents critères ou les indices permettant de distinguer les inscriptions chrétiennes et les païennes parmi les épitaphes grecques de Sicile, avec exemples, rééditions après révision, publication d'inédits, surtout pour *Syracuse* et aussi *Catane*. Nombreuses photographies. Signalons les remarques suivantes. P. 167, les épitaphes avec mention des dieux mânes, Θ(εοῖς) Κ(αταχθονίοις), sont toujours païennes. Pp. 172-174, *IG*, XIV, 440, est suspect d'être faux ; pp. 176-178, le n. 242 est faux. Pp. 176-218, la formule χρηστὸς καὶ ἄμεμπτος, très fréquente à Syracuse, ne se rencontre que dans les épitaphes païennes ; F. publie des inscriptions ou des fragments inédits avec cette formule. P. 219 : la formule ἐνθάδε κεῖται n'est une formule païenne qu'en fin de phrase ; en tête, elle est — ou serait — propre à l'épigraphie chrétienne. P. 223, τελευτᾶν « à tel âge » ou « tel jour », est une formule seulement chrétienne, aussi bien que ἀναπαύεσθαι et κοιμᾶσθαι. P. 229, noms tenus à tort pour chrétiens. P. 234, révision de l'épitaphe chrétienne de Taormine *IG*, XIV, 442. P. 237, propose dans *IG*, XIV, 592 : Λουκι-φέρ[α] ἀ(πέ)θανεν [τῇ] (*scil.* ἡμέρᾳ ou ἑορτῇ) κυρίας Ἀγάθης. P. 238, ἀγοράζειν et ἀγορασία dans les textes chrétiens. — P. 170, F. cite *IG*, XIV, 40 sous la même forme que Kaibel : Ἀεσθένης Ἀεπιδος καὶ Ἐράσμιος ἔζησεν ἔτι κ' etc. Le texte nous paraît ainsi incompréhensible. F. n'a pas connu l'interprétation d'Ad. Wilhelm, *Wiener Studien*, 46 (1929), *Lateinische Wörter in griech. Inschr.*, 227 : les adjectifs λέπιδος (= *lepidus*) et ἐράσμιος.

198. *Megara Hyblaea*. — G. Pugliese Carratelli, *Annuario Sc. Arch. Atene*, 24-26 (1950), 66-68, publie l'inscription gravée, de haut en bas, sur la cuisse droite d'un kouros funéraire (milieu du VIe siècle), que fait connaître L. Barnabò Brea, *ibid.*, 59-66 (et Pl. VII-IX) : *Kouros arcaico di Megara Hyblaea*. C'est le plus ancien témoignage grec sur un médecin, apparemment médecin public, sans doute originaire de l'Ionie : Σομροτίδα τῶ *ἰατρῶ* (unique exemple de l'aspiration pour ce mot) τῶ Μανδροκλέος.

199. *Akrai*. — G. Pugliese Carratelli, *Parola del Passato*, 6 (1951), 68-75 : *Sul culto delle Paides e di Anna in Acre*, réédite, après révision sur les pierres et avec lectures nouvelles, les 5 dédicaces d'une grotte à Buscemi, aux environs d'Akrai (en partie dans *SGDI*, 5256-5259). — Dans le n. 5, ne pas corriger ἑατοῦ en ἑα(υ)τοῦ ; la forme est un très bon indice pour l'époque. — P. 73, P. publie une tuile d'Akrai avec l'inscription : [Δαμοσί]α *ou* [Ἱερ]ὰ Θεᾶν Ἀγν[ᾶν ; ces déesses sont, de même que dans la dédicace *IG*, XIV, 204, non pas Déméter et Korè, mais les « Paides », assimilées aux Nymphes, et Anna.

200. *Acrillae*. — A. Di Vita, *Epigraphica*, 12 (1950), 93-110 : *Iscrizioni funerarie siciliane di eta cristiana*. Réédition, avec fac-similé, de quelques épitaphes très brèves, dont l'épitaphe d'un médecin *Bull.* 1939, 588, et aussi l'épitaphe juive avec le chandelier à sept branches, *ibidem*.

201. C. Mercurelli, *Riv. Arch. Crist.*, 21 (1945), *Scavi e scoperte nelle catacombe siciliane* (1941). — P. 21-22, à *Agrigente*, fragment d'épitaphe très mutilée, peut-être d'un Juif, l. 3 : Ἰουδ[αῖος]. — P. 65-66, rappel d'épitaphes chrétiennes de *Camarina*. — P. 89-96, de même pour *Comiso*.

Jeanne Robert. Louis Robert.